

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté du Génie de la Construction
Département d'Architecture



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pour l'obtention du Diplôme du Master en Architecture

Thématique : Architecture urbaine

Atelier : Architecture et renouvellement urbain

**« Affirmation de l'entrée Est de Tizi Ouzou par la
réhabilitation et l'extension du département d'architecture ».**

Présenté par :
GUELLAZ Feriel
REMOUS Kaci

Devant le jury composé de :

Mme. CHERNAI Samia	MAA.UMMTO	Présidente
Mme. MEDDAHI Kahina	MCB.UMMTO	Examinatrice
Mr. MENSOURI Arezki	MAA .UMMTO	Examineur
Mr. BETROUNI Omar	MAA.UMMTO	Encadrant
Mme. FRENDI Karima	Architecte	Encadrante

Soutenu le : 24.06.2024

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

Faculté du Génie de la Construction

Département d'Architecture



MEMOIRE DE FIN D'ETDES

Pour l'obtention du Diplôme du Master en Architecture

Thématique : Architecture urbaine

Atelier : Architecture et renouvellement urbain

**« Affirmation de l'entrée Est de Tizi Ouzou par la
réhabilitation et l'extension du département d'architecture ».**



Présenté par :

GUELLAZ Feriel
REMOUS Kaci

Encadré par :

Mr. BETROUNI Omar
Mme. FRENDI Karima

Devant le jury composé de :

Mme. CHERNAI Samia

MAA.UMMTO

Présidente

Mme. MEDDAHI Kahina

MCB.UMMTO

Examinatrice

Mr. MENSOURI Arezki

MAA .UMMTO

Examinateur

Soutenu le : 24.06.2024

Remerciements

Nous remercions le bon Dieu tout puissant qui nous a donné la force, la volonté, le courage et la patience pour mener à bien ce travail.

Nous adressons nos sincères remerciements à nos familles qui nous ont soutenus et encouragés tout au long de notre cursus.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance à nos encadreurs, Monsieur BETROUNI Omar et Madame FRENDI Karima, pour leurs conseils, leurs remarques, leur gentillesse et tous les efforts qu'ils ont fournis tout au long de l'année.

Nous remercions l'ensemble des enseignants qui nous ont accompagnés durant ces cinq années, nous transmettant les connaissances nécessaires à notre formation.

Nous tenons également à remercier l'ensemble du personnel du département d'architecture de Tizi-Ouzou, qui a enrichi notre apprentissage pendant ces cinq ans.

Nos remerciements les plus sincères et chaleureux vont à Mass AMAR Lounas. Vous avez été bien plus qu'une référence ; vous avez été un modèle, un guide, et un véritable mentor. Votre soutien indéfectible et votre bienveillance ont marqué nos esprits et nos cœurs. Pour tout cela, nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à Monsieur ATEK Samir, qui a toujours été disponible pour nous.

Nous remercions aussi ceux qui ont tenté de nous décourager, car ils nous ont poussés à persévérer et à nous surpasser.

Nous exprimons notre vive gratitude aux membres du jury pour nous avoir honorés par leur présence lors de notre soutenance et pour avoir évalué notre travail.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à l'aboutissement de ce travail par leurs pensées, leurs conseils, leurs remarques ou leurs critiques.

« À tous ces intervenants, nous présentons nos remerciements, notre respect et notre gratitude ».

Feriel et Kaci

Dédicaces

Je dédie ce travail en premier lieu à moi-même, car il est le fruit de mes efforts inlassables et de ma persévérance au fil des années. Chaque étape de ce parcours a été marquée par des sacrifices, et aujourd'hui, je suis fier de voir le résultat de tant de détermination et de travail acharné.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à ma famille. Votre soutien indéfectible et vos encouragements constants ont été une source inestimable de motivation pour moi. Vous avez été présents dans les moments de doute comme dans les moments de succès, et je vous en suis éternellement reconnaissante.

À mes chères amies Rima, Rezkia, Noria, Dina, Wissam, Maki, Rosa, Thiziri, Yasmine et Souad, merci d'avoir partagé cette aventure avec moi. Vos encouragements, vos conseils et vos sourires ont illuminé mon chemin, et je suis reconnaissant de vous avoir dans ma vie.

À cette personne spéciale ; Sofiane, je tiens à exprimer ma gratitude la plus profonde. Tes conseils avisés et ton soutien indéfectible ont été des pierres angulaires dans mon parcours.

A toi l'artiste ; Mr Mokrani, un grand merci pour votre soutien inestimable.

À ma personne préférée, Adila Katia, merci de m'avoir influencé avec ton énergie positive et ton optimisme contagieux. Ton soutien m'a aidé à rester concentré et motivé tout au long de ce parcours.

Un remerciement spécial à Monsieur Amar Lounas, qui a été un véritable guide et une source d'inspiration. Votre sagesse et vos conseils ont été essentiels pour me permettre de surmonter les défis et d'atteindre mes objectifs.

Je voudrais également remercier Madame Dif .R et Madame Tizekratt .S pour m'avoir accueilli dans leurs bureaux. Grâce à vous, j'ai pu acquérir une précieuse expérience professionnelle qui m'a permis de grandir et d'évoluer.

A mon binôme Kaci, Ta collaboration, ton soutien, et ta dévotion ont été essentiels tout au long de ce projet. Ensemble, nous avons surmonté des défis, partagé des idées, et trouvé des solutions.

Enfin, je souhaite exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail : les architectes, les écrivains, mes amis et ma famille. Votre contribution, qu'elle soit grande ou petite, a été cruciale pour mener à bien ce projet.

Merci à tous du fond du cœur.

-Ferial-

Dédicaces

Je dédie ce travail en premier à ma chère maman. Merci d'être à mes côtés dans chaque moment de ma vie et de m'encourager durant mon cursus.

A mon cher papa, merci pour les sacrifices que vous avez consentis pour mon éducation et pour que j'atteigne ce niveau.

A ma personne préférée AMINA. Merci de m'avoir soutenu dans tous les moments et de m'encourager.

A mes deux chers frères Youcef, Kamel ainsi mon frère Aissa et sa femme merci de m'avoir supporté, que dieu vous garde pour moi.

A Monsieur l'architecte NAIB Ali, Merci de m'avoir accueilli dans votre bureau, me permettant ainsi d'acquérir une précieuse expérience professionnelle.

A mon binôme Ferial, merci pour ta compréhension, ton sérieux et ton dynamisme.

Enfin, à tous ce qui ont contribué à l'élaboration de ce travail.

-Kaci-

Résumé

Notre travail s'inscrit dans la thématique de l'architecture urbaine, au sein de l'atelier renouvellement urbain, qui se concentre sur la reconstruction de la ville sur elle-même. Nous avons centré notre étude sur l'entrée Est de Tizi Ouzou, un périmètre marginalisé, peu animé et sous-exploité, malgré la présence d'un axe historique et d'une entité universitaire.

Notre démarche s'articule autour de trois phases. La première phase, consiste en l'état des lieux et le diagnostic urbain d'un périmètre défini qui a permis de définir une problématique générale, des objectifs ainsi que des enjeux spécifiques. La seconde phase représente l'intervention urbaine ou bien le plan des actions, dans lequel nous avons mis en place un certain nombre d'actions majeures et mineures pour remédier aux insuffisances identifiées.

Cette proposition urbaine vise à intégrer le périmètre d'étude à la dynamique urbaine, à l'articuler avec le reste de la ville, à promouvoir la mixité fonctionnelle et sociale, et à renforcer la vocation scientifique en ouvrant l'université sur la ville et en y projetant des fonctions compatibles.

Enfin, notre action majeure consiste en un projet structurant (le projet d'architecture) et qui porte sur la réhabilitation et l'extension du département d'architecture Ex-Habitat.

Le projet de réhabilitation et d'extension du département d'architecture est l'aboutissement de cette réflexion urbaine. Il a pour objectif de valoriser l'image de l'entrée Est de Tizi Ouzou, de contribuer aux nouvelles dynamiques du quartier, de s'ouvrir à la ville.

Mots clés

Architecture urbaine – entrée Est de Tizi-Ouzou – affirmation – renouvellement urbain – Réhabilitation-Extension Ex-Habitat.

Abstract

The study falls under the urban architectural theme of the urban renewal workshop, which is centered on the reconstruction of cities. We had directed our attention towards examining the Tizi Ouzou eastern entrance, a neglected region that is underutilized and has a low population density, despite the presence of an historical axis and a university entity.

Our approach is structured into three phases:

The first phase consists of the inventory and urban diagnostic of a predetermined perimeter, which allowed for the definition of a general problem, objectives and particular difficulties.

The second phase represents the urban intervention or the action plan, during which we have addressed the identified deficiencies by putting in place a number of significant and small-scale initiatives.

This urban proposal aims to integrate the study area into urban dynamics, to articulate it with the rest of the city, to promote functional and social diversity, and to strengthen the scientific vocation by opening the university to the city and by projecting compatible functions onto it.

Finally, our major action consists of a structuring project (the architecture project) involving the renovation and extension of the Ex-Habitat architecture department.

The project to renovate and extend the architecture department is the culmination of this urban reflection. Its aim is to enhance the image of the eastern entrance to Tizi Ouzou, contribute to the new dynamics of the district and open up to the city.)

Keywords

The urban architectural– Tizi Ouzou East entrance– Urban renewal – Ex-Habitat– Rehabilitation – Extension

Agzul

Amahil-nney, d win i ikecmen deg tayult n tesnadga, yurez yer usmuynet deg temdint ; yerza aeiwed n lebni n temdint s timmad-is. Tazrawt-nney, nga-tt yef tewwurt n usammer n Tizi Wezzu. Tajumma tamawant i izemren ad tuyal d tamuddirt rnu ad tettusexdem, yas akken tella tihawt n ugellus amazray akked uferdis asdawan.

Tazrawt-nney, nebna-tt yef kraḍ n yihricen : Ahric amezwaru, d addad n wadgen akked usennefru n tjumma n temdint i yettwaxedmen i usebbed n tmukrist tamatut (ugnu amatu) ; iswan akked temḥaddiyin timezliyin. Ahric wis sin, yerza timkeččemt n temdint ney ayawas n tigawin ideg nga kra n tigawin tifellayin (timeqqranin) akked tiyaḍ d tinaddayin (timecṭah) iwakken ad nreqqeṣ tiyerמיwin i yettwakzen.

Asumer-a, d win i yerzan asidef n tjumma n tezrawt yer umbiwele dixel n temdint, iwakken ad t-nesseddu dixel n wayen i d-yeggran seg temdint iwakken dayen ad nzer asdukkel awuran akked usdukel anmetti ; dayen i usiti n umahil usnan s leddi n tesdawit deg temdint akked useyli n twuriwin i yemsadan.

Yer taggara, tigawt-nney tameqqrant, terza asenfar n tyessa (asenfar n tesnadga) win i yerzan aeiwed n lebni akked tnufli n ugezdu n tesnadga i yimezday.

Asenfar n ueiwed n lebni akked tnufli n ugezdu n tesnadga, d agemmuḍ n usnemi deg temdint ; yella-d s yiswi n usnemi d tikci n wazal i tugna n unekcum n temdint n Tizi Wezzu akked uttekki deg yal ambiwele amaynut deg ugmam, akked leddi n temdint.

Awalen isura

Asmuynet deg temdint –Tawwurt n usammer n Tizi Wezzu– asmuynet deg temdint– aeiwed–tanufli

ملخص

يندرج عملنا ضمن موضوع الهندسة المعمارية الحضرية، في إطار ورشة التجديد الحضري، التي تركز على إعادة بناء المدينة على نفسها. لقد ركزنا دراستنا على المدخل الشرقي لمدينة تيزي وزو، وهو نطاق مهمش، قليل النشاط ومهمل، على الرغم من وجود محور تاريخي وكيان جامعي.

تتكون منهجيتنا من ثلاث مراحل. المرحلة الأولى تتضمن تقييم الوضع والتشخيص الحضري لنطاق محدد مما أتاح لنا تحديد مشكلة عامة، أهداف معينة وكذلك قضايا خاصة. المرحلة الثانية تمثل التدخل الحضري أو خطة الإجراءات، حيث قمنا بوضع مجموعة من الإجراءات الرئيسية والثانوية لمعالجة أوجه القصور المحددة.

تهدف هذه المقترحات الحضرية إلى دمج نطاق الدراسة في الديناميكية الحضرية، وتنسيقه مع باقي المدينة، وتعزيز التنوع الوظيفي والاجتماعي، وتعزيز الطابع العلمي بفتح الجامعة على المدينة وإدراج وظائف متوافقة فيها.

أخيراً، تتمثل إجراءاتنا الرئيسية في مشروع هيكلي (مشروع الهندسة المعمارية) الذي يتناول إعادة تأهيل وتوسيع قسم الهندسة المعمارية السابق المعروف بـ «الإسكان». يهدف مشروع إعادة التأهيل والتوسيع لقسم الهندسة المعمارية إلى تحسين صورة المدخل الشرقي لمدينة تيزي وزو، والمساهمة في الديناميكيات الجديدة للحى، والانفتاح على المدينة.

الكلمات الرئيسية

الهندسة المعمارية الحضرية- توسيع -إعادة تأهيل -المدخل الشرقي لتيزي وزو -التجديد الحضري

Table de matières

CHAPITRE INTRODUCTIF.....	1
I- Introduction générale :	2
II- Le renouvellement urbain :.....	5
II.a. Définition du renouvellement urbain :	5
II.b. Les actions liées au renouvellement urbain :.....	6
III- Problématique générale :	7
IV- Problématique spécifique :	7
V- Les hypothèses :.....	7
VI- Les objectifs :.....	7
VII- Méthodologie et outils de recherche :.....	8
Chapitre I : Diagnostic urbain	9
I- Introduction :	10
II- 1. Présentation de la ville de Tizi-Ouzou :	10
II.1.1 Situation géographique :.....	10
II.1.2 Délimitations naturelles :	10
II.1.3 Délimitations géographiques :.....	11
II.1.4 Limites et environnement naturel :.....	11
II.1.5 Accessibilité :	11
II.2 Lecture diachronique de la ville de Tizi-Ouzou :	12
II.2.1 La période romaine 46AJ-1640 :.....	12
II.2.2 La période ottomane 1640-1830 :	12
II.2.3 La période coloniale (1830-1962) :.....	13
<i>Première partie : (1844-1871) :.....</i>	<i>13</i>
<i>Deuxième partie :(1871-1890) :</i>	<i>13</i>
<i>Troisième partie 1880-1950 : Le passage du village à la ville :.....</i>	<i>14</i>
<i>Quatrième partie 1950-1962 :Le passage de l'ilot à la barre :.....</i>	<i>14</i>
II.2.4 La période post coloniale de 1962 -2000 :	15
<i>Première partie : (1962-1975) : la stabilité spatiale :.....</i>	<i>15</i>
<i>Deuxième partie (1975-2000) :</i>	<i>15</i>
II.2.5 Tizi Ouzou et l'éclatement urbain (2000-jusqu'à nos jours) :.....	16
Synthèse de l'évolution de notre périmètre d'étude :.....	17
Synthèse :	17

II.3 État des lieux et diagnostic urbain :	18
II.3.1 Situation par rapport à la ville :	18
II.3.2 Délimitations du périmètre :	18
II.3.3 Accessibilité du périmètre :	18
II.3.3.1. Le système viaire :	18
A. Avenue CHABANE AHCENE :	19
B. Le chemin wilaya 100 :	21
C. La voie de desserte :	22
D. Intersections et nœuds :	23
II.3.3.2 <i>Mobilité urbaine</i> :	25
a. Circulation mécanique privé :	25
b. Transport public :	25
c. Transport universitaire :	25
II.3.3.3 Le système bâti :	26
A. L'habitat :	26
A.1. L'habitat individuel :	26
A.2. L'habitat collectif :	26
B. Les équipements :	26
C. L'ex-habitat :	27
a. L'entité pédagogique :	28
b. L'entité résidentielle :	32
II.3.3.4 Le système non bâti :	35
Analyse SWOT :	37
Tableau des enjeux et des objectifs :	38
Carte des enjeux :	39
Conclusion :	39
Chapitre II : Intervention urbaine	40
I- Introduction :	41
II- Étude des référents :	41
II.1. BOULEVARD PIE IX :	41
II.1.2. Situation :	41
II.1.3. L'intérêt et choix de l'exemple :	41
II.1.4. Les différentes stratégies et actions de requalification	42
a. STRATÉGIE 1 :	42
b. STRATÉGIE 2 :	43

c. STRATÉGIE 3 :	43
d. STRATÉGIE 4 :	43
e. STRATÉGIE 5 :	44
f. STRATÉGIE 6 :	44
g. STRATÉGIE 7 :	44
Plan d'enjeux :	44
II.2. AVENUE TIMES SQUARE NEW YORK MANHATHAN:	46
II.2.1. L'intérêt et choix de l'exemple :	46
II.2.2. Situation :	47
II.2.3. Le programme :	47
II.2.4. Les enjeux du projet :	48
II.2.5. L'image de la ville :	48
II.2.6. COMPRENDRE LE PROCESSUS DE CONCEPTION :	49
III. Synthèse de l'analyse des référents :	52
IV. Intervention urbaine sur le périmètre d'étude :	53
a. Synthèse du diagnostic urbain :	53
b. Synthèse des enjeux :	54
c. Schéma de principe :	54
d. Carte d'actions :	56
IV.1. Actions de l'intervention urbaine :	58
IV.1.1. Actions sur les voies :	58
IV.1.2. Actions sur le nœud Chabane Ahcene :	60
IV.1.3. Action sur l'intersection.....	61
IV.1.4. Actions sur les immeubles d'habitat collectifs :	61
IV.1.5. Action sur le marché :	62
IV.1.6. Actions sur l'unité de police :	63
IV.1.7. Aménagement de terrasses extérieures :	64
a. Terrasses comme espace de restauration :	64
b. Terrasses pour activités et rencontres familiale :	64
c. Terrasses comme espace de travail :	65
d. Terrasse comme espace de rencontre entre amis :	65
IV.1.8. Actions sur l'unité des travaux publics :	66
IV.1.9. Actions sur la maison Toyota :	67
IV.1.10. Actions sur la station de service et la superette l'univers :	68
IV.1.11. Actions sur la salle des fêtes	69

Conclusion :	70
Chapitre III : Approche thématique	71
I. Introduction :	72
II. Présentation du site d'intervention :	72
II.1. Présentation de l'ex habitat :	72
II.2. Composition spatiale de l'ex habitat :	73
a. Les blocs d'études :	73
b. L'amphithéâtre :	73
c. L'administration :	74
III. Synthèse :	74
VI. Problématique :	75
VII. Objectifs :	75
VIII. Présentation du thème :	75
IX. Étude des référents :	76
a. École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg :	76
a.1. Situation et accessibilité :	76
a.1.1 Plan de masse :	76
a.2. Organisation spatiale du projet :	76
a.2.1. Réhabilitation de l'ancien bâti :	76
a.2.2. La passerelle :	77
a.3. Les concepts tirés de ce projet :	80
b. École d'architecture val de seine paris :	80
b.1. Situation et accessibilité :	80
b.1.1 Plan de masse :	80
b.2. Composition volumétrique :	81
b.3. Synthèse de l'analyse du projet :	83
Conclusion :	84
Le programme spatial :	
Chapitre IV : Approche architecturale	86
I- Introduction :	87
II- Choix du site d'intervention :	87
a/ Les composantes du site :	87
b/ Le fonctionnement :	88
III- Idéation :	88
Phase 01 :	88

Phase 02 :	89
IV- Conceptualisation :	89
a. Concepts liés au contexte :	89
b. Concepts liés au thème :	89
V- Schéma du principe :	90
VI- Genèse du projet :	91
VII- Descriptif du projet	93
a. L'aspect formel :	94
L'entrée principale :	94
Partie existante réhabilité :	94
La partie extension :	94
Le volume articulateur :	94
Les amphithéâtres :	95
Entité d'animation urbaine :	95
b. L'aspect fonctionnel :	95
1. Accessibilité :	95
2. Les espaces extérieurs ;	96
1. Le seuil d'entrée :	96
2. Les patios :	96
3. Les espaces de détente :	96
4. Les terrasses :	96
VIII- L'organisation spatiale :	97
1. Le bloc A :	97
2. Le bloc B :	97
3. L'entité recherche :	98
4. L'entité administrative :	98
5. Les amphithéâtres :	99
1. Le Gris : Symbole de Modernité et de Neutralité	101
2. Textures en Bois : Chaleur et Tradition	101
3. Traitements en Verre : Transparence et Légèreté	101
c. L'aspect technique :	103
Conclusion générale :	106

Bibliographie

Annexes

Liste des figures

Figure 1 : Situation de la ville de Tizi ousou l'échelle nationale.....	10
Figure 2 : Schéma de délimitation géographique.....	11
Figure 3 : coupe schématique.....	11
Figure 4 : Schéma de limites environnementales.....	11
Figure 5 : Accessibilité de la ville de Tizi-Ouzou.....	11
Figure 6 : carte de T-O à l'époque romaine.....	12
Figure 7 : carte de T-O à l'époque ottomane.....	12
Figure 8 : carte de T-O 1er époque coloniale.....	13
Figure 9 : carte de T-O 2ème époque coloniale.....	13
Figure 10 : carte de T-O 3ème époque coloniale.....	14
Figure 11 : carte de T-O 4ème époque coloniale.....	14
Figure 12 : opération ZHUN 1980 T-O.....	15
Figure 13 : carte de T-O époque post coloniale.....	15
Figure 14 : carte de l'éclatement urbain.....	16
Figure 15: Bordj de TO en 1857.....	16
Figure 16 : Marché de sebt en 1901.....	16
Figure 17 : insurrection de 1871.....	16
Figure 18 : carte représentant la situation de périmètre par rapport à la ville de TO.....	18
Figure 19 : carte représentant la délimitation de périmètre.....	18
Figure 20 : carte représentant l'accessibilité vers le périmètre.....	18
Figure 21 : cartes représentatives les mécaniques sur les voies ainsi les chemins d'accès.....	19
Figure 22 : carte représentant l'AV Chabane Ahcene.....	19
Figure 23 : vue sur l'Avenue Chabane Ahcene.....	20
Figure 24 : Coupe sur AV Chabane Ahcene.....	20
Figure 25 : Habitat collectif.....	20
Figure 26 : Habitat collectif.....	20
Figure 27 : Trottoir dégradé.....	20
Figure 28 : coupes schématiques sur l'avenue Chabane Ahcene.....	20
Figure 29 : carte représentant le CW100.....	21
Figure 30 : vue sur le chemin de wilaya 100.....	22
Figure 31 : coupe sur CW100.....	22
Figure 32 : carte représentant la voie de desserte.....	22
Figure 33 : vue sur la voie de desserte.....	23
Figure 34 : coupe sur la voie de desserte.....	23
Figure 35 : vue aérienne des intersections.....	23
Figure 36 : Vue sur l'intersection entre CW100 et AV Chaabane Ahcene.....	24
Figure 37 : Vue sur l'intersection entre CW100 et Boulevard Krim Belkacem.....	24
Figure 38: vue en 2D sur l'intersection 01.....	24
Figure 39: vue en 2D sur l'intersection 02.....	24
Figure 40: Vues en 3D sur les intersections.....	24
Figure 41: carte représentant la circulation mécanique publique et privé.....	25
Figure 42: carte représentant la circulation du transport universitaire.....	25
Figure 43: Station de service.....	26
Figure 44: salle des fêtes.....	26

Figure 45: La briqueterie.....	26
Figure 46: unité de police	27
Figure 47: unité des travaux publics.....	27
Figure 48: le campus universitaire.....	27
Figure 49: La résidence universitaire.....	27
Figure 50: vue aérienne sur le périmètre d'étude.....	28
Figure 51 : bloc B de l'entité pédagogique.....	28
Figure 52: photos représentatives du Bloc A de l'extérieur.....	28
Figure 53: croquis de séparation intérieur du Bloc A et B au RDC.....	29
Figure 54: photos représentatives du bloc à l'intérieur.....	29
Figure 55: plan et photos de l'amphithéâtre.....	30
Figure 56: vue extérieur de l'administration.....	31
Figure 57: Croquis de séparation de l'administration.....	31
Figure 58: représentation des espaces des entités pédagogique et résidentielle.....	32
Figure 59: croquis intérieur du bloc résidentiel.....	32
Figure 60: croquis de séparation de bloc administratif et locaux techniques.....	33
Figure 61: Locaux Techniques.....	33
Figure 62: Administration de la résidence.....	33
Figure 63: photos représentatives la résidence universitaire.....	34
Figure 64: Espaces extérieurs.....	34
Figure 65: vues sur le terrain de jeu et l'espace vert.....	34
Figure 66: carte de non bâti.....	36
Figure 67: carte des enjeux	39
Figure 68: l'emplacement géographique de Montréal.....	41
Figure 69: Le boulevard Pie-IX.....	41
Figure 70: Carte d'actions d'intervention du Pie-IX.....	42
Figure 71: Schémas de concept d'organisation spatiale.....	42
Figure 72: Boulevard PIE-IX.....	42
Figure 73: Boulevard PIE-IX.....	43
Figure 74: Boulevard PIE-IX.....	43
Figure 75: Boulevard PIE-IX.....	44
Figure 76: Boulevard PIE-IX.....	45
Figure 77: Boulevard PIE-IX à l'avenir.....	46
Figure 78: Times Square.	46
Figure 79: Boulevard TIMES SQUARE.....	47
Figure 80: La Multifonctionnalité du Boulevard.....	47
Figure 81: Boulevard du TIMES SQUARE.....	48
Figure 82: L'image de la ville.....	48
Figure 83: Développement du Boulevard.....	49
Figure 84: Conception du Boulevard TIMES SQUARE.....	49
Figure 85: Coupe schématique du Boulevard TIMES SQUARE.....	50
Figure 86: développement du Boulevard TIMES SQUARE.....	50
Figure 87: L'aménagement spécifique du Boulevard TIMES SQUARE.....	51
Figure 88: Boulevard TIMES SQUARE avant et après l'intervention.....	51
Figure 89: Schéma du principe.....	55
Figure 90: carte d'actions urbaines.....	56
Figure 91: schéma d'actions global.....	57

Figure 92: Vue en plan sur CW 100.....	58
Figure 93: vue sur L'AVENUE CHABANE AHCENE.....	58
Figure 94: vues sur CW 100.....	58
Figure 95: vue sur CW100.....	59
Figure 96: vue sur l'Avenue Chabane Ahcene.....	59
Figure 97: coupe schématique sur l'avenue Chabane Ahcene.....	59
Figure 98: vue sur le nœud Chabane Ahcene.....	60
Figure 99: vue sur l'habitat collectif.....	60
Figure 100: vue sur l'intersection et le marché de proximité.....	60
Figure 101: vue sur l'immeuble mixte.....	60
Figure 102: vue en 3D sur l'intersection.....	61
Figure 103: SYMBOLE DE L'OLIVIER.....	61
Figure 104: Vue en 3d sur l'intersection.....	61
Figure 105: vue sur l'habitat collectif.....	61
Figure 106: vues sur l'habitat collectif.....	62
Figure 107: vue sur l'immeuble mixte.....	62
Figure 108: vue sur l'immeuble mixte.....	62
Figure 109: vue sur l'immeuble mixte.....	62
Figure 110: vue sur l'unité de police.....	63
Figure 111: vue en 3D sur l'unité de police.....	63
Figure 112: vue sur la terrasse entre les blocs.....	63
Figure 113: vues sur la cité résidentielle.....	63
Figure 114: vue sur l'espace de consommation extérieur.....	64
Figure 115: vue sur l'entrée de l'espace de consommation extérieur.....	64
Figure 116: vue sur l'espace de consommation.....	64
Figure 117: vue sur la terrasse de rencontre familiale.....	65
Figure 118: vue sur la terrasse de rencontre familiale.....	65
Figure 119: vue sur la terrasse de travail.....	65
Figure 120: vues sur les terrasses de rencontre.....	65
Figure 121: Vue sur l'unité des TP.....	66
Figure 122: vue en 3D sur l'état actuel de l'unité des TP.....	66
Figure 123: vue sur le multiplexe.....	66
Figure 124: vue sur la technopole.....	66
Figure 125: vue sur le multiplexe et le technopole.....	67
Figure 126: vue en plan sur la maison Toyota.....	67
Figure 127: vue sur la maison Toyota avant l'intervention.....	67
Figure 128: vue sur la maison TOYOTA.....	67
Figure 129: vue sur la station de services.....	68
Figure 130: vue en plan sur la station de services.....	68
Figure 131: vue sur le parking du marché.....	68
Figure 132 : vue sur le supermarché.....	68
Figure 133: vue sur le jardin du marché.....	68
Figure 134: vue sur la continuité entre les deux jardins square.....	69
Figure 135: vue sur la salle des fêtes.....	69
Figure 136: vue en plan sur la salle des fêtes.....	69
Figure 137: vues sur l'hôtel.....	69
Figure 138: carte de site d'intervention.....	72

Figure 139: vue aérienne sur le site de l'ex habitat.....	73
Figure 140: plan R+1 du bloc A et B.....	73
Figure 141: plan RDC du bloc A et B.....	73
Figure 142: plan de l'amphithéâtre.....	73
Figure 143: croquis de séparation de l'administration.....	74
Figure 144: vue sur l'école de Strasbourg	76
Figure 145 : vue aérienne sur l'école de Strasbourg.....	76
Figure 146: plan de masse.....	76
Figure 147: vue sur l'ancien bâti.....	77
Figure 148: coupe sur l'école.....	77
Figure 149: vue sur la passerelle.....	77
Figure 150: vue en 3D sur l'ancien bâti de l'école et l'extension.....	77
Figure 151: plan sous-sol de l'école.....	77
Figure 152: vue sur l'entrée de l'école.....	78
Figure 153: vue sur le hall d'entrée.....	78
Figure 154: plan RDC de l'école.....	78
Figure 155: plan R+1 de l'école.....	78
Figure 156: Plan R+2 de l'école.....	78
Figure 157: plan R+6 de l'école.....	79
Figure 158: plan de toiture.....	79
Figure 159: vue sur l'amphithéâtre.....	79
Figure 160: vue sur l'atelier.....	79
Figure 161: vue sur la bibliothèque.....	79
Figure 162: vue sur la passerelle.....	79
Figure 163: vue sur l'espace central.....	79
Figure 164: vue sur l'escalier.....	79
Figure 165 : vue sur l'école d'architecture val de seine-paris.....	80
Figure 166 : plan de masse de l'école.....	80
Figure 167: vue sur l'école d'architecture val de seine-paris.....	81
Figure 168: Organigramme spatiale de la SUDAC.....	81
Figure 169: Organigramme spatiale du nouveau bâtiment.....	81
Figure 170 : plan entresol.....	82
Figure 171: plan rdc	82
Figure 172: coupe transversale	82
Figure 173 : vue sur l'entree de l'ecole	82
Figure 174: vue sur la bibliothèque	82
Figure 175: vue sur l'espace centrale	82
Figure 176: vue sur la passerelle.....	82
Figure 177: vue sur l'amphithéâtre.....	83
Figure 178: vues sur le passage à l'étage	83
Figure 179: vue sur les salles d'exposition.....	83
Figure 180: vue sur la matériau thèque.....	83
Figure 181: carte de délimitation de l'ex habitat	87
Figure 182: vue aérienne sur la parcelle d'intervention.....	88
Figure 183: schéma représente l'idéation sur la parcelle d'intervention.....	90
Figure 184: étape de l'intervention sur le bâti existant.....	91
Figure 185: Matérialisation de la relation entre le département et la résidence.....	91

Figure 186: les axes structurants du projet.....	91
Figure 187: étape d'intégration des patios.....	92
Figure 188: matérialisation du 1er parcours.....	92
Figure 189: Matérialisation du 2ème parcours.....	93
Figure 190: vue sur le seuil d'entree.....	93
Figure 191: l'accessibilite vers le projet	95
Figure 192: plan Rdc traité par auteurs	99
Figure 193: plan R+1 traité par auteurs.....	100
Figure 194:plan r+2 traite par auteurs	100
Figure 195: vue sur la façade principale.....	102
Figure 196: vue sur les patios.....	102
Figure 197: vue sur le bloc a rehaabilité et la relation avec la residence.....	103
Figure 198: joint de dilatation.....	104
Figure 199: joint de rupture.....	104
Figure 200: Fixation des panneaux de laine de roche.....	105

CHAPITRE INTRODUCTIF

I- Introduction générale :

La ville contemporaine traverse une crise structurelle multidimensionnelle, elle est à la fois spatiale, sociale et économique. Elle est le fait aussi et surtout de la croissance urbaine exagérée et incontrôlée. La croissance urbaine n'a pas changé seulement d'échelle, elle a aussi changé de nature. Les villes algériennes sont caractérisées par la perte des caractères de l'urbain qui se traduit par des dysfonctionnements formels et fonctionnels de l'espace.

La ville est une alchimie complexe qui exige à la fois un minimum de densité et de mixité ayant pour principe la production de la diversité (des formes urbaines, des institutions, des cultures, ...) en vue d'éviter les risques de banalisation dichotomique de la ville ¹entre centre et périphéries et par la circulation et la voirie qui deviennent problématiques. Tout cela implique la perte de l'urbanité. « *L'urbanité est, selon F- Choay, la relation qui lie d'une part un lieu bâti et sa configuration spatiale, et d'autre part, l'aptitude du groupe qui l'occupe à générer des liens sociaux et conviviaux* ».

Concernant la gestion et la planification de la croissance urbaine en Algérie, les instruments essentiels sont le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) et le POS (Plan d'Occupation des Sols). Le premier est un schéma de structure qui a pour objectifs la définition des principes d'organisation et du développement en fonction de la politique urbaine et de l'aménagement du territoire : rôle économique de l'agglomération, fonction administrative et tertiaire, caractère infrastructurel. Le second, le POS, doit définir les droits des sols c'est-à-dire préciser ce qui est possible de faire à l'intérieur de son périmètre ; et ce, en accord avec les perspectives de développement à court et à moyen terme (travaux à réaliser, expropriation et construction des réserves foncières). Il rappelle les servitudes créées par le PDAU et est l'ensemble des obligations diverses pouvant intervenir au-dessus, sur et au-dessous du territoire ; il statue sur les usages du sol.

Force est de constater que dans l'élaboration de ces instruments la démarche est techniciste linéaire et exclue toute approche sociologique et anthropologique de l'espace urbain. Les défaillances ayant généré ces aspects négatifs se situent à différents niveaux dans les modes de gestion de la part des acteurs publics (niveau national, régional et local). Ces actions résultant

¹ "Banalisation dichotomique de la ville" pourrait se référer au processus par lequel les villes deviennent ordinaires ou banales dont les projets de développement urbain négligent la diversité des besoins urbains.

de l'application de ²ces instruments sur le terrain sont loin d'être issu d'une quelconque concertation ou négociation ; mais elles sont le fait d'un rapport, à sens unique, excluant toute démarche de projet urbain et toute approche démocratique dans le processus d'élaboration, de production, d'appropriation et représentation de l'espace urbain.

Ainsi pour comprendre la ville aujourd'hui, suppose, peut-être plus que jamais, l'adoption d'une perspective pluridisciplinaire. En effet, la complexité des réalités urbaines exige des études à des niveaux différents et des interventions de différents acteurs : sociologues, politologues, urbanistes, économistes, historiens, ... et toute intervention doit être axée sur l'implication et la participation citoyenne.³

Après la révolution industrielle, l'Algérie a connu de profondes transformations urbaines qui ont devenu le fait marquant d'une société vivant des transformations rapides, générant souvent des tensions, qui affectent les modes de vie comme les structures sociales. Alors que la population générale de l'Algérie a triplé durant cette période, ce qui a donné naissance à l'informel urbain qui est une production illicite, se développant en dehors de la législation et de la réglementation.

Depuis 2001, une politique de développement durable est progressivement adoptée en Algérie, par la mise en place des outils juridiques, réglementaires et institutionnels nouveaux, par l'engagement de l'élaboration des chartes communales environnementales qui devaient aboutir à l'élaboration des Agendas 21 locales, par le lancement des nouveaux instruments d'urbanisme. Cet arsenal n'est cependant pas complet, sa mise en œuvre subit des retards et les outils d'urbanisme non actualisés obéissent encore aux anciens textes et aux réflexes de planification directive centralisée, essentiellement spatiale. Parallèlement, et malgré les efforts des autorités à juguler le phénomène, se développe tout un pan de l'économie urbaine informelle qui conduit à des extensions ou transformations du tissu urbain non conformes aux orientations planifiées. S'ensuit alors la destruction du paysage urbain, de la qualité de vie et le gaspillage des ressources dans une situation de stress hydrique, d'épuisement progressif des ressources énergétiques non renouvelables et de la raréfaction du foncier, qui devraient conduire,

² Livre la ville autrement sous la direction de pierre Delorme.

³ L'Urbanisme face aux villes anciennes TRADUIT DE L'ITALIEN PAR JEAN-MARC MANDOSIO, AMÉLIE PETITA ET CLAIRE TANDILLE INTRODUCTION DE FRANÇOISE CHOAY OUVRAGE TRADUIT AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE (DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

logiquement, à des opérations musclées de renouvellement urbain, capables de redresser la situation dans la mesure du possible.⁴

Le renouvellement urbain désigne l'ensemble des interventions mises en œuvre dans les quartiers en crise, en vue d'améliorer leur fonctionnement et de favoriser leur insertion dans la ville. Ces interventions empruntent plusieurs voies et vont de la restructuration à l'amélioration de la desserte des transports, de la création de nouveaux services publics, à l'implantation d'entreprise et l'accompagnement social des habitants.

La pratique du renouvellement urbain est une constante de l'histoire des villes sans remonter à Jéricho, l'une des plus anciennes cités du monde antique reconstruites des dizaines de fois sur elle-même et dont les décombres superposés témoignent des continuelles renaissances, toutes les villes ont, elles aussi, connu des changements, des bouleversements, des métamorphoses...

Le paysage actuel de nos espaces urbains, leur peuplement, leur usage est le produit de longues évolutions marquées par des phases de développement, d'abandon et de reconquête.

Les mutations de l'espace urbain sont toujours liées à des transformations économiques, sociales, ou culturelles dont elles marquent les étapes.

Si l'évolution constante des villes témoigne de leur vitalité, il n'en demande pas moins d'être anticipée et maîtrisée à travers une stratégie bien définie. Aujourd'hui, le renouvellement urbain apparaît comme une nouvelle pratique de l'aménagement, avec un double objectif, travailler sur les secteurs vieillissants et défavorisés de la ville, tout en répondant aux exigences de gestion économe de l'espace. Le renouvellement urbain s'inscrit dans une appréhension globale de la ville, avant de réutiliser une friche, requalifier un quartier ancien ou social, réaménager un lieu délaissé en espace public, il faut d'abord envisager et comprendre le fonctionnement de la ville, du quartier en fonction des problématiques économiques, sociales et urbaines.

Dans ce cadre où les notions d'attractivité et la dynamique des villes deviennent l'une des priorités d'aménagement du territoire, le renouvellement urbain peut être une solution idéale pour revitaliser les zones urbaines en difficulté et améliorer la qualité de vie des habitants et surtout de les extraire de leur marginalisation. Michel Maffesoli a montré que « *la ville ne tue*

⁴ Saïd Belguidoum, Najet Mouaziz, L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale, Dans *Espaces et sociétés* 2010/3 (n°143), pages 101 à 116.

pas le désir du citoyen d'être en rapport avec les autres et qu'ainsi dans la ville anonyme se créeront des lieux de rassemblement indispensables à la socialité »

Dans cette optique, notre attention s'est portée sur l'entrée Est de la ville de Tizi-Ouzou qui se distingue par son caractère de marginalité et de périphérie et qui connaît un déséquilibre flagrant en termes de planification urbaine accentué par des problèmes liés à la mobilité et la quasi-inexistence des espaces d'expression sociale ou ce que l'on appelle des lieux de vie faisant de cet espace un lieu de transit au lieu d'un lieu de destination.

II- Le renouvellement urbain :

II.a. Définition du renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain procède d'une volonté politique récente, il associe des objectifs sociaux, économiques, environnementaux qui tendent profondément à réorienter, à moyen et long terme, le devenir des villes.

Ce renouvellement répond aussi, dans l'immédiat et plus concrètement, aux difficultés qui caractérisent différents territoires déjà urbanisés. Il s'agit d'un basculement, sinon d'une refondation des politiques urbaines, puisque, en réaction contre des décennies d'extension des agglomérations, consommatrice d'espaces agricoles ou naturels, les pouvoirs publics souhaitent à la fois ralentir l'étalement urbain et rendre à chaque quartier de la ville plus d'homogénéité sociale, de vitalité économique et de qualité à son cadre de vie.

Comme toute politique urbaine, le renouvellement urbain s'appuie sur l'utilisation d'un ensemble de procédures, d'outils juridiques, de montages opérationnels appropriés, mais en amont desquels s'impose la disponibilité, sinon la mobilisation de la ressource foncière, condition fondamentale de tout aménagement urbain.

La loi grecque de 1997 donne également une définition du renouvellement urbain « comme l'ensemble des actions, mesures, interventions et procédures en matière d'urbanisme et d'architecture spéciale ... visant à améliorer les conditions de vie des habitants et l'espace urbain, ainsi que la protection et la mise en valeur d'éléments culturels, historiques et esthétiques d'une zone urbaine ».

En Roumanie, le Ministère du développement régional définit le renouvellement urbain comme « la revitalisation des zones urbaines en difficulté ». Ces définitions ont l'intérêt de

souligner que les opérations de renouvellement urbain concernent le tissu urbain existant, et qu'elles se caractérisent par la diversité des objectifs.^{5 6}

II.b. Les actions liées au renouvellement urbain :

La rénovation urbaine : La rénovation urbaine est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire et la lutte contre les inégalités territoriales, en son **sens premier**, elle consiste en une **reconstruction** de nouveaux bâtiments, voire de quartiers entiers dans le cadre d'une opération d'urbanisme, après destruction de l'existant. Lors d'une rénovation, la reconstruction peut se faire selon des plans et une architecture qui peuvent être radicalement différents de la situation antérieure. Il s'agit de transformer ⁷en profondeur des quartiers présentant des fragilités et des difficultés socio-économiques.

La réhabilitation urbaine : est une opération d'aménagement urbain qui consiste à rénover (ou renouveler) sans détruire ou même raser les constructions déjà existantes à la différence de la rénovation urbaine. La réhabilitation suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné, et peut s'accompagner d'un changement de fonction ou d'image. ⁸

La requalification urbaine : Consiste à modifier les qualités physiques d'un espace afin de lui attribuer une nouvelle vocation et lui offrir de nouveaux usages.⁹

La restructuration urbaine : c'est une action qui poursuit l'objectif d'une mutation radicale de la fonction, forme et structure de l'espace urbain.

Traitement approprié aux espaces souffrant d'un fort degré de dysfonctionnement à l'égard de la dynamique socio-économique, dont les caractères ne présentent aucune contrainte pour une transformation radicale.¹⁰

5 Jocelyne Dubois-Maury, Chapitre 6 La participation des propriétaires au renouvellement urbain, dans Cahiers du GRIDAUH 2004/2 (N°10), pages 81 à 98

6 Yves Jégouzo, La notion de renouvellement urbain, Dans Cahiers du GRIDAUH 2014/4 (N° 27), pages 13 à 24.

7 Article d'origine de (ST) 2005 et (MCD) 2015, réécrit par (SB et CB) en novembre 2021. Dernière modification (JBB), février 2022.

8 Cours de Mme Abbas ; enseignante à USTHB

9 Mémoire DEBIT Djamila IDDIR Thafath, encadrée par Mr Betrouni .O, soutenu le 26/06/2023

10 Brahim ben Youcef ; Analyse urbaine éléments de méthodologie

III- Problématique générale :

Ainsi le diagnostic de ce périmètre a mis en lumière l'existence d'une rupture d'échelle et fonctionnelle entre les composants de ce dernier d'un côté et entre ce périmètre et le reste de la ville de l'autre, ce qui nous a conduit dans l'élaboration de notre stratégie d'intervention à se poser des questions qui dépassent l'échelle d'un simple bâtiment. Elles traitent des problématiques à des échelles intermédiaires. C'est une opération urbaine qui vise différents buts tels que l'aménagement de nouveaux espaces publics, l'introduction de nouvelles fonctions économiques et culturelles, assurer la mixité sociale et fonctionnelle ainsi que l'introduction des moyens de déplacement en commun doux et écologiques.

Ceci nous a conduits à formuler une problématique générale qui se décline comme suit :

- Comment remédier au caractère marginal et périphérique de l'entrée-Est de la ville Tizi-Ouzou et faire d'elle un lieu de destination tout en l'articulant avec la ville ?

IV- Problématique spécifique :

- Comment affirmer l'imagibilité de l'entrée-Est de la ville de Tizi-Ouzou en tirant profit de l'entité universitaire en tant que qualificateur et source d'animation et d'attractivité dans le périmètre ?

V- Les hypothèses :

- Requalification de l'Ex-Habitat en un projet qui présente un élément catalyseur de l'entrée-est.
- Renforcement de la mixité sociale et fonctionnelle du périmètre à travers la projection de nouveaux équipements.
- Oxygéner le périmètre avec l'aménagement des espaces extérieurs de qualité

VI- Les objectifs :

- Garantir une fluidité d'intégration entre l'entrée Est et le tissu urbain, éliminant ainsi son aspect périphérique et marginal.
- Transformer l'entité universitaire en un connecteur essentiel entre le grand public et la communauté universitaire, et faire d'elle un pôle attractif au sein du périmètre.
- Changement de statut du périmètre, vers un quartier productif au lieu de consommateur.
- Remédier au caractère transitoire du périmètre.
- Optimiser la qualité de vie des habitants.

VII- Méthodologie et outils de recherche :

Afin de répondre aux problématiques posées et parvenir aux objectifs assignés, nous avons organisé notre travail comme suit :

Chapitre introductif :

Il comporte l'introduction générale, la problématique générale et spécifique, les hypothèses, les objectifs et la démarche à suivre.

Chapitre I : Diagnostic urbain

Il repose sur une approche contextuelle qui est une étude précise et exhaustive de l'état des lieux qui se résumant en étapes suivantes :

La lecture historique de la ville ainsi que le périmètre d'étude, l'état des lieux et le diagnostic urbain du périmètre d'étude.

Chapitre III : Intervention urbaine

Il résume notre proposition urbaine, qui consiste à la mise en place de la stratégie du renouvellement urbain, s'appuyant sur l'analyse de référents, elle comporte la proposition urbaine basée sur l'élaboration d'un plan d'actions permettant d'atteindre les objectifs et les enjeux retracés précédemment.

Chapitre IV : Approche Thématique

Il comporte l'analyse des référents et l'étude programmatique ainsi que les concepts liés à la thématique choisie.

Chapitre V : Approche architecturale

Il représente notre projet architectural qui constitue une des actions majeures qui s'inscrit dans notre démarche globale et qui contribue à la réalisation des enjeux prédéfinis pour notre périmètre d'étude.

Chapitre I : Diagnostic urbain

I- Introduction :

Connaître une ville n'est pas simple, surtout qu'elle est vaste et demeure une création historique particulière ; elle n'a pas toujours existé mais est apparue à un certain moment de l'évolution des sociétés, et peut disparaître ou être radicalement transformée à un autre moment.

Le début n'est pas le fait d'une nécessité naturelle mais celui d'une nécessité historique qui a un début et peut avoir une fin. En revanche, l'état actuel de la ville de Tizi-Ouzou n'est qu'un résultat d'une de transformations successives sur le plan historique et urbain.

Cette lecture diachronique a pour objectif de mettre en évidence le processus de transformation de la ville de Tizi-Ouzou à travers le temps pour arriver à son état actuel ; ainsi que l'identification du cas d'étude qui est l'entrée Est et son évolution à travers les différentes périodes historiques.

II- 1. Présentation de la ville de Tizi-Ouzou :

II.1.1 Situation géographique :

Tizi -Ouzou « la capitale du Djurdjura » ou « la ville des Olives », Située dans un territoire que les géographes désignent par la grande Kabylie, se situe à 100 kilomètres de la capitale, elle offre un exemple intéressant de ville de montagne, dont l'évolution accélérée a permis de passer du stade du village à celui d'une grande ville en seulement un siècle et demi.

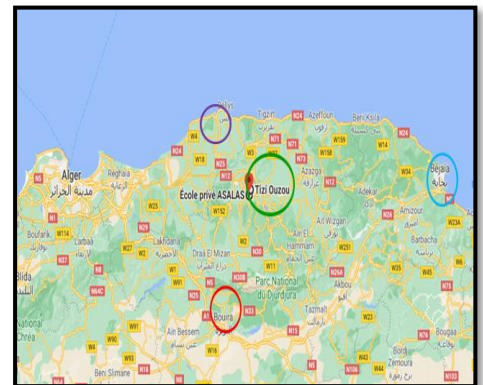


Figure 1: Situation de la ville de Tizi ouzou l'échelle nationale.
Source : Google maps

II.1.2 Délimitations naturelles :

Elle est délimitée :

Au Nord par la mer Méditerranée, à l'Est par la wilaya de Bejaia, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdes et au Sud par la wilaya de Bouira. Tizi Ouzou ville singulière, 3 en 1 ! Trois villes forment une ville : haute ville, basse ville et nouvelle ville. Des agglomérations bien distinctes¹¹ entre elles avec des frontières lisibles même si elles ne sont pas réelles.

¹¹ PDAU Tizi Ouzou, Révision 2008.

II.1.3 Délimitations géographiques :

La ville de Tizi-Ouzou est délimitée au nord par Sidi Naamane et Ait Aissa Mimoune, à l'est par Ouagenoun et Tizi Rached, à l'ouest par Draa Ben Khedda et Tirmatine et au sud par Irdjen, Beni Zmenzer et Souk el Tenine.

II.1.4 Limites et environnement naturel :

Tizi-Ouzou est délimitée au Nord par la mer Méditerranée, et située entre deux oueds : - Oued Sébaou à L'Est, Oued Fali à L'Ouest et entourée par deux monts : Hasnaoua au Sud,

Belloua au nord Elle recèle un potentiel paysager important, avec une position stratégique par rapport au relief, et se présente comme un point d'articulation entre la plaine et la montagne.



Figure 2: Schéma de délimitation géographique. Source : Auteurs

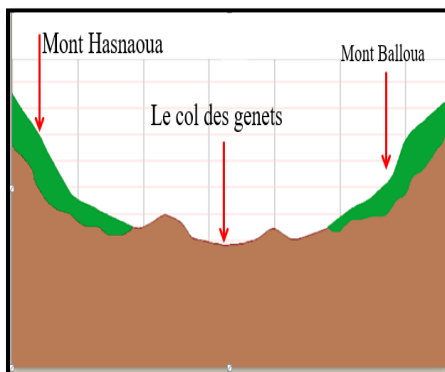


Figure 3 : coupe schématique. Source : Auteurs.

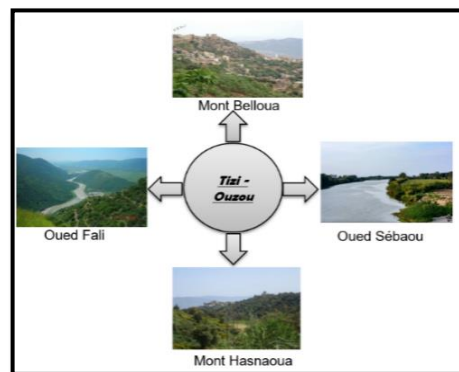


Figure 4 : Schéma de limites environnementales. Source : Auteurs

II.1.5 Accessibilité :

La ville de Tizi-Ouzou est traversée par deux axes :

- La RN12 qui assure les liaisons Alger-Tizi-Ouzou -Bejaia.
- La RN 72 qui relie Tizi-Ouzou à Tigzirt

De part son système viaire complexe, la ville de Tizi-Ouzou est Accessible pour l'ensemble des villages et Communes limitrophes.

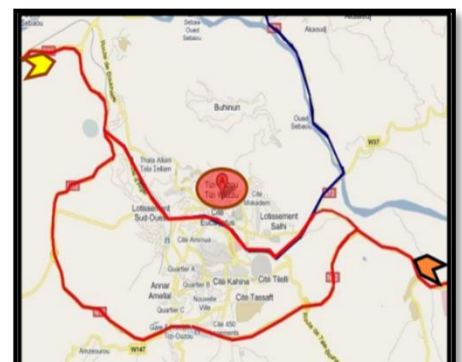


Figure 5 : Accessibilité de la ville de Tizi-Ouzou. Source : PDAU TO.

— Axe Alger –Bejaïa

— Axe Tizi ouzou –Tigzirt

II.2 Lecture diachronique de la ville de Tizi-Ouzou :

L'étude diachronique touche à des domaines différents comme la sociologie urbaine, l'histoire économique, la géographie urbaine, l'archéologie, etc. Elle s'appuie notamment sur des monographies locales. Les villes sont nées d'un processus historique, c'est pour ça qu'on dit que : tout fait historique produit un fait urbain.

Cette étude va nous permettre de découvrir l'évolution de la ville de Tizi -Ouzou au cours de son histoire, ainsi que l'évolution de notre périmètre d'étude.

II.2.1 La période romaine 46AJ-1640 :

a. Faits historiques

La pénétration des romains et leur installation sur le col des genêts.

b. Faits urbains

- La création de l'axe territorial Alger-Bejaia (Axe de transport)
- Création d'un poste de surveillance sur le col des genêts vu Son emplacement stratégique.

II.2.2 La période ottomane 1640-1830 :

a. Fait historiques

- Pénétration des ottomans en 1640.

b. Faits urbains

- La préservation de l'axe routier (Alger-Bejaia).
- La Création du 1^{er} village traditionnel « La Smala¹²»
- Transformation du poste de surveillance en un Bordj militaire en 1720.
- Création du Souk Sebt Khoja sur l'axe territorial.¹³

c. Éléments de permanence ¹⁴

- L'axe territorial Alger-Bejaia.

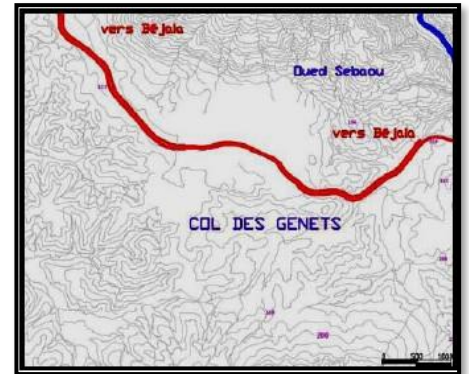


Figure 6 : carte de T-O à l'époque romaine.
Source : Service cadastre TO

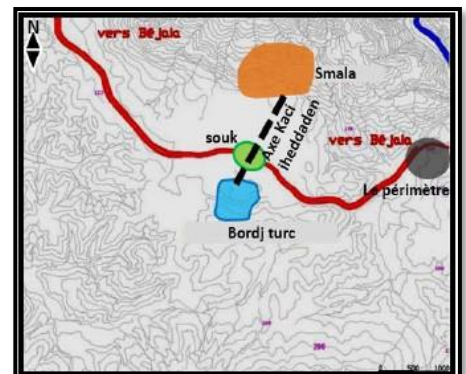


Figure 7: carte de T-O à l'époque ottomane. Source : service du cadastre

¹²La smala : Le terme "smala" peut avoir différentes significations. Dans un contexte historique, "smala" était un terme utilisé en Afrique du Nord, particulièrement à l'époque de la colonisation française de l'Algérie, pour désigner l'entourage ou le camp d'un chef tribal ou d'un commandant militaire. Il incluait souvent leurs partisans, leur famille et leurs serviteurs. "Smala" peut également être utilisé de manière familière pour désigner un petit groupe de personnes proches et soudées, souvent partageant un but ou un intérêt commun. Il est donc important de prendre en compte le contexte dans lequel le mot est utilisé

¹³ Saïd DOUMANE ; Historique d'un col et son urbanisation, Insaniyat N°54, octobre -décembre 2011.

¹⁴ Saïd DOUMANE ; Historique d'un col et son urbanisation, Insaniyat N°54, octobre -décembre 2011.

- Le bordj de Tizi-Ouzou.

II.2.3 La période coloniale (1830-1962) :

Première partie : (1844-1871) :

a. Faits historiques

- Colonisation française en 1844.

b. Faits urbains

Les Français ont gardé l'axe territorial.

- 1855 : Transformation du bordj en caserne militaire Pour la surveillance.
- 1858 : Création d'un centre de peuplement Européen (Le tracé en damier).
- Déplacement du souk vers l'ouest de la ville.

Deuxième partie :(1871-1890) :

a) Faits historiques

- 1871 : l'insurrection d'el Mokrani.
- 1872 : Le noyau initial devient Pole de croissance démographique et d'activités.

b. Faits urbains

- Créations des boulevards en 1888 qui assurent les articulations avec les nouvelles extensions.
- Destruction d'une partie du Village kabyle « La smala ».
- L'extension du noyau initial vers le nord, il devient donc un pôle de croissance par l'application du plan de recasement.

c. Éléments de permanence

- L'axe territorial Alger-Bejaia.
- Le bordj turc, Le souk, Le village kabyle smala.

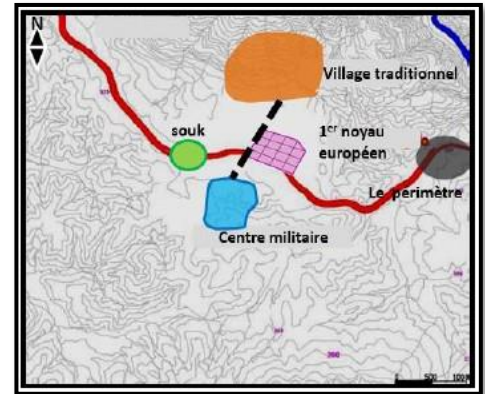


Figure 8 : carte de T-O 2ème époque coloniale
source : service du cadastre de TO

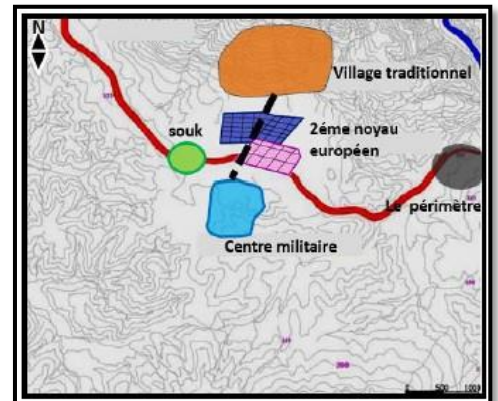


Figure 9: carte de T-O 2ème époque coloniale
source : service du cadastre de

Troisième partie 1880-1950 : Le passage du village à la ville :

a. Faits historiques

- 1888 : avènement du chemin de fer Alger- Thénia.

b. Faits urbains

- Une extension vers l'ouest due à la création de Chemin de fer.
- 1880 - 1950 : L'axe Bejaïa - Alger devient une ligne de croissance matérialisée par de grands équipements

Tels que : la gare ferroviaire, L'Hôpital, l'hôtel de la ville ...etc.

c. Élément de permanence

- L'axe territorial et le bordj et le noyau initial

Quatrième partie 1950-1962 : Le passage de l'îlot à la barre :

a. Faits historiques

- La politique de terre brûlée en zone de montagne qui a engendré l'insécurité.
- L'exode rural en 1956.
- 1958 : lancement du plan de Constantine par De Gaulle (Plan de développement social et économique).

b. Faits urbains

- Création des cités de recasement (Mokadem, carrière).
- Apparition des premières barres (H.L.M). (La cité CADI et la cité des eucalyptus)
- La deuxième série de Barres ; la cité des « Genets » ; les Immeubles « Le Djurdjura » ; et « Le Mont-Blanc ». ¹⁵

c. Éléments de permanence

- L'axe territorial, la caserne militaire

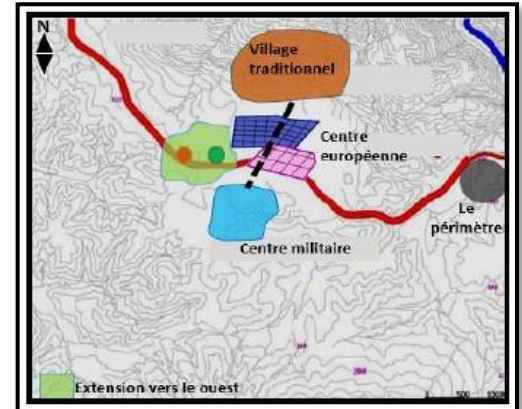


Figure 10: carte de T-O 3ème époque coloniale. Source : service du cadastre de Tizi Ouzou.

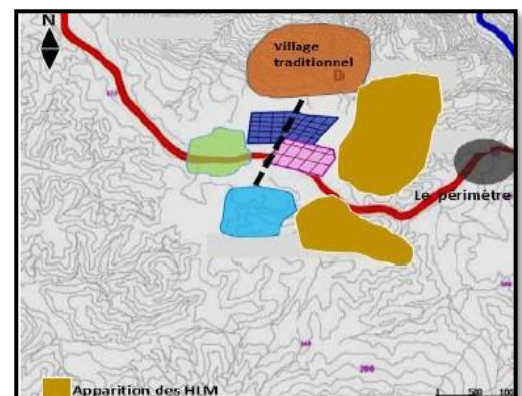


Figure 11: carte de T-O 4ème époque coloniale. Source : Service du Cadastre de Tizi Ouzou.

¹⁵ Saïd DOUMANE ; Historique d'un col et son urbanisation, Insaniyat N°54, octobre -décembre 2011.

- Le tissu colonial et les voies structurantes

II.2.4 La période post coloniale de 1962-2000 :

Première partie : (1962-1975) : la stabilité spatiale :

a. Faits historiques

- Tizi-Ouzou devient capitale régionale après le lancement de deuxième plan quadriennal (1974-1977)
- 1975 : Introduction du PUD (Plans d'Urbanisme Directeurs) et le PUP (Plans d'Urbanisme Provisoires).



Figure 12 : opération ZHUN 1980 T-O.
Source : mémoire de fin d'étude.

b. Faits urbains

- Le plan spécial de 1968-1975 qui annonce la relance du développement avec l'implantation de plusieurs édifices, comme : La construction d'équipements
- Socio - économiques, éducatifs et hôteliers : maison de la culture, hôtel Lala Khedidja... etc.
- Réalisation de pôles universitaires ; campus Hasnaoua et Oued Aissi en 1975.
- Habitat résidentiel de type lotissement comme : Lotissement Bouaziz.¹⁶

Deuxième partie (1975-2000) :

a. Faits historiques

- 1990-2000 : Adoption de nouveaux instruments d'urbanisme Le PDAU et le POS.
- Démographie et exode rural

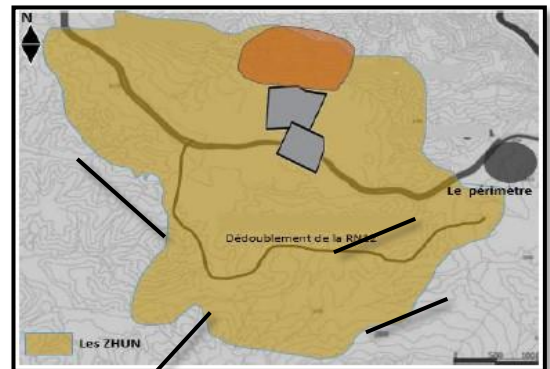


Figure 13: carte de T-O époque post coloniale.
Source : Service du cadastre de TO.

b. Faits urbains

- Eclatement Est-Ouest.
- Réalisation de nombreux programmes publics industriels et résidentiels à l'ouest de la ville puis à l'est vers Oued Aissi de 1975-1985.
- Etablissement d'un vaste programme d'habitat urbain ZHUN Sud appelé nouvelle ville en 1980.
- Occupation anarchique des terrains avec des lotissements privés/publics et les coopératives immobilières.

c. Eléments de permanence

¹⁶ Saïd DOUMANE ; Historique d'un col et son urbanisation, Insaniyat N°54, octobre -décembre 2011.

- Route Alger-Bejaïa, village traditionnel, village colonial, les HLM, les ZHUN et les coopératives immobilières.

II.2.5 Tizi Ouzou et l'éclatement urbain (2000-jusqu'à nos jours) :

a. Faits historiques

- Nouvelle stratégie de développement de Tizi-Ouzou.

b. Faits urbains

- Eclatement de la ville dans les directions EST-OUEST.
- Construction anarchique des lotissements privés/Publics et les coopératives immobilières.
- Lancement de grands projets routiers et autoroutiers.

c. Eléments de permanence

- L'axe territorial et la caserne militaire.
- Les coopératives immobilières.^{17 18}

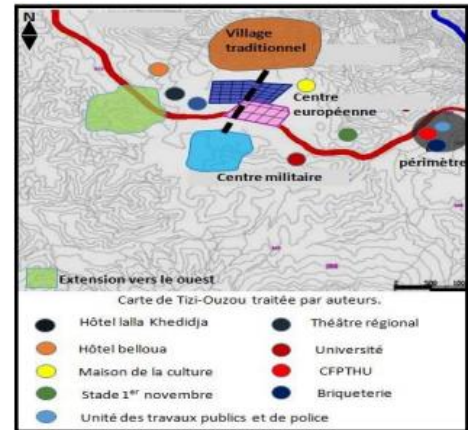


Figure 14: carte de l'éclatement urbain.
Source : service cadastre TO.

Photos d'archive¹⁹



Figure 15 : Bordj de TO en 1857.
Source : Dessin de M.CH, TO ; ma ville natale, Salah Selloum

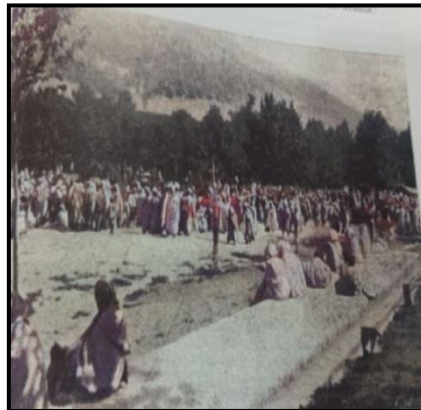


Figure 16 : Marché de sebt en 1901.
Source : TO, ma ville natale, Salah Selloum.



Figure 17 : insurrection de 1871
source : Tizi Ouzou, ma ville natale,

¹⁷ Saïd DOUMANE ; Historique d'un col et son urbanisation, Insaniyat N°54, octobre -décembre 2011.

¹⁸ Tizi-Ouzou, naissance et développement d'une ville dans un espace montagnard de tradition rurale : étiologie d'un ratage urbain.

¹⁹ Salah selloum, Tizi ouzou, ma ville natale.

Synthèse de l'évolution de notre périmètre d'étude :

Au fil de son histoire, notre périmètre d'étude a évolué d'un simple axe de passage pendant les périodes romaine, ottomane et coloniale, la ville a connu toujours un développement mais toujours l'entrée Est reste négligée....

En revenant vers la période post coloniale, c'est dans cette période que notre périmètre d'étude a commencé à voir les traces de l'urbanisation.

Ainsi, bien que le périmètre d'étude ait été initialement destiné à des fins résidentielles, il persiste en tant que zone marginale et périphérique, malgré la présence de l'institut, désormais transformé en département d'architecture, structure qui aurait vocation à jouer un rôle moteur dans la dynamisation de ce quartier.²⁰

Synthèse :

Après avoir analysé l'évolution historique de la ville de Tizi- Ouzou, On vient à confirmer la citation de ROBERT KRIER ;

« Que n'importe quelle ville se construise sur celle qui la précède ; non pas juste les villes mais mêmes les sites ont des processus de leur formalisation qui donnent une identité propre à elle ».

Cependant, la modernisation urbaine s'attaque à un défi ancien, né de l'expansion des villes et de l'essor de l'urbanisation. Autrefois perçu comme une solution essentielle pour transformer les anciennes villes en villes modernes idéales, notre ville est désormais loin de cette philosophie dans notre périmètre d'étude, malgré sa position stratégique.

²⁰ Tizi-Ouzou, naissance et développement d'une ville dans un espace montagnard de tradition rurale : étiologie d'un ratage urbain.

II.3 État des lieux et diagnostic urbain :

II.3.1 Situation par rapport à la ville :

La porte Est de Tizi-Ouzou, où se situe notre périmètre d'étude, reste stratégique comme entrée clé de la ville. Elle est marquée par son caractère périphérique et joue un rôle très important dans L'image de la ville.

II.3.2 Délimitations du périmètre :

Le périmètre d'étude constitue un point de transition entre l'extérieure et la ville de Tizi-Ouzou du côté EST. Il est délimité comme suit :

- Des terrains privés à l'est et à l'ouest.
- Au sud se trouvent la briqueterie, et des terrains privés.
- Au nord se trouve un quartier résidentiel.
- 1 - La briqueterie.
- 2 - Périmètre d'étude.
- 3 - Quartier résidentiel.

II.3.3 Accessibilité du périmètre :

Le périmètre est accessible par un seul moyen de transport qui est le bus :

- De l'extérieur par la RN12 (L'avenue CHABANE Ahcène).
- De la ville par l'avenue TARBOUCHE Mourad.
- De la nouvelle ville par le boulevard KRIM Belkacem

II.3.3.1. Le système viaire :

- Suite à la lecture de notre trame viaire, nous avons établi une hiérarchie décroissante en commençant par les principales voies, en prenant en compte les dimensions et proportions des routes existantes, que ce soit en termes de largeur ou de longueur. Nous avons également considéré

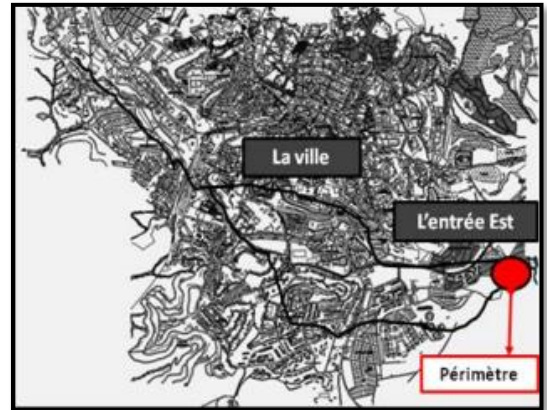


Figure 18 : carte représentante la situation de périmètre par rapport à la ville de TO. Source : carte TO, traité par auteurs.



Figure 19 : carte représentante la délimitation de périmètre. Source : vue aérienne traité par Auteurs.



Figure 20 : carte représentante l'accessibilité vers le périmètre. Source : vue aérienne traité par auteurs.

les flux de circulation sur ces routes et leur fonctionnalité, y compris la présence d'équipements publics et immeubles de résidence, afin de déterminer leur importance dans la configuration de la ville.

Les routes principales : Avenue Chabane Ahcène ; boulevard Krim Belkacem.

Les routes secondaires : Chemin wilaya 100 ; rue Mellouli Ahmed.

Les routes tertiaires (desserte) : les chemins d'accès aux quartiers et au campus

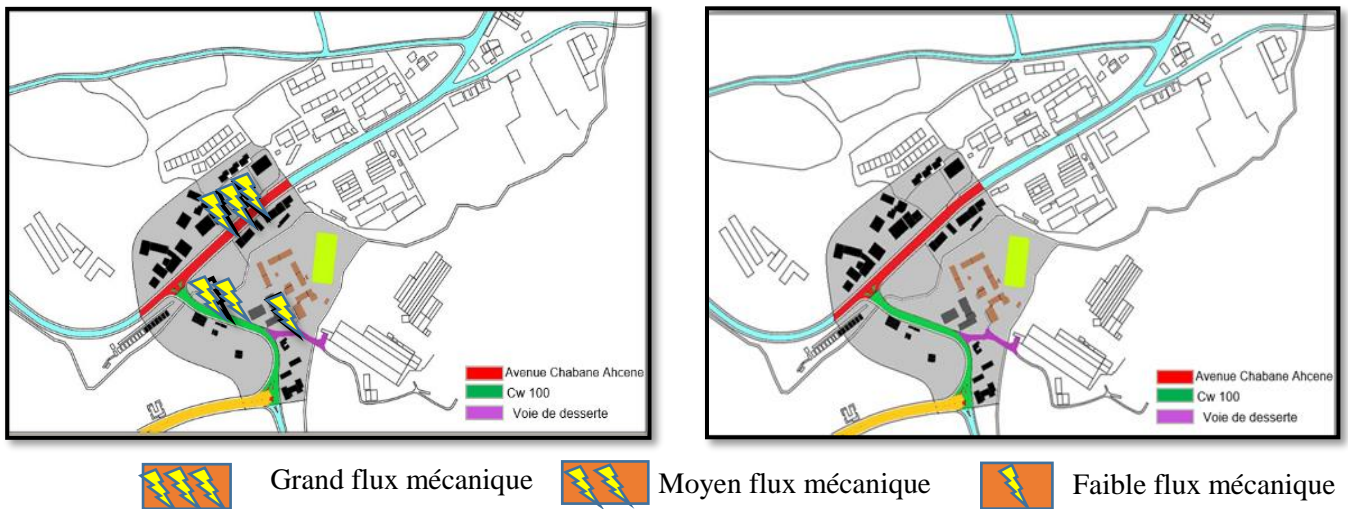


Figure 21 : cartes représentatives les mécaniques sur les voies ainsi les chemins d'accès.

Source : carte TO, traité par auteurs.

A. Avenue CHABANE AHCENE :

Il s'agit d'une voie avec un flux mécanique important, possède une largeur considérable de 12m, et représente un axe territorial « axe de transit » majeur de la ville.

Ce tronçon constitue l'axe historique majeur reliant Alger à Bejaïa et correspond à l'ancienne Route Nationale Interurbaine 2 (RNI2) avant la construction de la nouvelle rocade sud.

Il s'agit d'une voie à fort trafic qui joue le rôle de porte Est de la ville de Tizi Ouzou. Elle relie le chemin de la Wilaya à la route Terbouche Mourad, offrant un accès direct à la porte secondaire de l'hôpital et menant jusqu'au cœur du centre-ville. L'avenue est caractérisée par des structures de bâtiments variées, présentant des hauteurs allant du rez-de-chaussée à R+8.

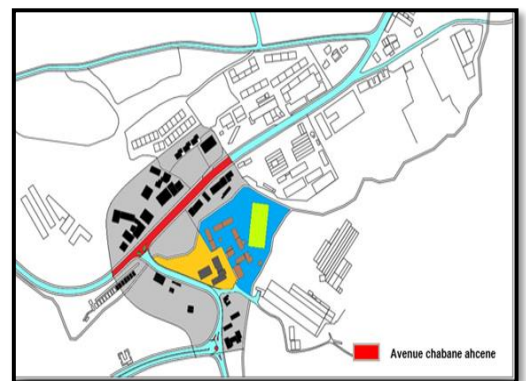


Figure 22 : carte représentante l'AV Chabane Ahcene source : Carte TO traité par auteurs.

Un déséquilibre fonctionnel est observé entre les deux côtés de la voie, avec une paroi sans ouverture à l'est et des immeubles résidentiels collectifs à l'ouest.



Figure23 : vue sur l'Avenue Chabane Ahcene.
Source : Auteurs, octobre 2023

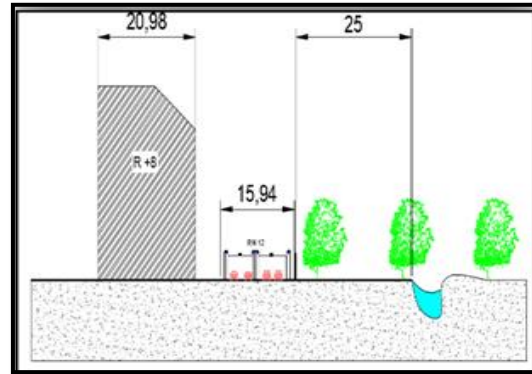


Figure 24 : Coupe sur AV Chabane Ahcene.
Source : Auteurs, octobre 2023

L'habitat collectif sur l'avenue chabane Ahcene

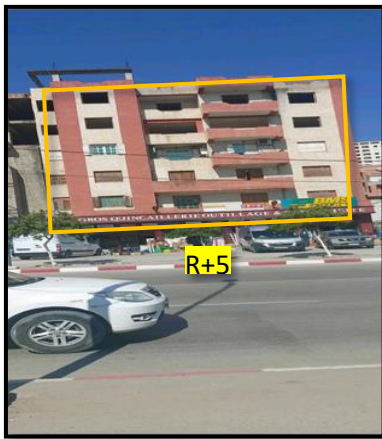


Figure25 : Habitat collectif.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 26 : Habitat collectif.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 27 : Trottoir dégradé.
Source : Auteurs, octobre 2023

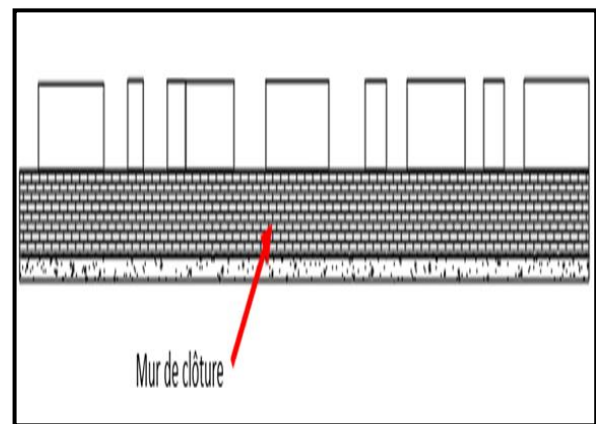
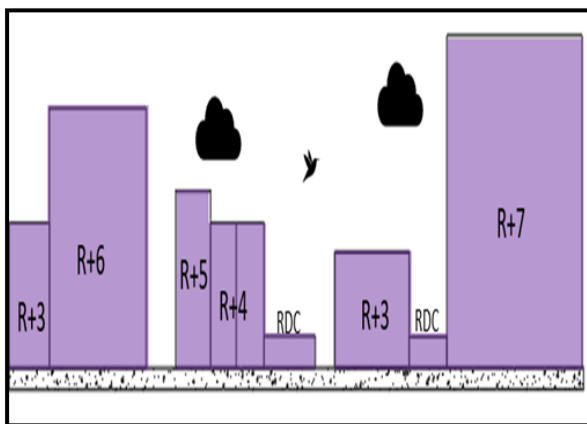


Figure28 : coupes schématiques sur l'avenue Chabane Ahcene. Source : Auteurs.

Constats :

- La diversité des styles de façade et la présence d'immeubles inachevés renforcent le sentiment d'hétérogénéité et créent une image défavorable.
- Absence de parois urbaines.
- Rupture fonctionnelle entre les équipements qui ne participent pas au dynamisme du périmètre.
- La dégradation de l'état des trottoirs et ne sont pas adaptés aux poussettes, aux fauteuils roulants ou aux personnes à mobilité réduite et manque de passage piéton.
- Absence de mobiliers urbains.
- Absence des espaces de stationnement.

Enjeux :

- Requalification de l'avenue CHABANE AHCENE et création de parois urbaines intéressantes.
- Renforcer la polarité commerciale pour augmenter son attractivité et améliorer son image.
- Remédier au caractère transitoire de la voie et renforcer la centralité du périmètre.
- Optimiser la mobilité avec l'introduction de nouveaux modes de transports.

B. Le chemin wilaya 100 :

Mètre une voie importante (route à double sens de 8 mètres de largeur). Elle relie la route nationale 12 avec l'avenue Chabane Ahcene et le boulevard Krim Belkacem. D'un côté de la voie se situe le campus et la résidence de l'ex-habitat, qui n'apporte pas de dynamisme à cette zone vue la diminution de la composante sociale et la dégradation des entités, tandis que de l'autre côté on trouve des réserves foncières porteuses de potentiel mais non exploités.



Figure 29 : carte représentante le CW100.
Source : Carte TO traité par auteurs.



Figure 30 : vue sur le chemin de wilaya 100
Source : Auteurs, octobre 2023

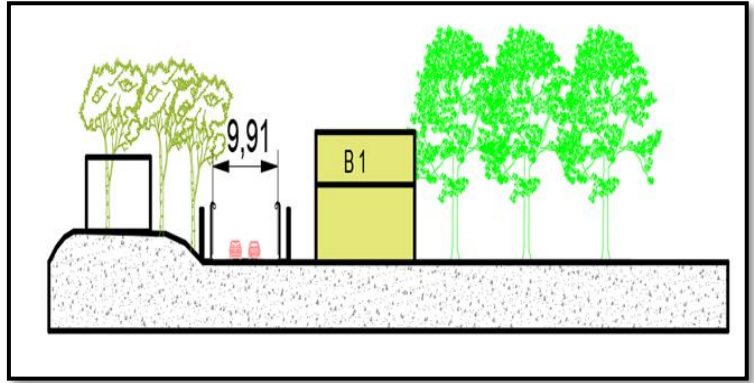


Figure 31 : coupe sur CW100.
Source : Auteurs.

Constats :

- Manque de Passage piéton et l'absence des abris de bus.
- Absence de paroi urbaine et le dynamisme sur la voie.
- Absence de mobiliers urbains.
- Un réseau de transport qui n'est pas efficace.

Enjeux :

- Diversification des moyens de mobilité et animations des parcours
- Requalification de la voie et création de parois urbaines intéressantes.
- Mettre en valeur la présence de la végétation.
- Optimisation du réseau de transport en adéquation avec la présence de l'entité ex-habitat.

C. La voie de desserte :

Il s'agit d'une voie de 5 mètres de largeur qui dessert le département, la résidence et la briqueterie.

- Elle est à double sens et présente un faible flux de circulation de véhicules.
- La route est bordée d'une clôture appartenant au département d'un côté et de maisons individuelles de l'autre côté.

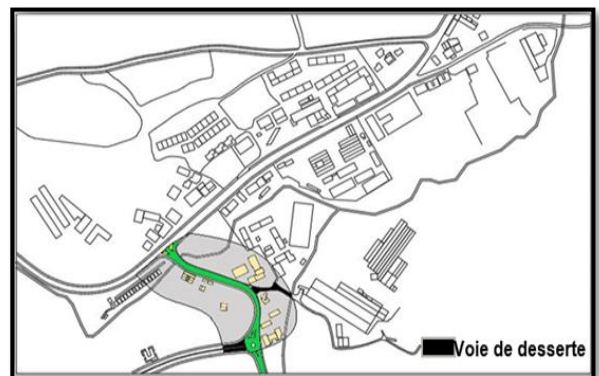


Figure 32 : carte représentante la voie de desserte. Source : Auteurs.



Figure 33 : vue sur la voie de desserte.
Source : Auteurs, octobre 2023

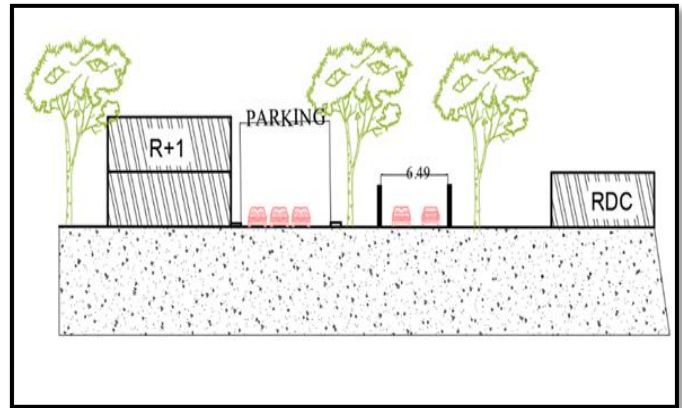


Figure 34 : coupe sur la voie de desserte.
Source : Auteurs

Constats :

- Dégradation de l'état de la voie et l'absence des trottoirs.
- Largeur de voie insuffisante.
- Absence de mobiliers urbains.

Enjeux :

- Requalification de la voie.
- Ouverture du département sur la ville
- Réaménagement de la voie et la mise en valeur de l'entrée du campus.

D. Intersections et nœuds :

On observe la présence de deux carrefours qui se résument à de simples intersections :

- Le premier relie l'avenue Chabane Ahcene au CW100
- Le second relie le boulevard KRIM Belkacem au CW100.

Ces carrefours ne sont pas structurés, aménagés ou matérialisés de façon visible. Ils remplissent seulement un rôle fonctionnel en régulant la circulation et en permettant la jonction entre les différentes voies.



Figure 35 vue aérienne des intersections.
Source : Google earth traité par auteurs.



Figure 36 : Vue sur l'intersection entre CW100 et AV Chaabane Ahcene.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 37 : Vue sur l'intersection entre CW100 et Boulevard Krim Belkacem.
Source : Auteurs, octobre 2023

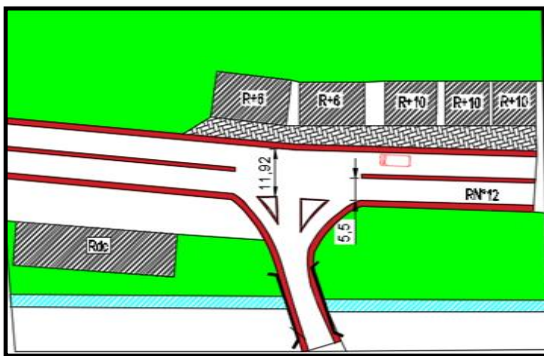


Figure 38 : vue en 2D sur l'intersection 01.
Source : Auteurs.

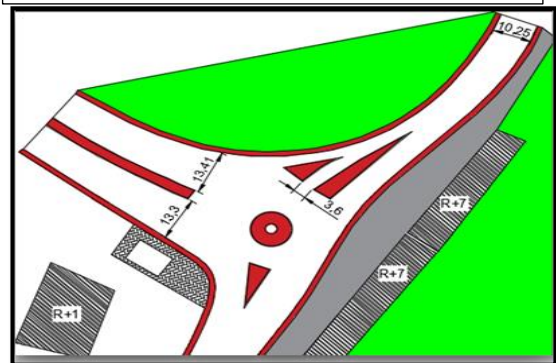


Figure 39 : vue en 2D sur l'intersection 02.
Source : Auteurs

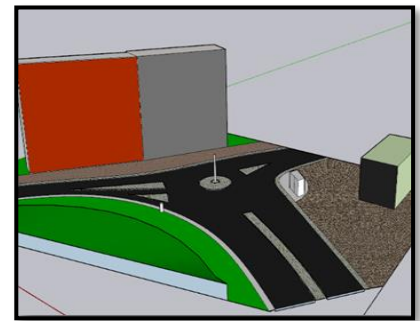
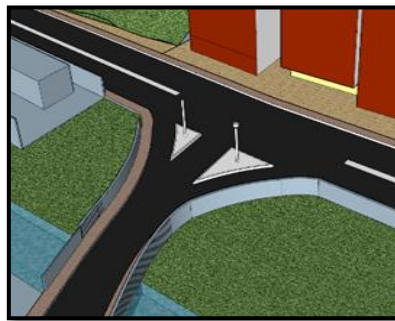
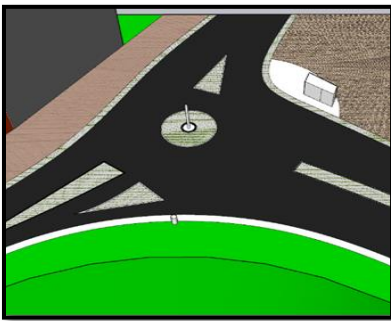


Figure 40 : Vues en 3D sur les intersections.
Source : Auteurs

Constats :

- Absence d'éléments de repères.
- Les intersections sont mal structurées et ne sont pas matérialisées.
- L'absence de passages piétons clairement définis, mettant en danger les piétons qui traversent la route.
- Les embouteillages fréquents aux intersections mal conçues et absence des feux de signalisation, entraînant des retards importants.

Enjeux :

- Requalification des intersections.
- Réaménagement des intersections, leur matérialisation et réadaptation

II.3.3.2 Mobilité urbaine :

Les modes de déplacements dans le périmètre sont :

a. Circulation mécanique privé :

Le périmètre est fréquenté par un important flux de circulation mécanique.

b. Transport public :

- Le seul moyen de transport disponible dans le périmètre est le bus.
- Manque de lignes de déplacement public qui relie la ville et la nouvelle ville passant par le périmètre.
- La qualité du transport dans le périmètre n'a pas été améliorée, Malgré la présence du campus et de la résidence.

c. Transport universitaire :

- Le transport universitaire traverse le périmètre sans la possibilité de trouver des espaces de stationnement disponibles.

Constats :

- La qualité du transport dans le périmètre n'a pas été améliorée malgré la présence du campus et de la résidence.
- Absence des espaces de stationnement.

Les enjeux :

- Assurer à notre périmètre une meilleure desserte en termes de modes de transport.
- Mettre en place un réseau de transport efficace et introduction de nouveaux modes de transports.
- Introduction de la mobilité douce et la Prise en charge de la circulation piétonne.

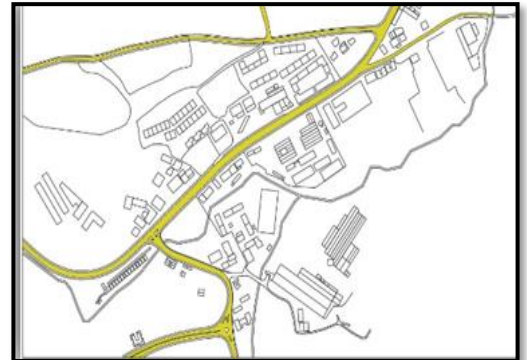


Figure 41 : carte représentante la circulation mécanique publique et privé.
Source : Carte de TO traité par Auteurs

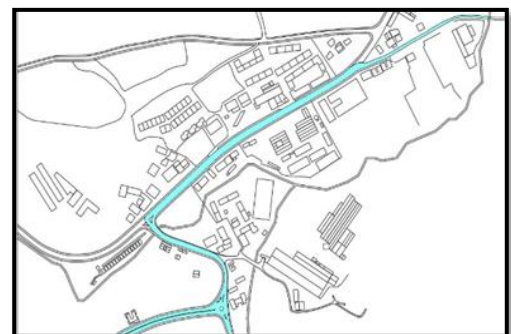


Figure 42 : carte représentante la circulation du transport universitaire.
Source : Carte de TO traité par Auteurs.

II.3.3.3 Le système bâti :

A. L'habitat :

A.1. L'habitat individuel :

Situé du côté ouest du CW100, avec un gabarit allant de R+1 à R+2, les maisons se trouvent dans un état dégradé et sont implantées dans des parcelles non structurées

A.2. L'habitat collectif :

Il s'agit du type d'habitat le plus dominant dans notre cas d'étude, situé le long de l'avenue CHABANE AHCÈNE, il se caractérise par un gabarit allant du R+3 au R+8.

- Le rez-de-chaussée est destiné à un usage commercial, mais reste sans impact réel sur la dynamique urbaine du périmètre.

Constats :

- Absence de la qualité de vie vue le manque d'espaces verts ou de parcs publics dans le quartier, limitant les possibilités de loisirs en plein air.
- Les bâtiments inachevés et le gabarit d'habitation disproportionné ont un impact négatif sur l'imagibilité de la ville.
- Manque d'activités commerciales d'où un manque d'attractivité et de dynamisme socioéconomique au niveau du périmètre d'étude.
- Espaces de stationnement anarchique.

Enjeux :

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Promouvoir la mixité sociale et la vie en communauté
- Favoriser la rencontre, l'échange et les loisirs dans la vie du quartier
- Revitalisation de l'aspect urbain en encourageant la participation des résidents dans ce processus en recueillant leurs idées et suggestions.

B. Les équipements :

Notre quartier bénéficie d'une multifonctionnalité. On y trouve les équipements suivants :



Figure 43 : Station de service.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 44 : salle des fêtes.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 45 : La briqueterie.
Source : Google Earth.



Figure 46 : unité de police.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 47 : unité des travaux publics.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 48 : le campus universitaire.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 49 : La résidence universitaire.
Source : Auteurs, octobre 2023

Constats :

- Les fonctions ne sont pas compatibles entre elles provoquant une rupture entre les différentes entités.
- Des espaces urbains inutilisés dégradant l'ambiance générale du quartier.
- Absence des équipements qui animent et participe à l'ambiance du périmètre d'étude.
- Le manque d'espaces communautaires, tels que des parcs ou des bibliothèques, peut entraîner un isolement social et un manque d'opportunités de rencontres entre les habitants.

Enjeux :

- Revaloriser l'image du périmètre d'étude par la création des équipements nécessaires qui répondent aux besoins de la communauté.
- Favoriser la mixité fonctionnelle et améliorer l'attractivité du périmètre.

C. L'ex-habitat :

L'ex-Habitat occupe une vaste superficie dans le périmètre d'étude et joue un rôle crucial au sein de celui-ci. Malheureusement, il demeure isolé du reste de l'environnement urbain. Il se divise en deux parties distinctes :

L'une à vocation éducative et l'autre résidentielle, mais ces deux entités sont morcelées et ne sont pas intégrées harmonieusement dans le contexte global.

a. L'entité pédagogique :

L'entité est composée à 88 % d'espaces non bâtis, soit 19 100 m². Elle est traversée par un cours d'eau non entretenu et comprend plusieurs entités distinctes, chacune composée de blocs.



Figure 50 : vue aérienne sur le périmètre d'étude.
Source : image Google earth traité par auteurs

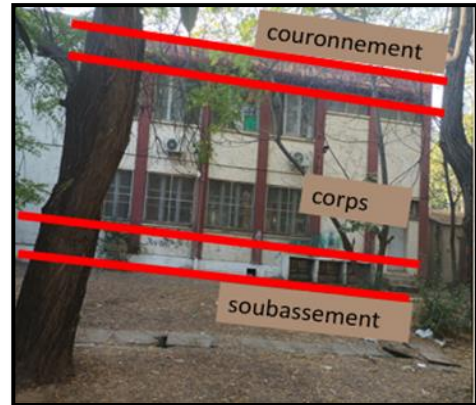


Figure 51 : bloc B de l'entité pédagogique.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 52 : photos représentatives du Bloc A de l'extérieur
Source : Auteurs, octobre 2023

Environ 60 % de la surface totale des façades est constituée d'ouvertures généreuses qui inondent les espaces intérieurs de lumière naturelle et offrent de larges perspectives sur l'extérieur. Ces grandes ouvertures, qui suivent le principe architectural du XXe siècle, ont des dimensions standard de 3 mètres sur 2,5 mètres et sont disposées régulièrement d'un bout à l'autre des bâtiments. De plus, les emplacements des poteaux sont marqués en rouge, créant un rythme vertical distinct qui vient s'ajouter au rythme horizontal des ouvertures. La façade est composée d'un soubassement, corps et un couronnement.

Bloc A-B :

Le bloc A est dédié aux ateliers, à une bibliothèque, et une salle de lecture, ainsi qu'un laboratoire destiné aux étudiants en génie mécanique. En revanche, le bloc B comprend des salles de cours peu fréquentées, une administration et un amphithéâtre sous-utilisé. La principale cause de cette sous- utilisation des espaces disponibles est le nombre limité d'étudiants inscrits au sein du département.

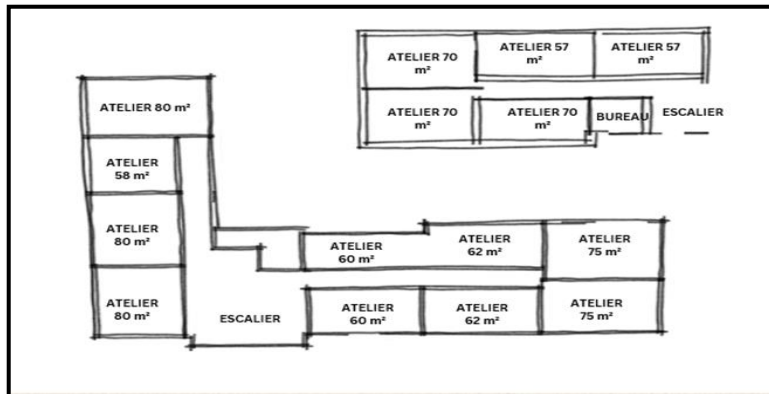


Figure 53 : croquis de séparation intérieure du Bloc A et B au RDC.
Source : Auteurs.



Figure 54 : photos représentatives du bloc A à l'intérieur.
Source : Auteurs, octobre 2023

La bibliothèque :

Elle se trouve en bloc A, avec une surface de 140 m² avec un système fermé (le rayonnage n'est pas accessible aux étudiants)

- La surface n'est pas suffisante.

Le laboratoire :

Il se trouve en bloc A, avec une surface de 300 m², il est inaccessible aux étudiants d'architecture mais uniquement pour les étudiants de génie mécanique.

L'amphithéâtre :

Surface de 100 m² capacité de 100 étudiants

- Espaces en mauvais état.
- Espace mal éclairés.
- Surface et nombre d'amphithéâtres insuffisant pour une école d'architecture.

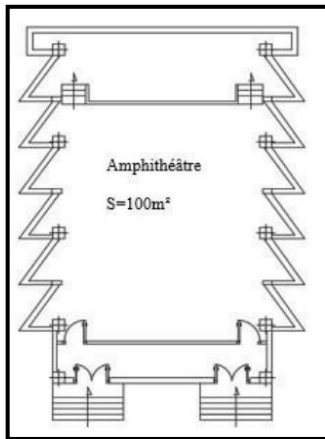


Figure 55 : plan et photos de l'amphithéâtre.
Source : Auteurs, octobre 2023

L'administration :

L'entité administrative est constituée de 15 bureaux, d'une superficie variant de 10 à 15 m². Ces bureaux sont principalement attribués aux enseignants, laissant ainsi seulement deux d'entre eux au service administratif, qui est essentiellement la seule fonction administrative présente. Au cœur du bâtiment, une salle de projection et une salle de réunion occupent l'espace central, autrefois était un patio ouvert. L'ensemble de l'entité administrative couvre une superficie totale de 396 m².



Figure 56 : vue extérieure de l'administration.
Source : Auteurs, octobre 2023

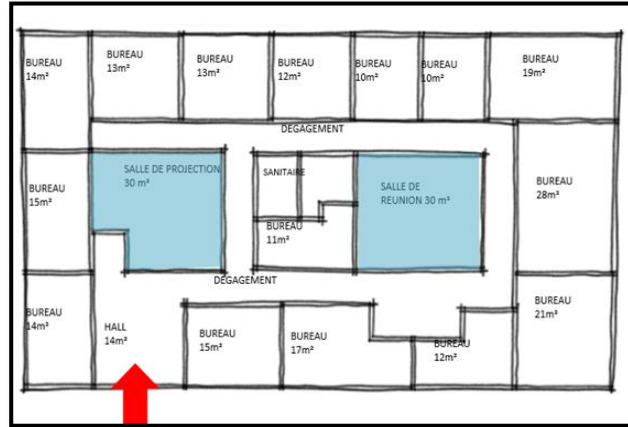


Figure 57 : Croquis de séparation de l'administration.
Source : Auteurs.

Constats :

- L'absence de diverses fonctions administratives nécessaires au bon fonctionnement du département.
- Une mauvaise disposition des sanitaires et des problèmes d'hygiène.
- Des difficultés en matière d'orientation dans l'espace, ainsi qu'une circulation restreinte due à la suppression du patio.
- Insuffisance en termes d'éclairage et d'aération.

Constats généraux :

- L'absence d'animation et d'interactivité au sein de département.
- Dégradation de l'état du campus puisqu'il a perdu sa composante sociale vue la délocalisation vers Tamda.
- Une voie de desserte n'est pas animée et l'entrée du campus non valorisée.
- Rupture entre le campus et la résidence.
- Absence des espaces de services et d'animation.
- Présence importante d'une végétation mal entretenue.

Enjeux :

- Ouvrir le département sur l'ensemble en l'intégrant dans le dynamisme de la ville.
- Création d'une articulation entre le campus et la résidence.
- Revitaliser le périmètre en créant des liens entre ses différentes composantes.

L'entité Résidentielle :

Entité composée de trois pavillons résidentiels, un réfectoire et un terrain de sport, ainsi qu'une administration située en dessous de celle du département et un dépôt.

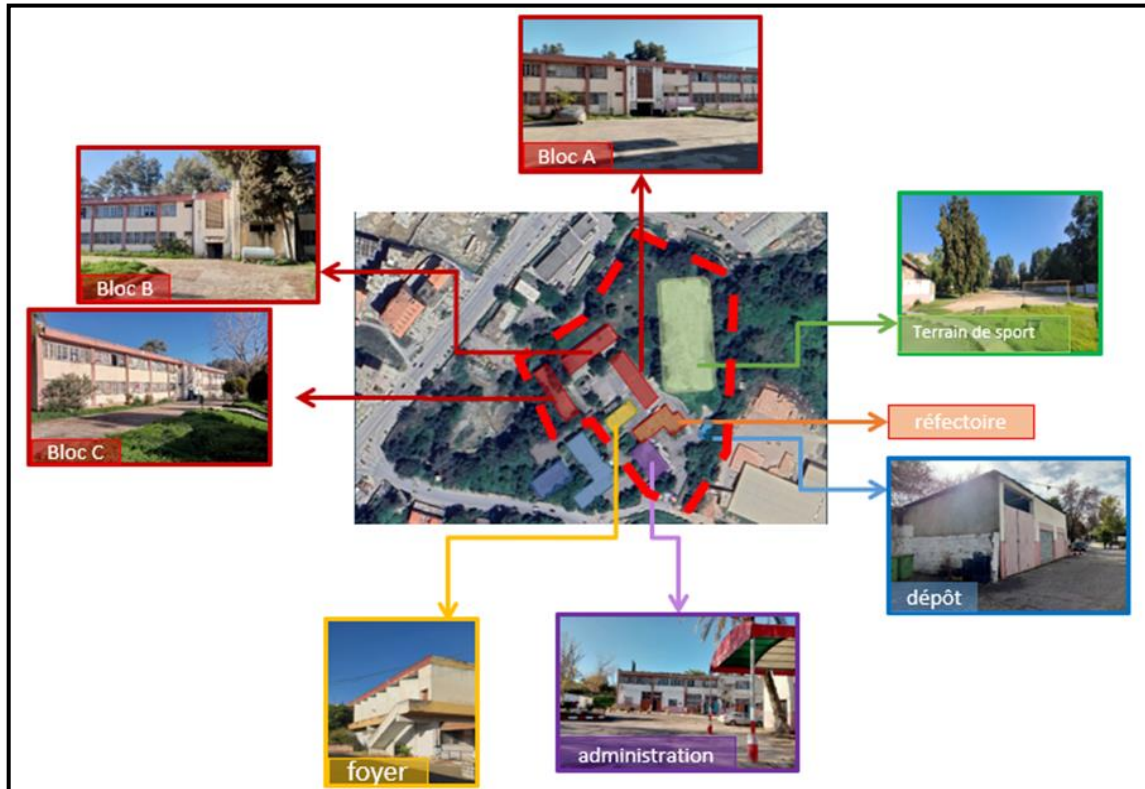


Figure 58 : représentation des espaces des entités pédagogique et résidentielle
Source : Auteurs

b. L'entité résidentielle :

Les Blocs Résidentiels :

Les trois blocs résidentiels sont construits en R+1 et comprennent chacun 17 chambres de 17 m², conçues pour accueillir jusqu'à 4 lits. Capacité de chambres sont exclusivement réservées aux garçons, offrant ainsi une capacité totale d'accueil estimée à 136 étudiants.

Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	sanitaires 35m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²
Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Escalier	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²	Chambre 17m ²

Figure 59 : croquis intérieur du bloc résidentiel
Source : Auteurs

L'administration et les locaux techniques :

L'administration, l'infirmierie, les magasins ainsi quelques locaux techniques de la résidence sont regroupés au Rez-de-chaussée du bloc D en dessous de l'administration du département d'architecture

- Les espaces intérieurs manquent sérieusement de ventilation et de lumière naturelle.
- Les dispositions intérieures ne sont pas adaptées pour l'installation de bureaux et d'espaces de travail.
- Les locaux techniques sont positionnés au milieu des espaces de travail sans dispositions de sécurité adéquates, ce qui présente un réel danger. Autrefois cet espace central était un patio ouvert. L'ensemble de la zone administrative couvre une superficie totale de 396 m².

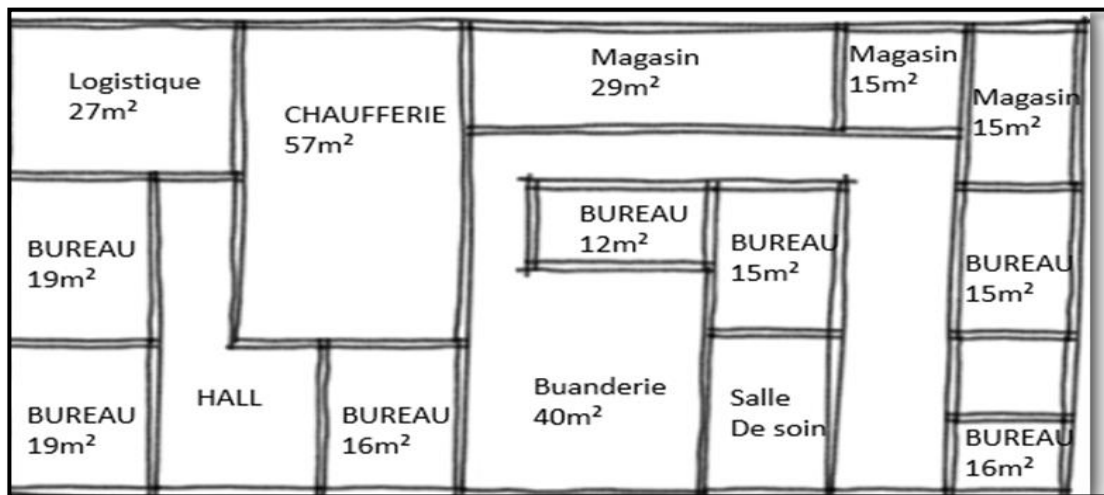


Figure 60 : croquis de séparation de bloc administratif et locaux techniques.
Source : Auteurs.



Figure 61 : Locaux Techniques.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 62 : Administration de la résidence
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 63 : photos représentatives la résidence universitaire.
Source : Auteurs, octobre 2023

La résidence est composée à 14% d'espaces verts, ce qui est un atout important. Cependant, une mal prise en charge et le manque d'entretien de ces espaces en plus de l'absence d'espaces collectifs limite les possibilités de rencontres, d'apprentissage, d'activités et de loisirs.



Figure 64 : Espaces extérieurs.
Source : Auteurs, octobre 2023



Figure 65 : vues sur le terrain de jeu et l'espace vert.
Source : Auteurs, octobre 2023

Le terrain du sport, occupe une grande partie de la résidence, est sous-utilisé par les étudiants en raison de son manque d'aménagements et d'entretien.

-L'espace jardin est laissé à l'abandon, avec une végétation dense et l'absence d'aménagements.

Constats :

- La résidence se trouve dans un état de dégradation.
- Présence importante de la végétation abandonnée.
- Absence de la qualité de vie et les activités ainsi les moyens de détente pour les résidents.
- Manque d'interaction sociale et intellectuelle au sein de la communauté d'étudiants résidents.

Enjeux :

- Ouvrir la résidence sur le département et la ville
- Développer un campus universitaire durable et attractif, en favorisant l'épanouissement des étudiants et en optimisant l'utilisation des espaces.

II.3.3.4 Le système non bâti :

Dans notre tissu urbain on remarque que les espaces non bâtis prédominent sur le bâti, ces vides urbains peuvent jouer des rôles multiples :

- Ils permettent de préserver des respirations végétales et des vues dégagées au sein de la ville dense. Cela apporte une dimension paysagère et améliore le cadre de vie.
- Ils peuvent offrir des lieux de promenade, de détente et de loisirs et canaliser les flux piétons en structurant les déplacements doux à travers la ville.
- Ils permettent d'aérer le tissu urbain et de lutter contre l'effet d'îlots de chaleur".
- Ils offrent des disponibilités foncières pour l'implantation future de nouvelles constructions ou équipements collectifs.

L'alternance du bâti et du non bâti est donc essentielle à l'équilibre d'une ville durable où il fait bon vivre. Les architectes et urbanistes doivent aménager ces vides structurants.



Figure 66 : carte de non bâti. Source : Carte TO traité par auteurs.

La gestion des déchets : On souligne une mauvaise gestion des déchets au niveau de notre périmètre d'étude :

- Manque d'espaces destinés à la collecte des déchets.
- Manques d'aménagement adéquats.

Constat :

- Présence importante de la végétation dans notre périmètre d'étude mais qui n'est pas prise en considération.

Enjeux :

- Réhabilitation des espaces verts abandonnés.
- Valorisation de l'espace vert en l'intégrant dans la composition urbaine de notre périmètre
- Amélioration du paysage naturel dans notre périmètre en améliorant la qualité de l'espace non bâti.

Analyse SWOT :

Strengths (Forces), Weaknesses (Faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (Menaces)	
Opportunités	Forces
<ul style="list-style-type: none"> - Richesse en termes de patrimoine naturel. - Richesse en termes de culture. 	<ul style="list-style-type: none"> - porte EST de la ville et son accessibilité de 3 coté - présence de potentiel foncier (terrains agricoles) - présence de l'institut d'architecture ainsi la résidence. - présence important de la végétation qui assure le confort acoustique. - le site est bien ensoleillé durant toute l'année. - site doté d'une forte mémoire des lieux sue à son histoire et son appropriation par la discipline de l'architecture.
Menaces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'entretien de patrimoine architectural. - Manque d'espaces de stationnement. - l'incohérence entre les différents édifices. 	<ul style="list-style-type: none"> - Négligence de la nature. - Absence de l'imagibilité de la ville. - Absence de la mixité sociale et fonctionnelle. - Absence de la qualité de vie. - Insuffisance des façades à causes de taux élevée d'humidité. - Nuisances sonores provenant de la voie.

Tableau 1: Analyse SWOT Source : Auteurs.

Tableau des enjeux et des objectifs :

	Enjeux	Objectifs
Entrée du périmètre	-Affirmation de l'entrée Est de la ville et l'intégration du périmètre dans le dynamisme de la ville.	-Animer l'entrée par la création d'équipements à différentes vocations : commerciale, culturelle, ... -Dynamiser le site en créant des entités de loisirs. - Focaliser sur l'imagibilité de la ville
Le système viaire	- Requalification des voies. - Remédier au caractère transitoire des voies. - Requalification des intersections	- Animation et aménagement des voies « mobiliers urbains » -Restructuration des intersections. -Mise en place des espaces de stationnement.
La mobilité urbaine	- Diversification des modes de transport. - Promouvoir la qualité de la mobilité	- Aménagement d'un réseau de transport efficace et introduction de nouveaux modes de transports écologique. - Améliorer la fluidité de la circulation et faciliter le déplacement dans le périmètre. - prendre en charge la circulation piétonne - intégration de la mobilité douce.
Le système bâti	- Améliorer l'image du périmètre et sa qualité architecturale. - Améliorer la qualité de vie des habitants.	- Revitalisation de l'aspect urbain. -Améliorer l'aspect architectural du bâti dans notre périmètre. - favoriser la mixité sociale et fonctionnelle. - Diversification de l'offre en équipements - Intégration d'espaces de regroupement et de loisirs
Le système non bâti	-Améliorer le paysage urbain et naturel.	-Exploiter le potentiel naturel et paysager. -Aménagement des places publics (jardins, aires de jeux ...)
Entité ex-habitat	-Ouvrir le campus et la résidence sur la ville.	-Création d'une continuité fonctionnelle entre l'entité pédagogique et résidentielle. -Projection d'équipements d'échange et de rencontre.

Tableau 2: synthèse des enjeux et objectifs

Source : Auteurs

Carte des enjeux :

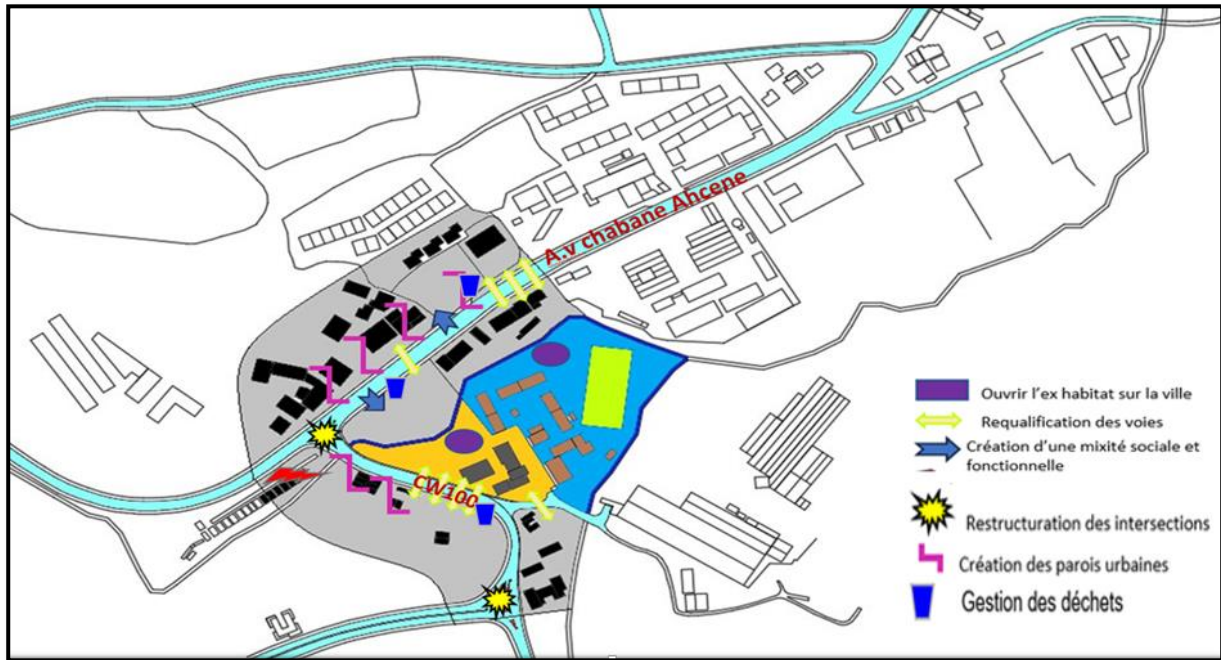


Figure 67 : carte des enjeux.
Source : Carte TO traité par Auteurs.

Conclusion :

L'absence d'une stratégie urbaine claire a entraîné la dépréciation de notre périmètre d'étude en tant que clé de voûte de la ville, en raison du manque de cohérence entre ses différentes composantes, notre périmètre d'étude, qui englobe L'ex-habitat entouré de terrains et d'éléments naturels essentiels, a perdu de sa valeur.

Ce site, est marqué par un sentiment persistant de marginalité et de transition. Le manque d'urbanité et l'absence de critères favorisant la convivialité et le dynamisme ont contribué à ce sentiment. Il est impératif de repenser ce périmètre, de lui redonner vie et de lui insuffler une nouvelle énergie. Cela nécessite une approche réfléchie et intégrée, mettant en valeur l'héritage de L'ex-habitat tout en favorisant le développement d'espaces accueillants et dynamiques pour rendre le périmètre un élément central prospère de notre ville.

Chapitre II : Intervention urbaine

I- Introduction :

Après avoir examiné attentivement notre périmètre d'étude et évalué la situation urbaine, il est devenu crucial d'engager des actions pour améliorer la qualité de ce périmètre. Pour ce faire, nous allons nous inspirer de cas urbains qui présentent des similitudes avec notre cas d'étude afin de guider notre démarche de revitalisation.

II- Étude des référents :

II.1. BOULEVARD PIE IX :

II.1.2. Situation :

Situation générale : MONTREAL Bordé par :

- La région de Laval
- La région de Longueuil
- La région de la Rive-Sud
- La région des Laurentides
- La région de Lanaudière



Figure 69 : Le boulevard Pie-IX.
Source : PPU Boulevard PIE-IX

L'emplacement géographique de la métropole de Montréal

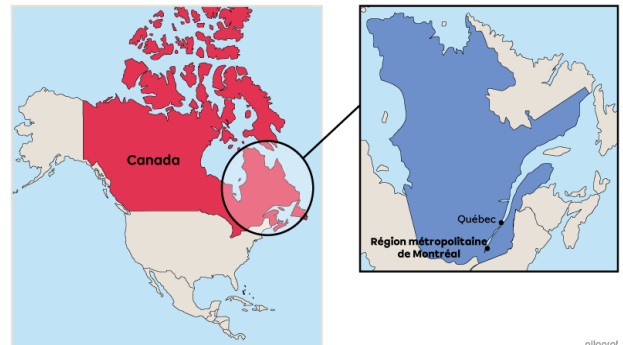


Figure 68 : l'emplacement géographique de Montréal.
Source : PPU Boulevard PIE-IX

Le boulevard Pie-IX est un axe nord-sud structurant au sein de l'arrondissement et de l'île de Montréal puisqu'il relie le Port de Montréal à Laval et qu'il traverse une diversité de milieux de vie et de pôles économiques.

- Représentant une superficie de près d'un kilomètre carré.
- Le territoire se situe entre l'entrée de ville, marquée par la rivière des Prairies et le boulevard Guin, au nord, et la gare du train de l'Est au sud.

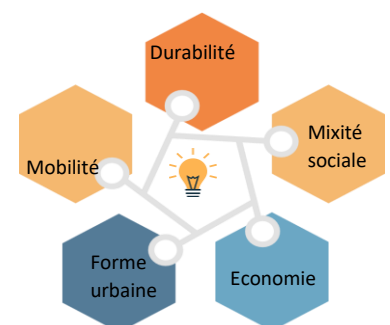
II.1.3. L'intérêt et choix de l'exemple :

L'exemple cité illustre l'objectif de notre projet, qui est de requalifier l'entrée nord de Montréal en réaménageant le boulevard Pie-IX. Ainsi que d'autres problèmes comme :

-Mobilité -Vocation et viabilité économique -Mixité sociale -Durabilité

Ils ont opté pour plusieurs stratégies comme :

- Retisser la trame urbaine
- Encadrer le boulevard Pie-IX
- Concevoir les espaces publics



- Connecter le quartier
- Piétonniser et sécuriser les parcours
- Favoriser la mixité de fonctions et optimiser la densité

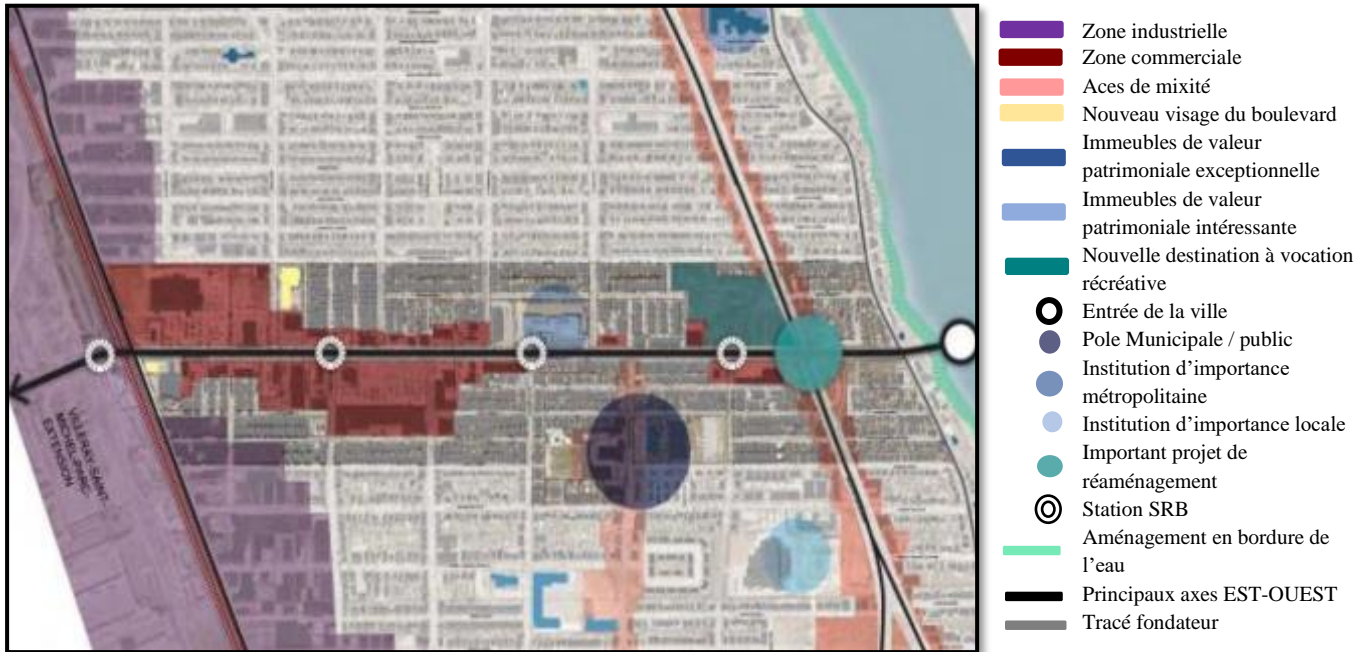


Figure 70 : Carte d'actions d'intervention du Pie-IX Source : PPU Boulevard PIE-IX

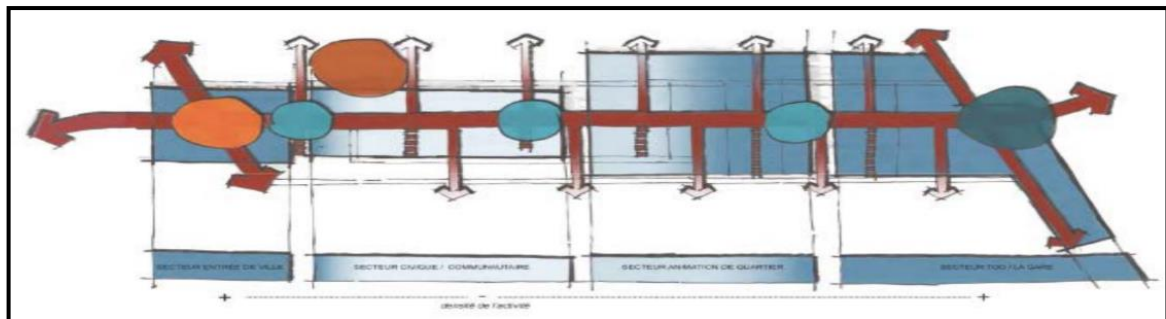


Figure 71 : Schémas de concept d'organisation spatiale. Source : PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME Boulevard PIE-IX

II.1.4. Les différentes stratégies et actions de requalification

a. STRATÉGIE 1 : RETISSER LA TRAME URBAINE ;

Supprimer la division actuelle entre les quartiers situés de part et d'autre de cet axe linéaire. Il favorise la création de liaisons transversales sécuritaires, l'intégration de fonctions compatibles et complémentaires.



Figure 72 : Boulevard PIE-IX. Source : PPU Boulevard PIE-IX



Figure 73 : Boulevard PIE-IX.
Source : PPU Boulevard PIE-IX

b. STRATÉGIE 2 : ENCADRER LE BOULEVARD PIE-IX ;

L'établissement d'un parcours dynamique offrant une diversité d'expériences aux usagers où la modulation harmonieuse du cadre bâti, l'échelle humaine des interventions et l'aménagement de lieux de rassemblement de diverses natures seront privilégiés.

c. STRATÉGIE 3 : CONCEVOIR LES ESPACES PUBLICS ;

Les espaces publics tels que les places et squares doivent faire l'objet d'une planification et d'une conception éclairée en fonction de la vocation.

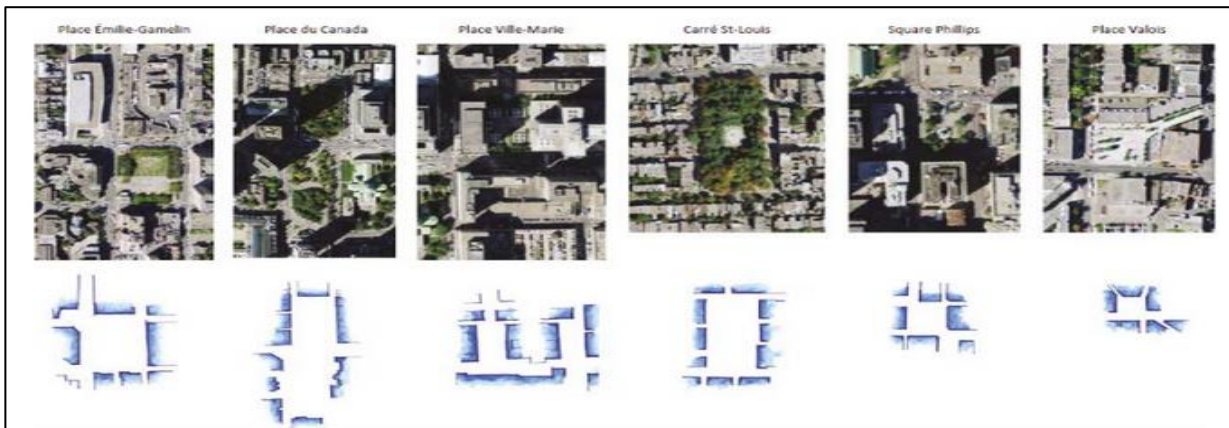


Figure74 : Boulevard PIE-IX Source : PPU Boulevard PIE-IX

d. STRATÉGIE 4 : CONNECTER LE QUARTIER ;

La sécurité, la convivialité et l'inter connectivité entre les divers modes de déplacements et d'infrastructures en transport ainsi que leur parfaite intégration au tissu urbain seront des conditions essentielles au succès (SBR)



Figure 75 : Boulevard PIE-IX

Source : PPU Boulevard PIE-

e. STRATÉGIE 5 : PIÉTONNISER ET SÉCURISER LE PARCOURS ;

Le projet de revitalisation du boulevard Pie-IX vise à créer un boulevard urbain convivial et accessible à tous. Pour ce faire, il sera aménagé des espaces publics dédiés aux piétons et aux cyclistes. Ces espaces seront plus larges et plus sécuritaires, et ils permettront d'améliorer l'accessibilité des différents milieux de vie, économiques et communautaires.

f. STRATÉGIE 6 : DIVERSIFIER L'OFFRE RÉSIDENTIELLE À L'IMAGE D'UNE COLLECTIVITÉ DITE VIABLE ET DURABLE

Favoriser une offre résidentielle mixte dans l'objectif d'accueillir une population diversifiée

g. STRATÉGIE 7 : PLANIFIER DURABLEMENT :

1. Gestion de l'eau.
2. Biodiversité.
3. Performance environnementale des bâtiments.

Plan d'enjeux :

- POUR **DEVERTIR** : station Amos (parc pilons, futur complexe sportif et communautaire)
- POUR **APPRENDRE** : station castille (trois écoles)
- POUR **VIVRE** : station forest (magasins, restaurants, etc. ...)
- POUR **VOYAGER** : station 56eRue (gare intermodal, SRB et piste cyclable)

Le boulevard avant et après l'intervention :

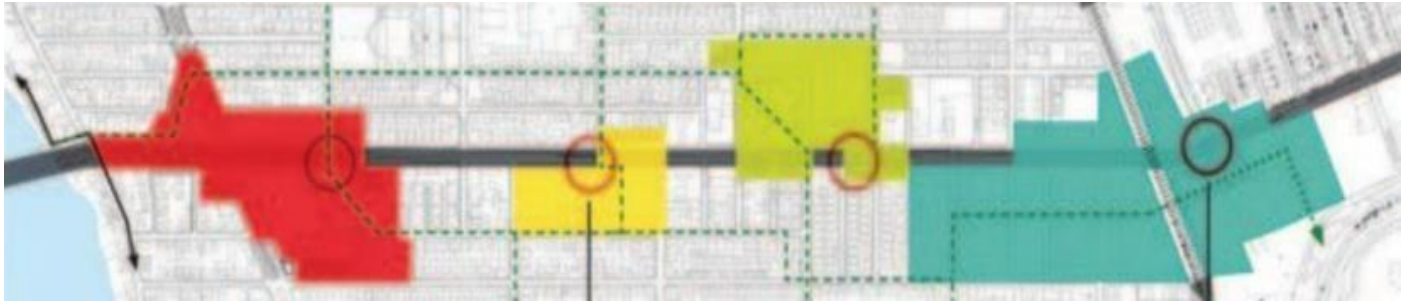


Figure 76 : Boulevard PIE-IX
Source : PPU Boulevard PIE-IX



Figure77 : Boulevard PIE-IX à l'avenir

Source : PPU Boulevard PIE-IX

II.2. AVENUE TIMES SQUARE NEW YORK MANHATHAN :

II.2.1. L'intérêt et choix de l'exemple :

La problématique principale de Times Square à New York était de maintenir l'espace public tout en répondant aux besoins des différents utilisateurs, tels que les touristes, les résidents, les travailleurs de bureau et les commerçants (transformer un lieu de transit en un lieu de destination). L'enjeu majeur était de trouver un équilibre entre l'activité commerciale, le divertissement et la qualité de vie dans cet espace emblématique de la ville.

Les objectifs initiaux étaient d'améliorer la sécurité des piétons et d'améliorer la fluidité de la circulation. La transformation a été mise en œuvre pour la première fois, donnant aux New-Yorkais la possibilité d'exprimer s'ils ont aimé ou non le changement.

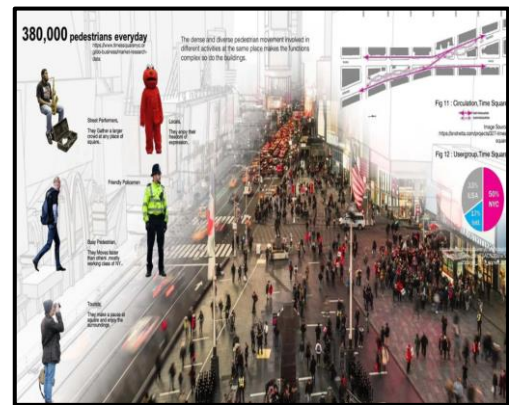


Figure 78: Times Square.
Source: Issue.

II.2.2. Situation :

Times square est un quartier de la ville de New York, situé dans l'arrondissement de Manhattan, qui tire son nom de l'ancien siège du NEW YORK TIMES. Situé entre 42e rue et Broadway, il comprend les blocs (pâtés d'immeubles) situés entre la 6ème et la 9ème Avenue d'est en ouest, d'une part et les blocs entre les 3e à 5e rue du sud au nord, d'autre part. Il constitue la partie ouest du quartier commerçant Midtown

Times Square comme il se trouve à l'entrée Manhattan et le réseau plus large d'espaces publics. Il y a un axe diagonal fort qui perturbe la grille régulière de Manhattan.

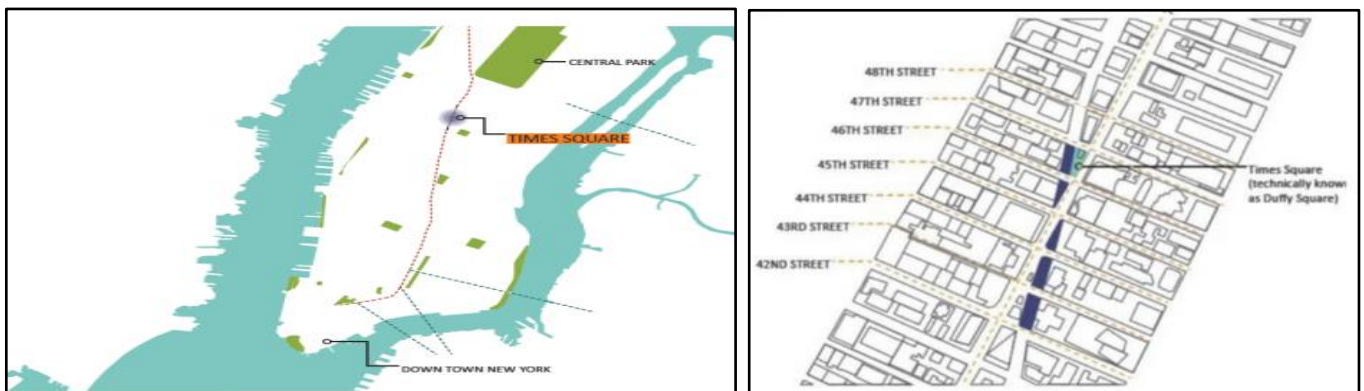


Figure 79 : Boulevard TIMES SQUARE

Source : Google Image

II.2.3. Le programme :

Le projet a largement dépassé ses objectifs initiaux de sécurité et de fonctionnalité de la circulation. Il est devenu une référence internationale pour la transformation réussie d'une route automobile achalandée en espace public bien utilisé. Une fois terminée, la transformation ajoutera 13 000 mètres carrés, ou 53 % de plus de nouveaux espaces piétonniers jusqu'à Times Square (Dezeen Design Magazine).



Figure 80 : La Multifonctionnalité du Boulevard.
Source : Google Image.

II.2.4. Les enjeux du projet :

1. Augmenter la sécurité des piétons dans cet espace public emblématique de la ville.
2. Réduire la congestion des véhicules pour améliorer l'agrément des piétons.
3. Augmenter l'espace public à Midtown, Manhattan pour le bénéfice de tous les New-Yorkais.
4. Augmenter la productivité économique dans le quartier.
5. Réduire la pollution dans la zone.
6. Améliorer l'interface et la perméabilité du rez-de-chaussée des bâtiments avec le domaine public.
7. Créer une plateforme pour l'art public créatif.
8. Recentrer l'espace pour les piétons, avec « 70 piétons pour 10 voitures à Times Square. » (L'ancien Times Square était dominé par des véhicules, avec une mince bande de sentier réservé aux piétons)

Le but de l'architecte Snøhetta, Était « pour améliorer la qualité et L'ambiance de ce site historique pour les touristes et les habitants, les piétons et les cyclistes, tout en réduisant les obstacles à la circulation de sorte que « le carrefour du monde » conservera son avantage tout en affinant son plancher.

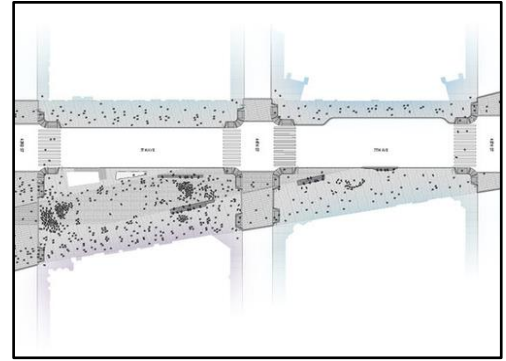


Figure 81 : Boulevard du TIMES SQUARE.
Source : Google Image.

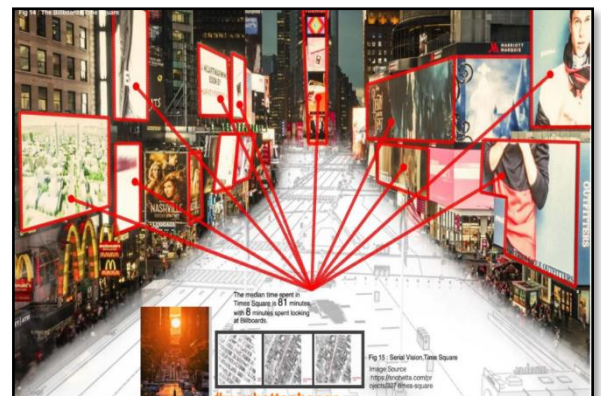


Figure 82 : L'image de la ville.
Source : Google Image.

II.2.5. L'image de la ville :

L'intervention en urbanisme paysager a apporté un renouveau très subtil mais puissant à la place, c'est-à-dire simplement en retirant le mur urbain, cela étend les limites du mouvement piéton en redirigeant la circulation automobile de Broadway et en élargissant la zone piétonne, cela offre plus d'espace pour respirer aux gens. L'ajout de sièges et l'équilibre entre le bâti et le sol grâce à des interventions plus petites ont constitué une approche idéale.

II.2.6. COMPRENDRE LE PROCESSUS DE CONCEPTION :

Le réaménagement de Times Square en mai 2009 s'intitulait initialement « Feu vert pour Midtown », dans le but initial d'améliorer la sécurité des piétons et la fluidité de la circulation. L'idée originale était de fermer la route aux véhicules jusqu'à la fin de l'année, puis de donner aux citoyens la possibilité de voter pour savoir si la route devait rester fermée. Quand est venu le temps de voter pour savoir si la rue resterait ou non sans voiture, ils ont voté à l'unanimité pour son maintien.



Figure 83 : Développement du Boulevard.
Source : Google Image.

1. Concevoir pour les piétons.
2. Sauver des vies. L'espace piétonnier supplémentaire a entraîné une réduction de 33 % des accidents de la route.
3. La refonte et les projets intérimaires ont fourni des sièges, des tables, des chaises et des espaces d'ombrage supplémentaires pour soutenir un plus large éventail d'activités et encourager les New-Yorkais à voir Times Square comme plus qu'une simple intersection.
4. Améliorer les affaires.
5. Un mouvement de conception progressif. Le projet a fondamentalement changé la perception de l'espace urbain aux yeux des New-Yorkais et est devenu un précédent pour donner vie aux espaces animés du centre-ville.

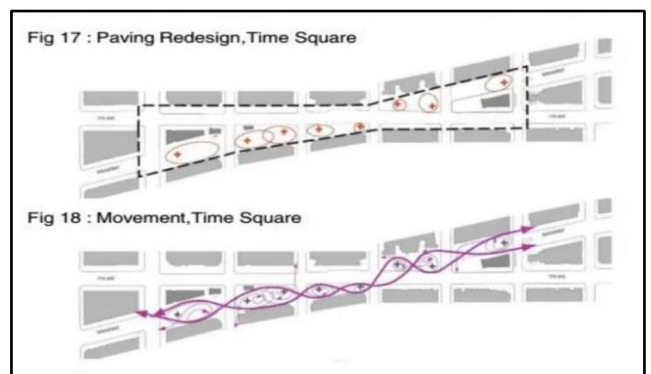
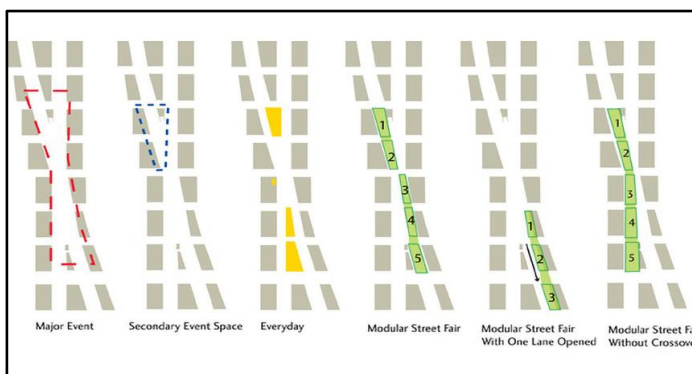


Figure 84 : Conception du Boulevard TIMES SQUARE

Source : Google Image

Alors, qu'est-ce qui donne vie à Times Square ?

Symbolisme, Expérience du lieu, Sécurité de l'éclairage, Adaptation climatique, Ordre et Discipline, Piétonisation dense et diversifiée, Espace ouvert.

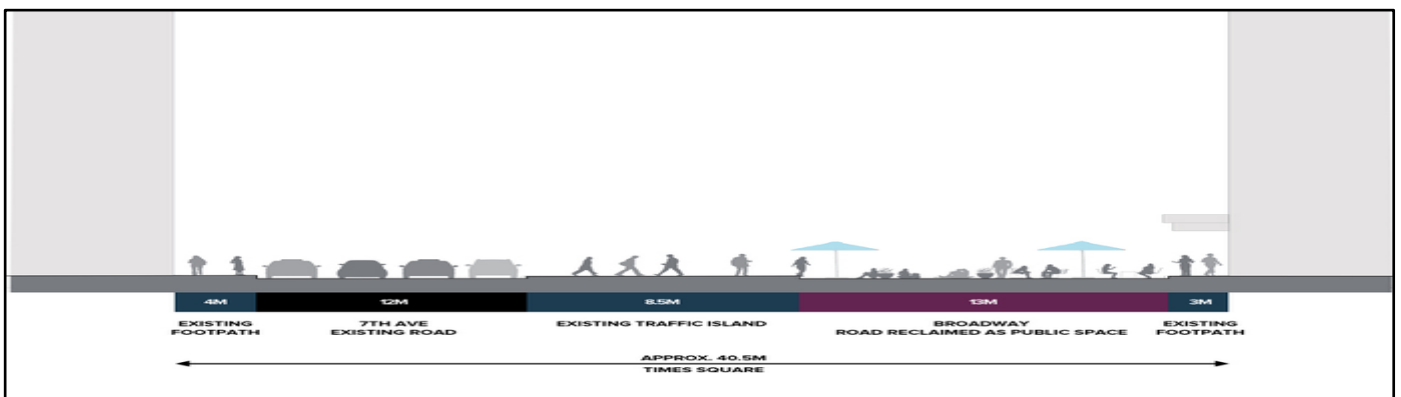
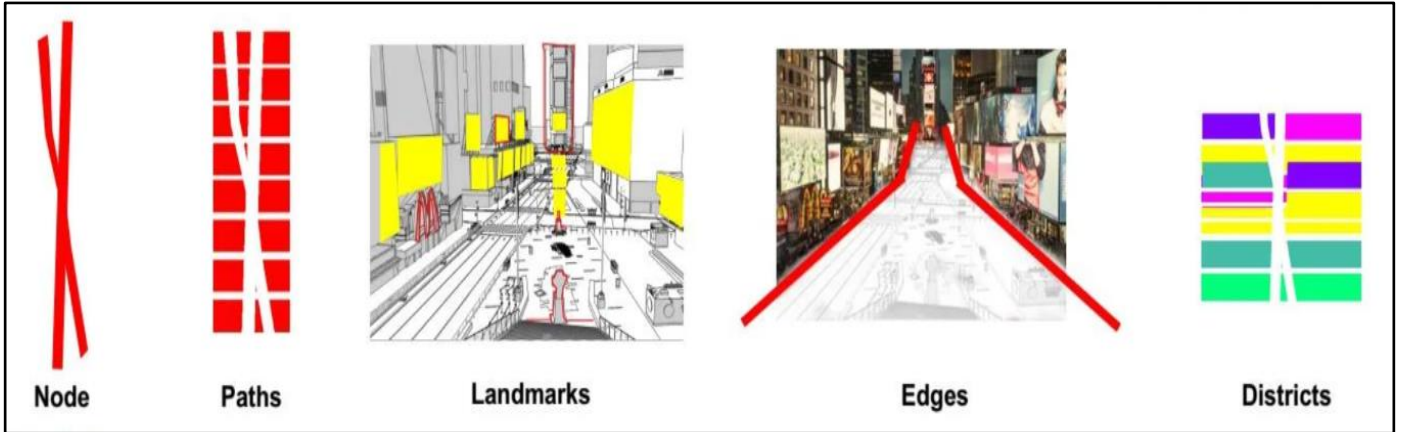


Figure 85 : Coupe schématique du Boulevard TIMES SQUARE Source : Google Image

La stratégie initiale :

L'idée selon laquelle les bâtiments angles droits sont les moins coûteux à construire et les plus pratiques à vivre a abouti à cette structure particulière.

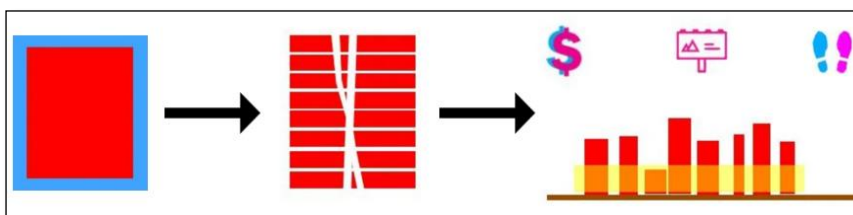


Figure 86 : développement du Boulevard TIMES SQUARE Source : Google Image

Avec des aménagements spéciaux tel que :

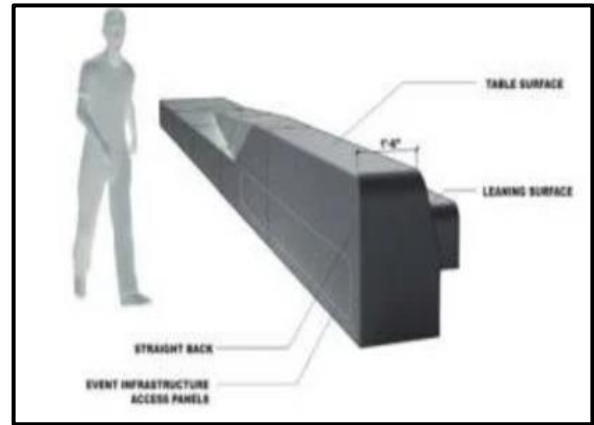
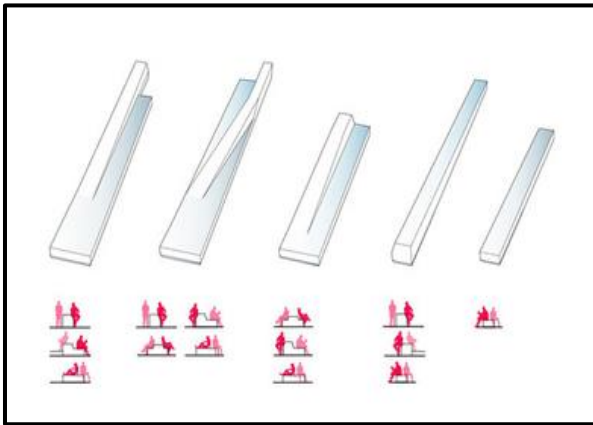


Figure 87 : L'aménagement spécifique du Boulevard TIMES SQUARE.

Source : Google Image



Figure 88 : Boulevard TIMES SQUARE avant et après l'intervention.

Source : Google Image.

III. Synthèse de l'analyse des référents :

L'analyse effectuée sur les référents nous a permis de mettre en lumière plusieurs actions correspondantes à notre approche de proposition urbaine, lesquelles peuvent être succinctement résumées comme suit :

- Embellissement de l'entrée de la ville par des constructions accueillantes et attrayantes.
- Connecter et travailler l'inter connectivité dans le quartier.
- Restructuration de la voie pour en faire une voie hybride.
- Établissement d'un réseau piéton-vélo direct, facilement identifiable et sécurisé.
- Augmenter la sécurité des piétons dans cet espace public emblématique de la ville.
- Interventions sur les entités existantes.
- Répartition des hauteurs des bâtiments selon une hiérarchie décroissante, allant des structures les plus élevées aux plus basses.
- Améliorer l'interface et la perméabilité du rez-de-chaussée des bâtiments avec le domaine public.
- Aménagement des espaces publics (jardins, placette, aire de jeux...) pour Assurer l'harmonie dans le périmètre.
- Créer une plateforme pour l'art public créatif.
- Augmenter la productivité économique dans le quartier.
- Réduire la pollution dans le périmètre.

IV. Intervention urbaine sur le périmètre d'étude :

Notre réflexion sur l'intervention urbaine dans ce périmètre suit une progression en quatre étapes distinctes, à savoir :

- Synthèse du diagnostic urbain.
- Synthèse des enjeux.
- Schéma de principes.
- Plan d'actions.

a. Synthèse du diagnostic urbain :

- L'entrée Est, situation géographique considérée comme une porte d'accès crucial à la ville demeure inexploitée sur le plan de sa valeur stratégique.
- Le périmètre, par sa nature périphérique marginale, se trouve en rupture avec le centre urbain environnant.
- Absence d'animation urbaine dans le périmètre :
 - Manque d'espaces de rencontres, et de loisirs.
 - Absence de diversification de l'offre en équipements.
- Dégradation de l'état de l'entité universitaire et sa rupture avec l'urbain et la résidence universitaire.
- Dégradation de la qualité architecturale du bâti, ainsi une absence de mixité sociale et fonctionnelle.
- La présence remarquable de végétation ainsi que d'un cours d'eau dans notre zone d'étude est souvent omise, malgré leur importance.
- Dégradation de l'état des voies et l'absence de mobilier urbain.

b. Synthèse des enjeux :

- Affirmation de l'entrée Est de la ville et l'intégration du périmètre dans le dynamisme de la ville.
- Animer l'entrée de la ville par la création d'équipements à différentes vocations : commerciale, culturelle, loisirs.
- Articulation du périmètre au centre urbain.
- Ouverture de l'entité pédagogique sur la résidence universitaire et l'urbain et faire d'elle un lieu de destination.
- Restructuration et requalification des voies et des intersections.
- Améliorer la fluidité de la circulation et faciliter le déplacement dans le périmètre.
- favorisation de la circulation piétonne et cyclable.
- Intégration d'espaces de regroupement et de loisirs.
- Restructuration des constructions existantes.
- Exploiter le potentiel naturel et paysager.

❖ À l'issue d'un diagnostic urbain approfondi de notre périmètre d'étude, nous nous sommes rapprochés des habitants et usagers de l'espace dans notre périmètre et nous avons entretenu avec eux répondant à un questionnaire établi soigneusement à cet effet, ce dernier nous a permis de s'enquérir de leurs intentions, leurs besoins, leurs préoccupations et aspirations.

On a minutieusement examiné les défis et les opportunités de notre environnement urbain et nous nous tournons vers les solutions potentielles ; en passant par une analyse des cas particuliers semblables à notre cas d'études ce qui nous a aidé à définir des actions clés pour réussir une intervention urbaine mieux adaptée et plus inclusive, visant à améliorer la qualité de vie et de l'espace.

c. Schéma de principe :

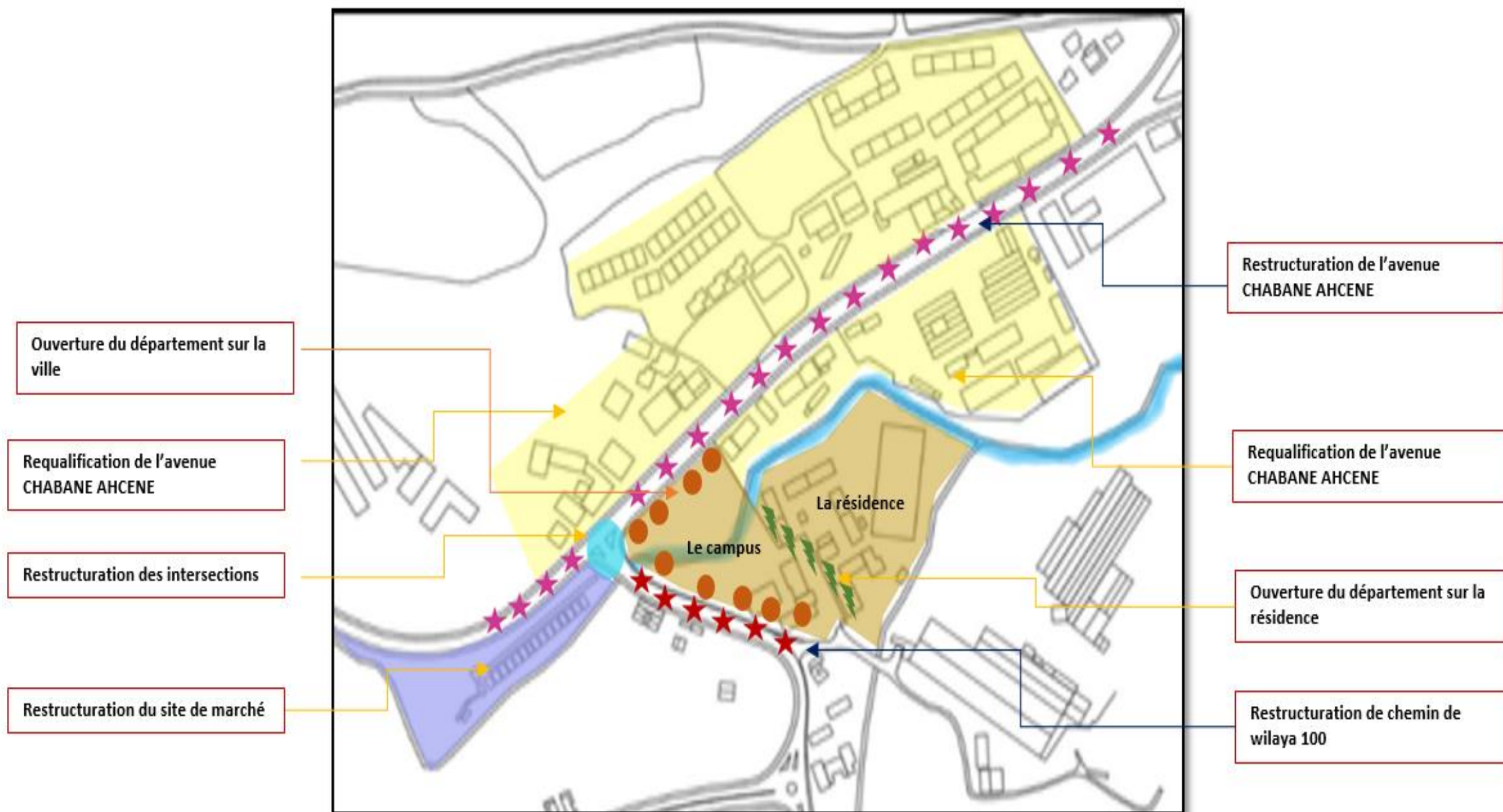


Figure 89 : Schéma du principe. Source : carte TO traité par auteurs.

d. Carte d'actions :

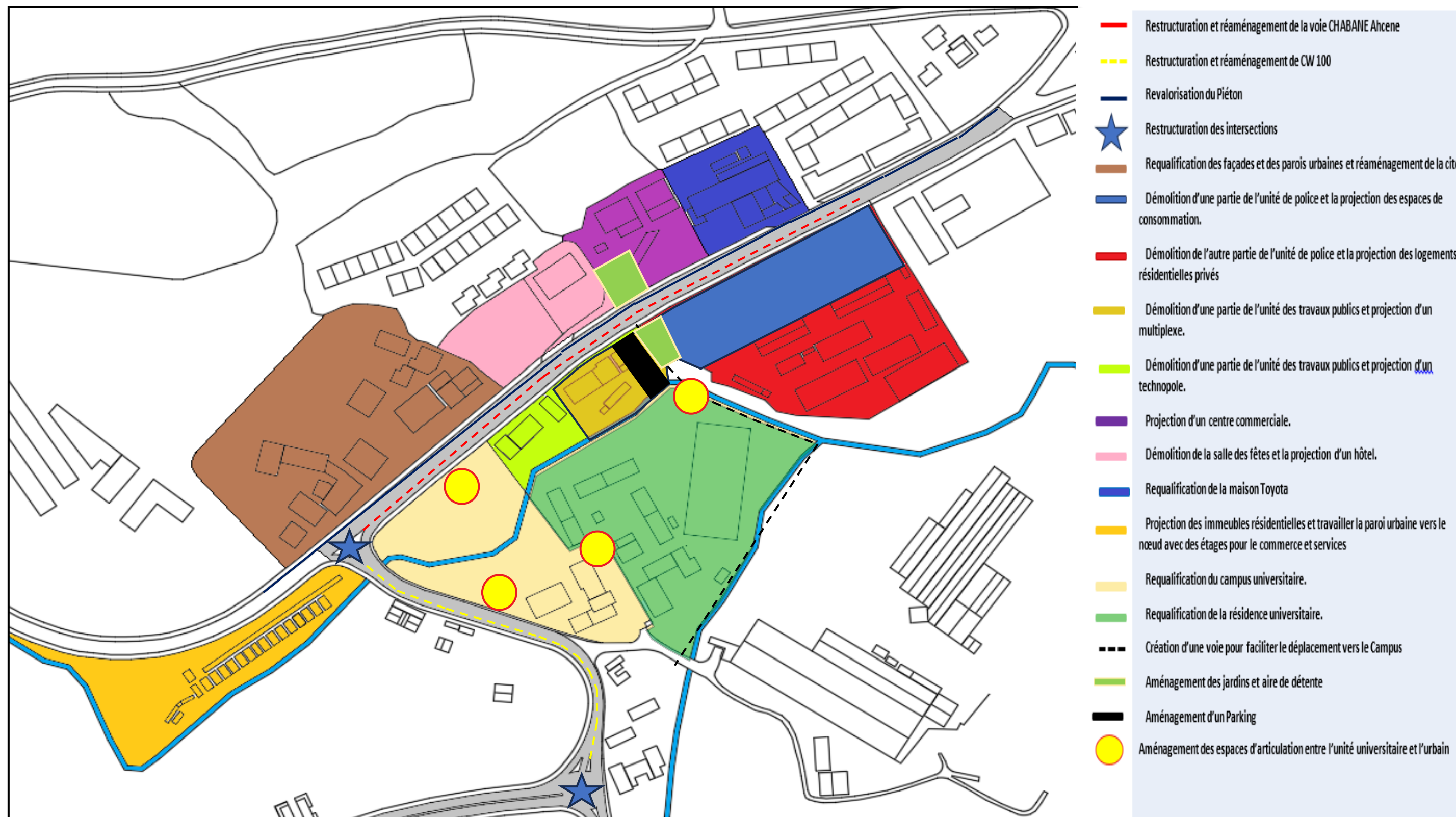


Figure 90 : carte d'actions urbaines

source : Carte TO traité par auteurs

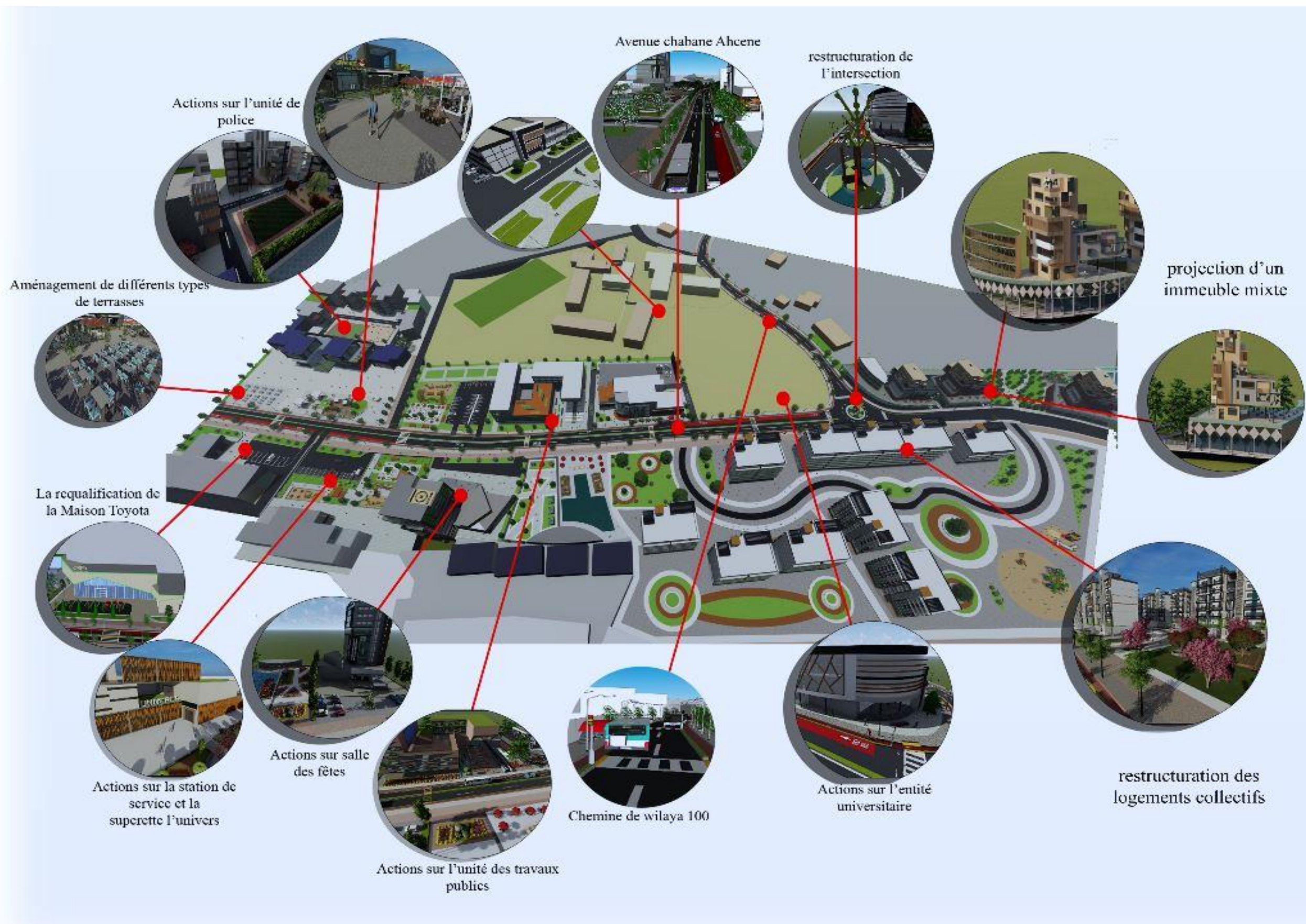


Figure 91 : Schéma d'actions global

Source : Auteurs

IV.1. Actions de l'intervention urbaine :

IV.1.1. Actions sur les voies :

- Restructuration et transformation des voies en voies hybrides afin de minimiser l'impact automobile et de remédier au caractère de transit excessif.
- Inclusion des voies dédiées aux bus pour garantir la facilité d'utilisation des différents modes de transport.
- Promouvoir la circulation des piétons en créant des trottoirs de 3 mètres le long de tout le périmètre et l'installation des abris de bus sur l'avenue CHABANE et sur le chemin de Wilaya 100.
- Améliorer la qualité paysagère du périmètre en ajoutant une bande végétale de 01 mètre le long des voies.
- L'intégration de voies cyclables sur les deux côtés des voies, présentant une largeur de 02 mètres, est envisagée.

ETAT ACTUAL :

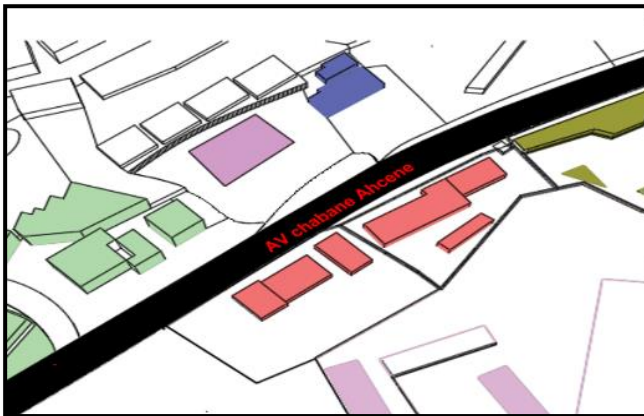


Figure 92 : vues sur l'Avenue Chabane Ahcene
source : Auteurs

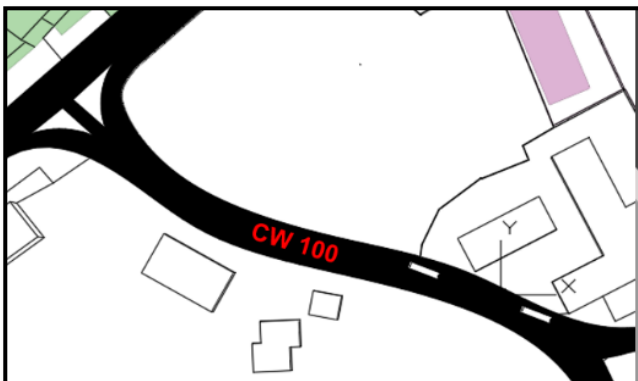


Figure 93 : Vue en plan sur CW 100
Source : carte TO traité par Auteurs.

Figure 94: vue sur CW 100.
Source : Auteurs.

Après les interventions :



Figure 95 : vue sur l'Avenue Chabane Ahcene
Source : Auteurs



Figure 96 : vue sur CW100
Source : Auteurs.

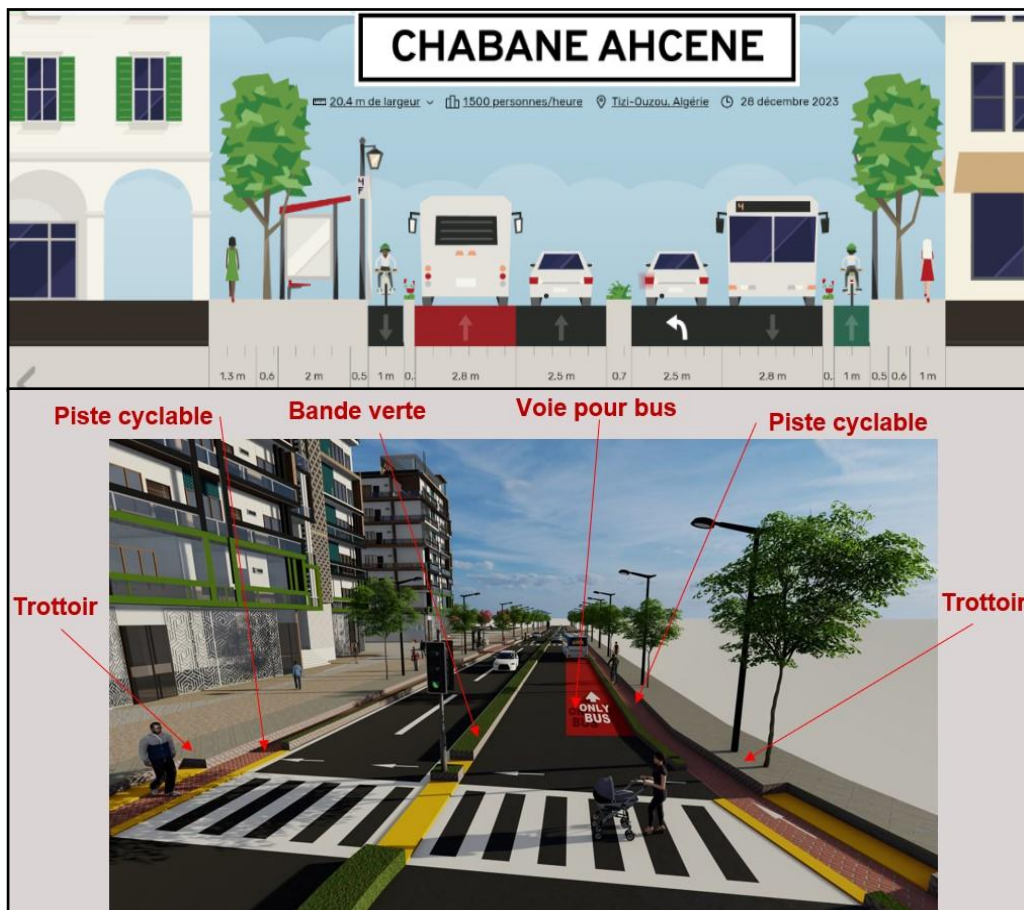


Figure 97 : coupe schématique sur l'avenue Chabane Ahcene. Source : Auteurs.

IV.1.2. Actions sur le nœud Chabane Ahcene :

- Expansion et embellissement du point de convergence entre la voie CHABANE Ahcene et la voie CW100 menant vers la ville, à travers l'ajout d'un symbole représentant un olivier.
- Projection d'un immeuble mixte comprenant un rez-de-chaussée commercial et un étage réservé aux services, en remplaçant le marché de proximité.
- Restructuration des façades des immeubles résidentiels collectifs, en intégrant un rez-de-chaussée commercial et un étage dédié aux services pour enrichir le socle urbain.

ETAT ACTUEL



Figure 99 : vue sur l'habitat collectif
Source : Auteurs

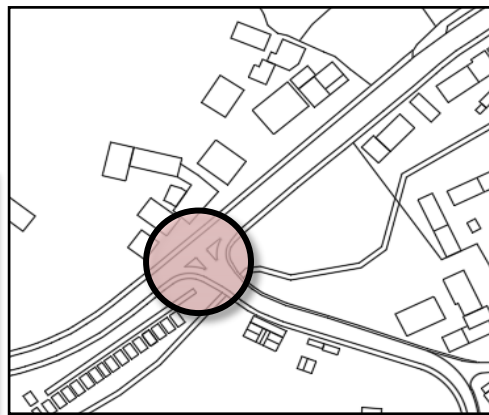


Figure 98 : vue sur le nœud Chabane Ahcene
source : carte TO traité par Auteurs.



Figure 100 : vue sur l'intersection et le marché de proximité
Source : Auteurs



Figure 101 : vue sur l'immeuble mixte
source : Auteurs.

Après les interventions :

IV.1.3. Action sur l'intersection :

Matérialisation de l'intersection entre AV chabane Ahcene et CW100 par un symbole qui représente l'olivier.

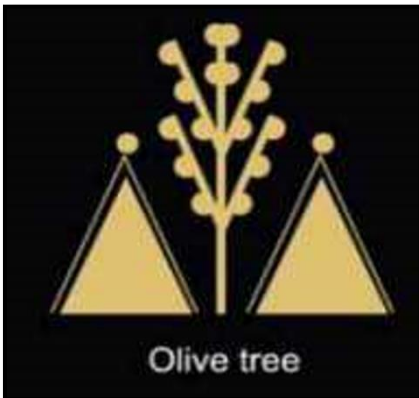


Figure103 : symbole de l'olivier.
Source : Pinterest



Figure104 : vue en 3D sur l'intersection
Source : Auteurs



Figure 102 : vue en 3D sur l'intersection
Source : Auteurs

IV.1.4. Actions sur les immeubles d'habitat collectifs :

Restructuration des façades des immeubles résidentiels collectifs, en intégrant un rez-de-chaussée commercial et un étage dédié aux services pour enrichir le socle urbain.



Figure105 : vue sur l'habitat collectif

source : Auteurs



Figure 106: vues sur l'habitat collectif après l'intervention

Source : Auteurs

IV.1.5. Action sur le marché :

La démolition du marché de proximité et projection d'un immeuble mixte avec un RDC commercial et un étage de service qui va accueillir des différents services.



Figure 107 : vue sur l'immeuble mixte.

Source : Auteurs



Figure 108 : vue sur l'immeuble mixte.
Source : Auteurs



Figure 109 : vue sur l'immeuble mixte.
Source : Auteurs

IV.1.6. Actions sur l'unité de police :

La démolition de l'unité de police, suivie par le développement de logements destinés à héberger des résidents externes. Cette initiative comprendra l'intégration d'un restaurant et d'une cafétéria dans la façade donnant sur la rue. Ainsi un espace extérieur aménagé.

ETAT ACTUEL :

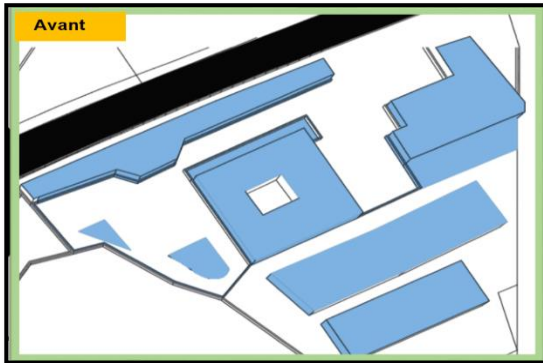


Figure 110 : vue en 3D sur l'unité de police
Source : Auteurs



Figure 111 : vue sur l'unité de police.
Source : Auteurs

Après les interventions

Cette cité résidentielle comprend des logements de différentes tailles et configurations pour répondre aux besoins des gens qui viennent de l'extérieur de la ville notamment pour des fins scientifiques et entrepreneuriales, et leurs proposer une offre d'hébergement de qualité dans un cadre agréable, ainsi que des espaces communs tels que les espaces de consommation, des aires de jeux, des espaces verts pour encourager la socialisation et le bien-être.



Figure 112 : vues sur la cité résidentielle.
Source : Auteurs.



Figure 113 : vue sur la terrasse entre les blocs.
Source : Auteurs

IV.1.7. Aménagement de terrasses extérieures :

Les terrasses seraient disposées de manière à créer un espace ouvert et convivial, avec différents niveaux pour permettre à chacun de trouver son coin préféré. Des tables et des chaises confortables seraient réparties sur l'ensemble de l'espace, offrant des zones pour se détendre, manger et socialiser.

a. Terrasses comme espace de restauration :

Ces terrasses sont conçues pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain existant, en tenant compte de l'architecture environnante, des espaces verts disponibles et des besoins de la population locale. En offrant un espace de rencontre ouvert à tous, ces terrasses encourageraient la mixité sociale en rassemblant des personnes de différents horizons, générations et origines culturelles.



Figure114 : vue sur l'espace de consommation extérieur
Source : Auteurs



Figure 115 : vue sur l'entrée de l'espace de consommation.
Source : Auteurs.



Figure 116 : vue sur l'espace de consommation extérieur
Source : Auteurs

b. Terrasses pour activités et rencontres familiale :

Ce type de terrasses peut servir de lieu pour des évènements familiaux organisés. Ces événements favorisent les liens familiaux et renforcent le sentiment d'appartenance à la communauté.



Figure 117 : vue sur la terrasse de rencontre familiale
source : Auteurs



Figure 118 : vue sur la terrasse de rencontre familiale
source : Auteurs

c. Terrasses comme espace de travail :

L'atmosphère des terrasses serait à la fois professionnelle et décontractée, favorisant la créativité et la collaboration tout en permettant aux participants de se détendre.



Figure 119 : vue sur la terrasse de travail.
Source : Auteurs

d. Terrasse comme espace de rencontre entre amis :

Créer des terrasses conçues spécialement comme des espaces de rencontre entre amis peut être une excellente façon de favoriser les liens sociaux et de créer des moments mémorables. Voici comment cette idée peut être développée :



Figure 120 : vues sur les terrasses de rencontre. Source : Auteurs.

IV.1.8. Actions sur l'unité des travaux publics :

- La démolition de l'unité des travaux publics, avec la projection d'un technopôle ainsi qu'un complexe cinématographique (multiplexe)
- L'intégration d'un jardin square afin d'établir une liaison entre le technopôle et les résidences et l'intégration d'un Parking.

ETAT ACTUEL :



Figure121 : Vue sur l'unité des TP
Source : Auteurs.

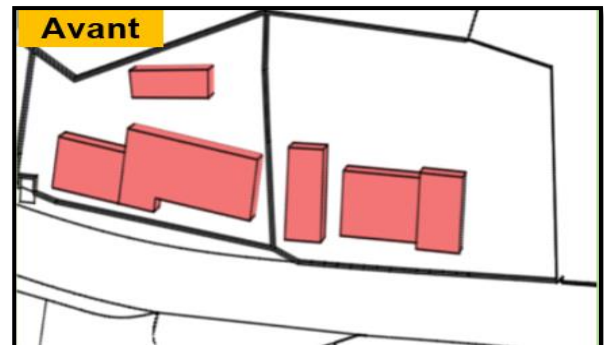


Figure 122 : vue en 3D sur l'état actuel de l'unité des TP.
Source : Auteurs

Après les interventions :



Figure 123 : vue sur le multiplexe.
Source : Auteurs



Figure 124 : vue sur le technopole.
Source : Auteurs



Figure 125 : vue sur le multiplexe et le technopole

Source : Auteurs.

IV.1.9. Actions sur la maison Toyota :

La Requalification de la Maison Toyota, avec l'aménagement d'un espace extérieur dédié à l'exposition des véhicules.

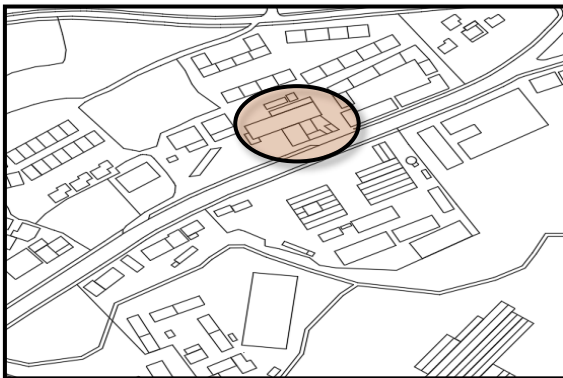


Figure126 : vue en plan sur la maison Toyota.
Source : Auteurs.



Figure 127 : vue sur la maison Toyota avant l'intervention.
Source : Carte TO traité par auteurs.



Figure 128 : vue sur la maison TOYOTA.

Source : Auteurs.

IV.1.10. Actions sur la station de service et la superette l'univers :

- Démolition de la station-service et de la superette l'Univers en un centre commercial dans le but de **renforcer** l'activité commerciale.

ETAT ACTUEL :



Figure 129 : vue en plan sur la station de services.
Source : Carte TO traité par Auteurs.



Figure 130 : vue sur la station de services.
Source : Auteurs.

Après les interventions :



Figure 131 : vue sur le supermarché
Source : Auteurs.



Figure 132 : vue sur le parking du marché.
Source : Auteurs.

Le concept de jardin square vise à créer un espace public polyvalent, accueillant et durable au cœur de la ville, favorisant la connexion avec la nature, la cohésion sociale et le bien-être des gens.



Figure 133 : vue sur le jardin du marché.
Source : Auteurs.

L'extension du jardin square de l'autre côté de la route est une démarche novatrice qui vise à créer un environnement urbain cohérent et harmonieux, offrant ainsi une expérience continue et agréable.

Cette extension permettrait de créer une continuité dans l'aménagement paysager, en prolongeant les éléments visuels et fonctionnels du jardin square initial. Les mêmes espèces végétales, les mêmes éléments architecturaux et les mêmes caractéristiques de design pourraient être reproduits de manière cohérente de part et d'autre de la route.

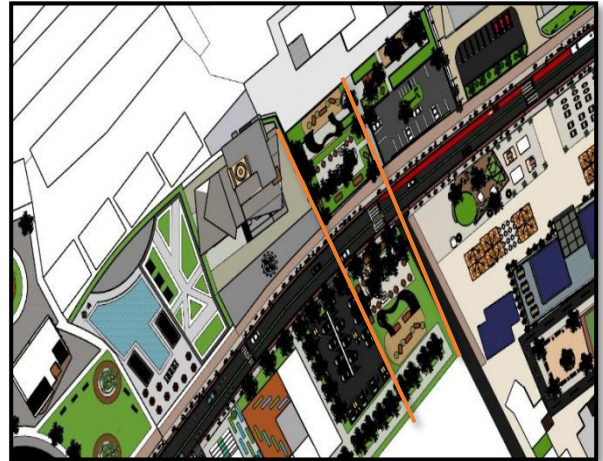


Figure 134 : vue sur la continuité entre les deux jardins square.
Source : Auteurs.

IV.1.11. Actions sur la salle des fêtes

Démolition de la salle des fêtes et projection d'un hôtel, accompagné par des placettes et espaces vert.

ETAT ACTUEL

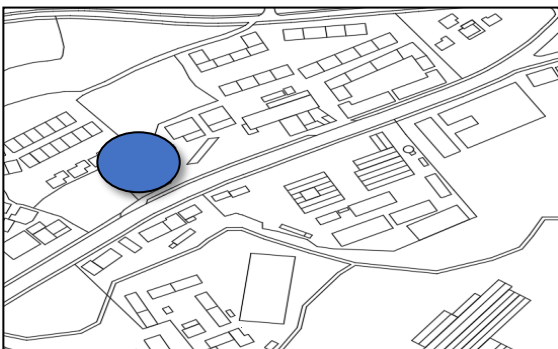


Figure 135 : vue en plan sur la salle des fêtes.
Source : Carte TO traité par Auteurs.



Figure 136 : vue sur la salle des fêtes.
Source : Auteurs

Après les interventions



Figure 137 : vues sur l'hôtel
Source : Auteurs

Conclusion :

Notre intervention urbaine sur l'entrée Est de la ville de Tizi-Ouzou vise à rehausser l'image de cette zone tout en harmonisant les équipements avec leur environnement urbain. Plusieurs actions ont été entreprises pour atteindre cet objectif, chacune contribue à façonner une entrée de ville accueillante et esthétiquement agréable.

Tout d'abord, les actions ont été concentrées sur l'aménagement des espaces publics. Des rénovations ont été entreprises pour moderniser les trottoirs, et les espaces verts, offrant ainsi aux habitants et aux visiteurs un cadre urbain convivial et attrayant. Ces aménagements ont également permis de favoriser la circulation piétonne et de créer des lieux de rencontre et d'échange, renforçant ainsi le lien social au sein de la communauté.

Ensuite, une attention particulière a été accordée à l'intégration des équipements dans le paysage urbain environnant. Les nouveaux bâtiments et infrastructures ont été conçus en intégrant des éléments à caractère locale et des caractéristiques environnementales, afin de donner un cachet et une identité visuelle pour cette entrée de La ville.

En conclusion, Grâce à des actions ciblées visant à améliorer les espaces publics, à intégrer les équipements et à promouvoir l'art et la culture, cette intervention ne va pas seulement renforcer l'image de la ville, mais également créer un environnement urbain dynamique et attractif pour tous.

Chapitre III : Approche thématique

« L'architecture est le jeu magnifique et magistrat de masse assemblée au jour. On met en œuvre de la pierre, du bois, du ciment, on en fait des maisons, des palais, c'est de la construction, l'ingéniosité travaille, mais tout à coup, vous me faites des biens, je suis heureux, je dis : c'est beau voilà l'architecture, l'art c'est ici ». Le Corbusier, architecte français.

I. Introduction :

La conception architecturale repose depuis longtemps sur l'analyse des connaissances théoriques, notamment celles liées au site, à la thématique et au programme. Eugène Emmanuel Violet le Duc, dans ses "Entretiens sur l'architecture", souligne l'importance de l'approfondissement des éléments du programme comme fondement de toute réflexion constructive. Ainsi, le processus architectural représente une démarche de résolution de problèmes, impliquant la transition d'une idée conçue mentalement vers sa concrétisation matérielle, soit la transformation d'une solution envisagée en une réalisation tangible.

II. Présentation du site d'intervention :

Le site d'intervention se situe dans la parcelle de l'Ex-Habitat, d'une superficie de 19 000 m², accessible par RN12 (l'avenue CHABANE Achène) et le CW100.



Figure 138 : carte de site d'intervention.
Source : carte TO traité par Auteurs.

II.1. Présentation de l'ex habitat :

Le campus, constitué de deux blocs pédagogiques, d'une administration et d'un amphithéâtre, incarne une identité profonde, ayant façonné plusieurs générations d'étudiants en architecture. Cependant, avec le transfert des études en architecture vers le département de Tamda, il perd sa vitalité, ne comptant désormais que les étudiants en fin de cycle master. Cette fracture a entraîné un déclin progressif du département et a également affecté la formation des étudiants, les privant de la dynamique inter-promotionnelle essentielle à leur développement académique et social.

II.2. Composition spatiale de l'ex habitat :

a. Les blocs d'études :

Le bloc A : est dédié aux ateliers, à une bibliothèque, et une salle de lecture, ainsi qu'un laboratoire destiné aux étudiants en génie mécanique.

Le bloc B : comprend des salles de cours peu fréquentées. La principale cause de cette sous-utilisation des espaces disponibles est le nombre limité d'étudiants inscrits au sein du département.



Figure 139 : vue aérienne sur le site de l'ex habitat.
Source : Goole earth traité par auteurs.

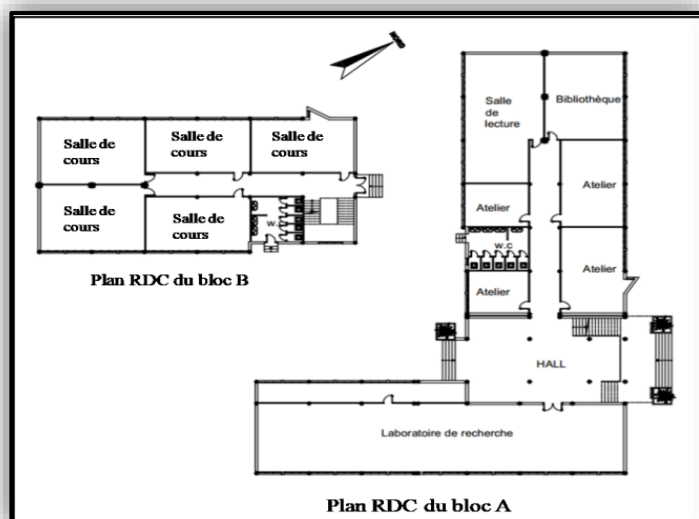


Figure 140 : plan RDC du bloc A et B.
Source : Anciens travaux des étudiants.

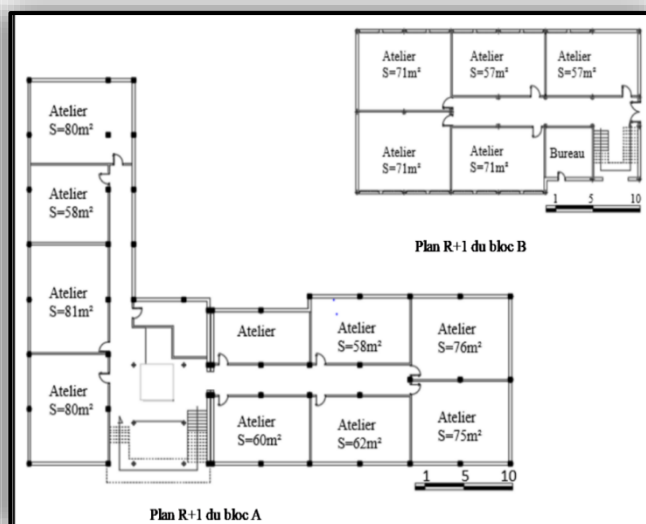


Figure 141 : plan R+1 du bloc A et B.
Source : Anciens travaux des étudiants.

b. L'amphithéâtre :

Le département dispose un seul amphithéâtre de 100 m² d'une capacité de 100 étudiants.

- Espaces en mauvais état et mal éclairés.
- Surface et nombre d'amphithéâtres insuffisant pour une école d'architecture.

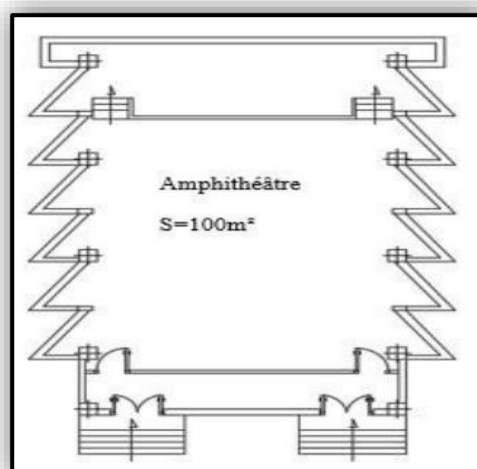


Figure 142 : plan de l'amphithéâtre.
Source : Anciens travaux d'étudiants

c. L'administration :

L'entité administrative est constituée de 15 bureaux, d'une superficie variant de 10 à 15 m². Ces bureaux sont principalement attribués aux enseignants, laissant ainsi seulement deux d'entre eux au service administratif, qui est essentiellement la seule fonction administrative présente. Au cœur du bâtiment, une salle de projection et une salle de réunion occupent l'espace central. L'ensemble de la partie administrative couvre une superficie totale de 396 m².

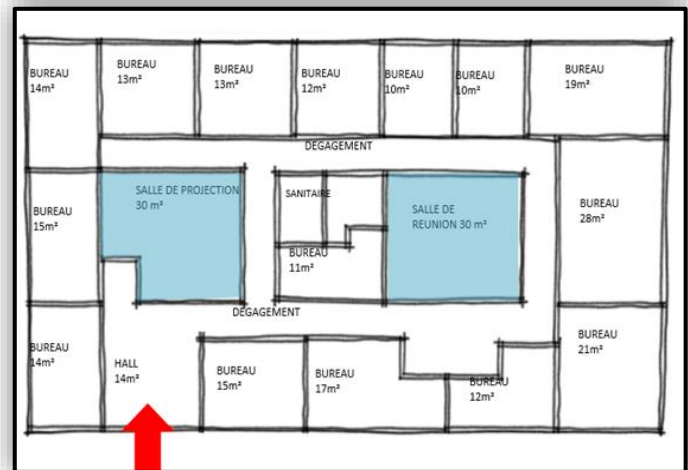


Figure 143 : croquis de séparation de l'administration.
Source : Auteurs.

III. Synthèse :

Après avoir analysé l'état de département d'architecture ; on constate

- L'absence d'animation et d'interactivité au sein de département.
- Dégradation de l'état du campus puisqu'il a perdu sa composante sociale vue la délocalisation vers Tamda.
- Rupture entre le campus et la résidence.
- Absence des espaces de services et d'animation.
- Présence importante d'une végétation mal entretenue.

Dans le cadre de notre projet de réhabilitation et extension du département d'architecture, nous avons recueilli les avis et suggestions des étudiants par le biais d'un questionnaire. Voici les principaux points soulevés par les réponses :

- Les étudiants signalent des problèmes majeurs tels que des salles de classe mal entretenues, insuffisants et des espaces communs en mauvais état.
- Les propositions incluent l'amélioration des espaces de consommation.
- Il y a une forte demande pour des espaces de détente, une cafétéria, et des zones de silence pour favoriser un environnement de travail agréable.
- Les étudiants estiment que le département pourrait être mieux intégré dans son environnement urbain. L'accès et les liens avec le quartier et les résidences étudiantes pourraient être renforcés.

VI. Problématique :

- Comment requalifier le département d'architecture en préservant la mémoire du lieu et son identité et rétablir le lien avec la résidence tout en assurant une intégration harmonieuse avec son environnement urbain ?

VII. Objectifs :

- Protéger la mémoire et l'identité du lieu.
- Assurer une relation fonctionnelle entre le campus et la résidence.
- Projection des espaces d'apprentissage, de recherche et d'animation nécessaires pour les étudiants.
- Assurer une participation à l'animation et la dynamique urbaine.

VIII. Présentation du thème :

Il est crucial de respecter la mémoire et l'identité du lieu ; notre approche pour le site de l'ex habitat consiste à préserver les structures existantes tout en les rénovant et en les intégrant dans une nouvelle extension pour le département d'architecture. Cette démarche vise à créer un environnement qui répond aux besoins des étudiants en architecture, favorisant l'échange et la recherche. Nous envisageons également d'intégrer une entité commerciale ouverte sur la ville pour dynamiser l'espace.

IX. Étude des référents :

a. École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg :

Projet	école nationale supérieure d'architecture de Strasbourg
Maitre de l'ouvrage	Ministère de la culture et de la communication
Maitre de l'oeuvre	Marc Mimram
Situation	Strasbourg
Surface	D'origine (4360m ²) après l'extension (8800m ²)



Figure 144 : vue sur l'école de Strasbourg
source : www.archdaily.com

a.1. Situation et accessibilité :

L'école est située à Strasbourg, dans le département du Bas-Rhin, dans le nord-est de la France. Elle est implantée sur le boulevard Wilson, à proximité de la gare TGV. Niché dans un

Environnement urbain, le projet est entouré de plusieurs

Résidences. On y accède depuis le boulevard Wilson à l'ouest et depuis la rue de Feu, qui le divise en deux blocs à l'est.



Figure 145 : vue aérienne sur l'école de Strasbourg
source : www.archdaily.com

a.1.1 Plan de masse :

Le projet S'inscrit dans un contexte **urbain dense et complexe**. Il est constitué de deux bâtiments distincts : l'ancienne Concession automobile, connue sous le nom de Garage, conçue par Clapot et Moretti, et une extension plus récente appelée la Fabrique, réalisée par Mimram. Ces deux bâtiments sont divisés par la rue du Feu.

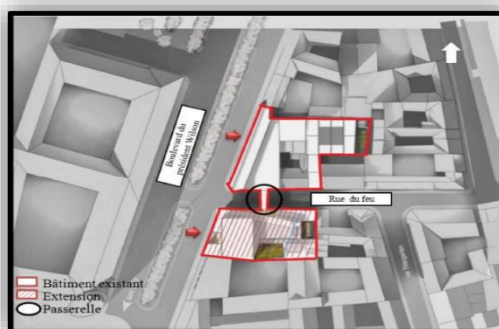


Figure 146 : plan de masse.
Source : www.archdaily.com

a.2. Organisation spatiale du projet :

a.2.1. Réhabilitation de l'ancien bâti : Cette opération s'est focalisée sur la modernisation des espaces tels que : l'ajout d'une salle d'informatique, des espaces de recherche et d'une bibliothèque. Ils ont actualisé le bâtiment avec des nouvelles normes de sécurité.



Figure 147 : vue sur l'ancien bâti.
Source : www.archdaily.com

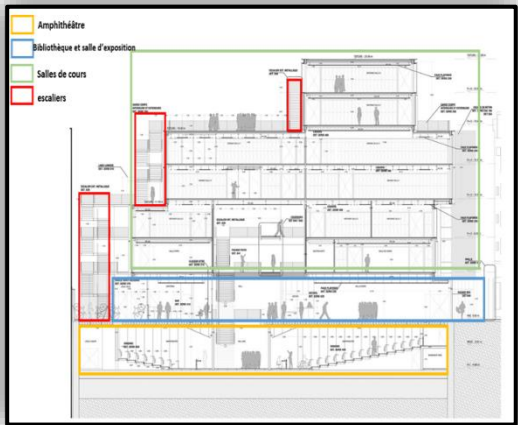


Figure 148 : coupe sur l'école.
Source : Archdaily traité par Auteurs.

a.2.2. La passerelle : Les 02 parties dialoguent entre elles à l'aide de la passerelle

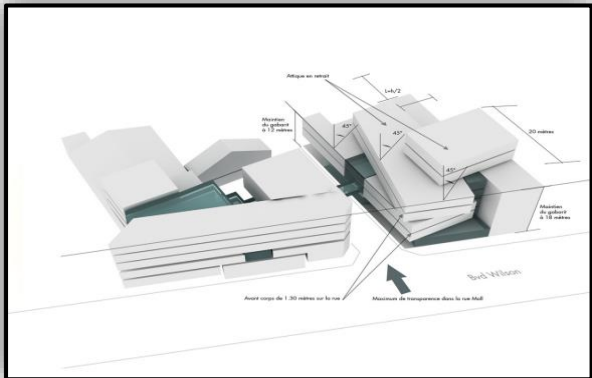


Figure 149 : vue en 3D sur l'ancien bâti de l'école et l'extension.
Source : Archdaily traité par Auteurs.



Figure 150 : vue sur la passerelle.
Source : www.archdaily.com

a.2.3. L'extension : Cette partie est de R+6, elle abrite les salles d'enseignement et les ateliers. Au sous-sol se prolonge les amphithéâtres de 120 à 250 places. Le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment forme un socle transparent offert à cette rencontre, en accueillant les activités publiques de l'école, la cafétéria et la salle d'exposition en liaison directe avec les amphithéâtres à rez-de-jardin.

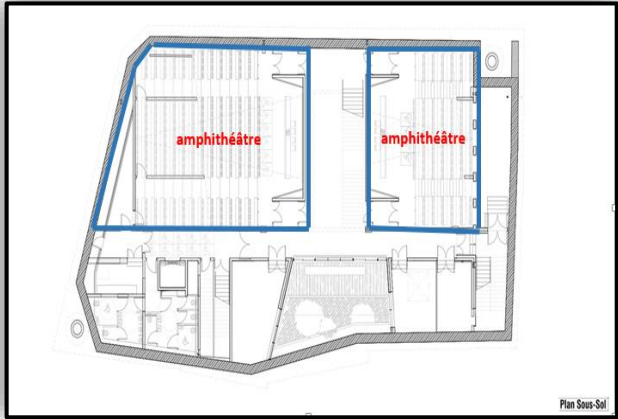


Figure 151 : plan sous-sol de l'école.
Source : Archdaily traité par Auteurs.



Figure 152 : vue sur l'entrée de l'école.
Source : Archdaily traité par Auteurs



Figure 153 : vue sur le hall d'entrée.
Source : Archdaily traité par Auteurs.

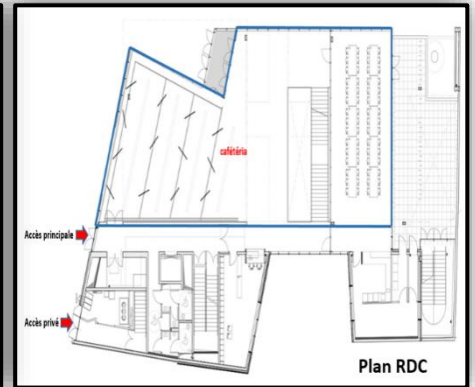


Figure 154 : plan RDC de l'école.
Source : Archdaily traité par Auteurs.

a.2.4. L'entrée principale : depuis le Boulevard, Wilson donne accès au Hall principal. La salle d'exposition se situe au niveau inférieur. On y accède par un escalier depuis le Hall ou par la partie basse de l'amphithéâtre. Au premier niveau, on accède à la cafétéria par l'escalier situé côté Boulevard. Chacun des six niveaux est muni d'espaces de détournement pédagogiques" avec de larges terrasses, car "la pédagogie se fait aussi au contact de l'environnement".

Deux escaliers donnent accès au premier niveau depuis le Hall secondaire. A ce niveau, on trouve un espace Informatique répartis en trois salles différentes. L'Atelier Maquette se situe aussi à ce niveau, à l'angle, bénéficiant d'une double orientation. Une partie de cet étage est dédiée à l'espace recherche. Une salle de cours se situe aussi à ce niveau. C'est au niveau supérieur, le niveau 2, que les deux parties indépendantes deviennent un seul et même bâtiment : « le bâtiment pont ».

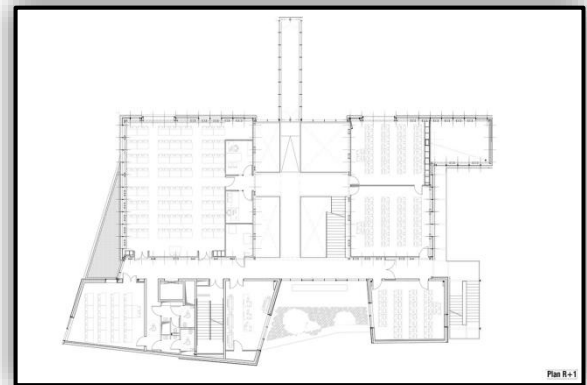


Figure 155 : plan R+1 de l'école
source : www.archdaily.com

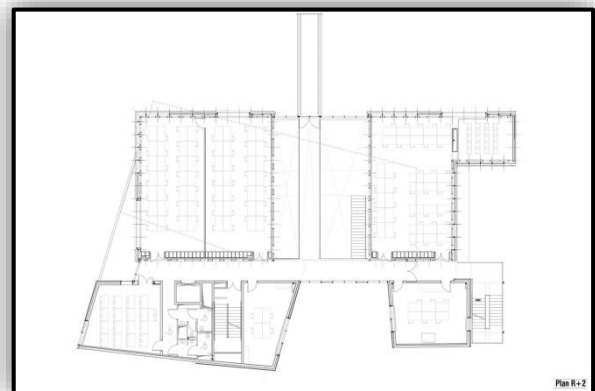


Figure 156 : Plan R+2 de l'école.
Source : www.archdaily.com

Le dernier étage, accueille les deux grandes salles de travail ainsi que la direction et l'ensemble des services liés à la direction. Le travail de toiture a fait l'objet d'un travail particulier pour apporter un maximum de lumière zénithale à l'intérieur du bâtiment. Cette osmose offre au projet une réelle topographie de toiture et dégage une esthétique urbaine. Une partie de la toiture est végétalisée, le reste est en plaques de cuivre.

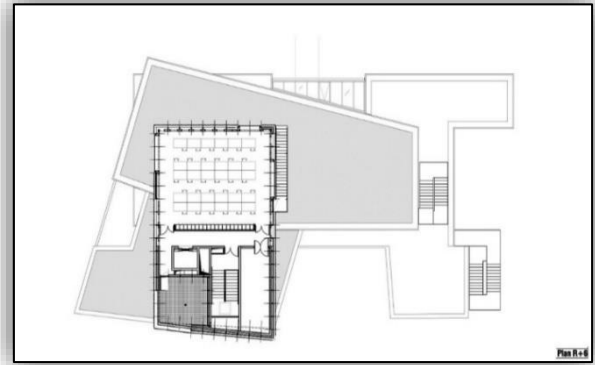


Figure 157 : plan R+6 de l'école
Source : www.archdaily.com

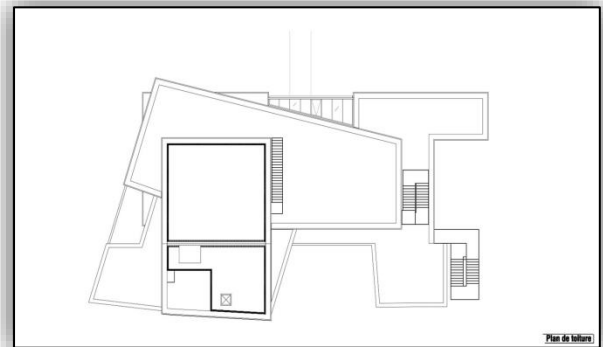


Figure 158 : plan de toiture.
Source : www.archdaily.com

a.2.5. Les espaces intérieurs : Depuis l'intérieur, chaque salle trouve son prolongement sur la ville par les vues qu'elle offre, par les regards qu'elle permet en fonction des usages, de la lumière du Nord sur la rue Moll, de celle de l'Est vers le boulevard du Président Wilson, et les prolongements naturels des ateliers d'art plastique sur les terrasses accessibles.



Figure 159 : vue sur la bibliothèque.
Source : www.archdaily.com

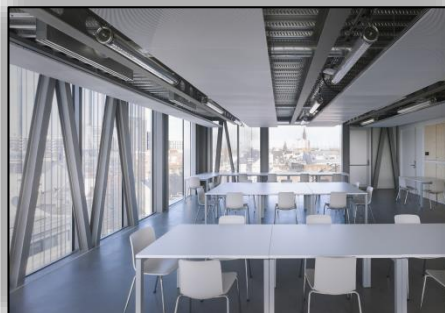


Figure 160 : vue sur l'atelier
Source : www.archdaily.com

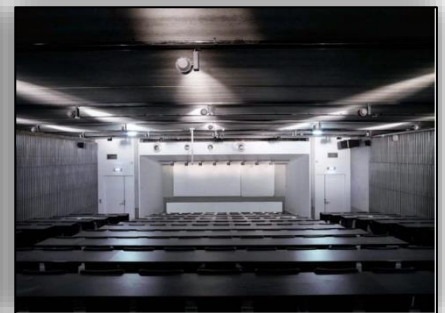


Figure 161 : vue sur l'amphithéâtre.
Source : www.archdaily.com

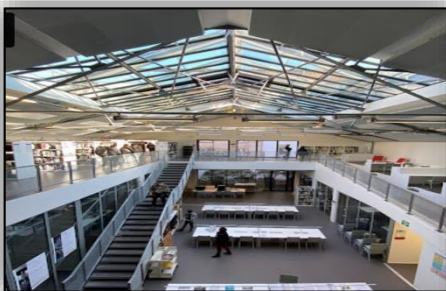


Figure 162 : vue sur l'espace central
source : www.archdaily.com



Figure 163 : vue sur l'escalier.
Source : www.archdaily.com



Figure 164 : vue sur la passerelle.
Source : www.archdaily.com

a.3. Les concepts tirés de ce projet :

À travers l'analyse de ce projet, on a tiré les concepts suivants :

- Intégration du projet dans son contexte urbain.
- Conservation de l'existant et le mettre en relation avec la nouvelle extension.
- Favoriser les espaces de détente et de rencontre.
- Relier les différents blocs avec des passerelles.
- La transparence et la légèreté.
- Eclairage.

b. École d'architecture val de seine paris :

Projet	école d'architecture paris val de seine
Maitre de l'ouvrage	Ministère de la Culture - E.M.O.C.
Maitre de l'oeuvre	Frederick Borel
Situation	Paris rive gauche
Surface	5 700 m2 SHON + Parkings

b.1. Situation et accessibilité :

L'école est située dans les nouveaux quartiers de Paris rive gauche, l'école se dresse le long de la Seine, inscrite dans le terrain industriel

de la SUDAC qui est traversé par le Boulevard Masséna.

b.1.1 Plan de masse :

En l'an 2000, les travaux ont débuté pour réhabiliter le hall industriel de la SUDAC, un site classé au patrimoine historique, dans le cadre d'un projet mené par l'architecte Frederick Borel. Ce défi majeur a abouti en 2007 à l'inauguration de l'école, intégrant désormais la halle historique restaurée ainsi qu'un nouveau bâtiment contemporain. Dans le but de répondre aux besoins du programme de l'école, accueillant 2000 étudiants, 230 enseignants et 70 membres du personnel administratif, l'architecte a opté pour la conception d'un bâtiment aligné de manière parallèle à la halle, mais de dimensions plus importantes.



Figure 165 : vue sur l'école d'architecture val de seine-paris
Source : paris-valdeseine.archi.fr

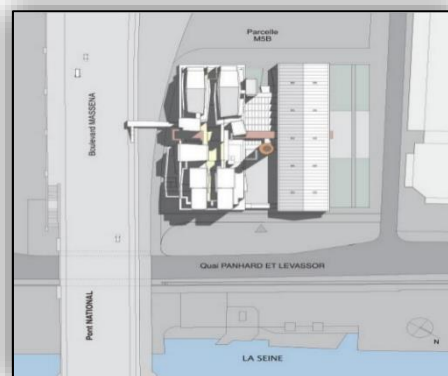


Figure 166 : plan de masse de l'école.
Source : <https://frederic-borel->

b.2. Composition volumétrique :

La volumétrie de l'école se divise principalement en deux parties distinctes : d'abord, la halle industrielle restaurée, caractérisée par ses **briques rouges** et surmontée d'une imposante cheminée s'élevant vers le ciel. Ensuite, le nouveau bâtiment en **béton**, de taille plus imposante que la halle, constitue la seconde partie. Ces deux structures, chacune affirmant son identité et sa présence singulières, coexistent en une symbiose marquée par une dualité intrigante.



Figure 167 : vue sur l'école d'architecture val de seine-paris
Source : paris-valdeseine.archi.fr

- **Le Programme et sa hiérarchisation :**

- **Halle SUDAC comporte :**

Mezzanine : bibliothèque

R+2 : matériau-thèque, bibliothèque. R+1 : laboratoire photo, Salles informatiques.

Entresol : salles de cours RDC : salle d'expositions.

Nouveau bâtiment :

Mezzanines : laboratoires de recherche

R+7 : laboratoires de recherche, salles d'arts plastiques

R+6 : ateliers, groupes de projets

- R+5 : ateliers R+4 : ateliers R+3 : ateliers
- R+2 : matériau-thèque, salles de travaux dirigés, archivages, bureau du personnel.
- R+1 : administration, salles de cours, laboratoire photo Entresol : reprographie, amphithéâtres, atelier maquette, bureaux d'agents
- RDC : hall, poste de sécurité, cafétéria, foyer, locaux techniques, salle d'exposition et d'expérimentation

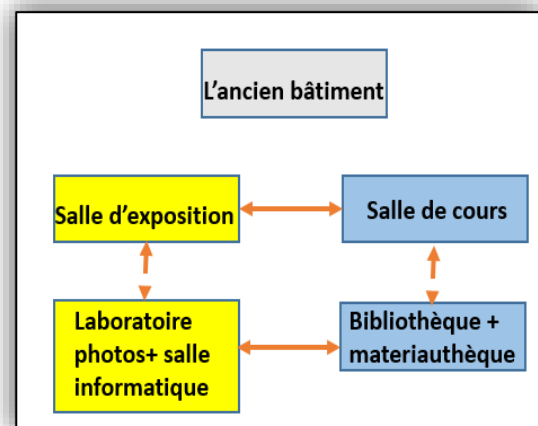


Figure 168 : Organigramme spatiale de la SUDAC.
Source : paris-valdeseine.archi.fr traité par

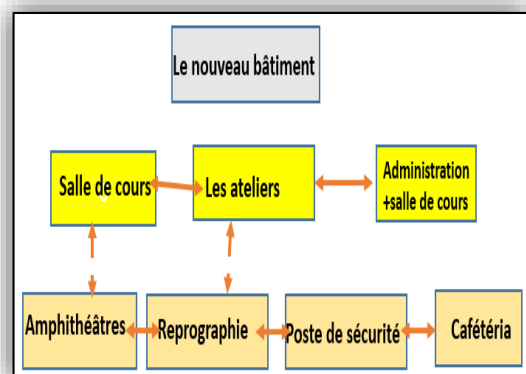


Figure 169 : Organigramme spatiale du nouveau bâtiment.
Source : paris-valdeseine.archi.fr traité par

- R-1 : parking

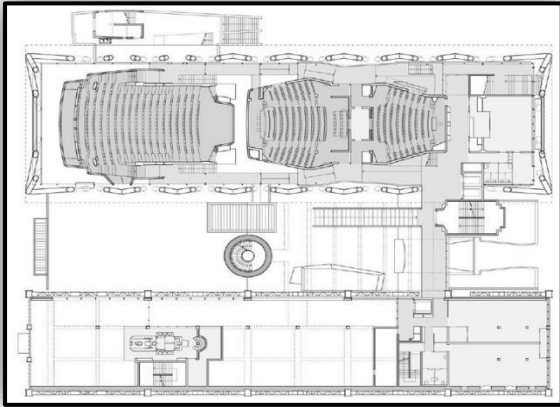


Figure 170 : plan entresol.

Source : <https://frederic-borel-architecte.com/>

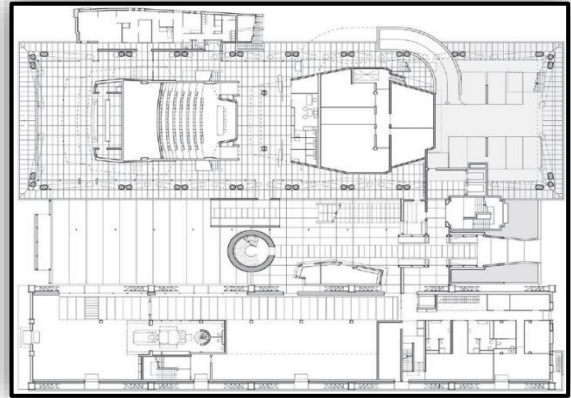


Figure 171 : plan RDC

Source : <https://frederic-borel-architecte.com/>

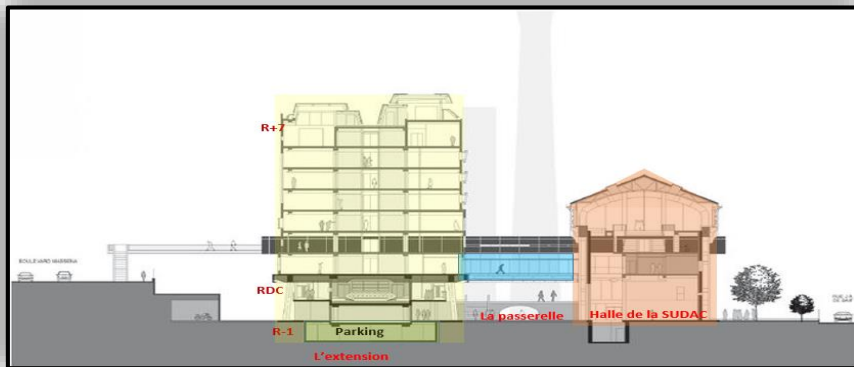


Figure 172 : coupe transversale.

Source : <https://frederic-borel-architecte.com/>



Figure 173 : vue sur l'entrée de l'école.
Source : <https://frederic-borel->



Figure 174 : vue sur la bibliothèque.

Source : <http://youtu.be/AB0cMC5CfMc?si=hv4Hillqe2HALc>

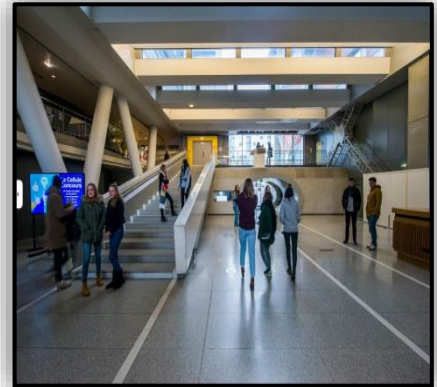


Figure 175 : vue sur l'espace centrale
Source : <https://frederic-borel->



Figure 176 : vue sur la passerelle.
Source : <https://frederic-borel->



Figure177 : vue sur l'amphithéâtre
Source : <https://youtu.be/AB0cMC5CfMc?si=hv4Hillqe2HALcPm>



Figure178 : vue sur le passage à l'étage.
Source : <https://www.paris-valdeseine.archi.fr/>



Figure 179 : les salles d'exposition Source :
<https://youtu.be/AB0cMC5CfMc?si=hv4Hillqe2HALcPm>



Figure 180 : vue sur la matériau thèque.
Source :
<https://youtu.be/AB0cMC5CfMc?si=hv4>

b.3. Synthèse de l'analyse du projet :

- La liaison entre l'entité existante et la nouvelle entité est assurée par des parcours, des allées et des passerelles.

L'analyse des référents effectuée nous a permis de tirer des lignes directrices pour notre conception architecturale :

- Ouverture de certains espaces à l'extérieur afin d'assurer l'animation et l'échange social tels que les amphithéâtres, les salles de conférence et les espaces d'exposition.
- Projection de la bibliothèque et l'espace de recherche dans un endroit lumineux et calme.
- L'intégration de la nouvelle entité s'exprime en intégration fonctionnelle, structurelle et visuelle.
- Aménagement des espaces de vie extérieur.

Conclusion

L'analyse thématique et l'état des lieux implique une évaluation détaillée des caractéristiques physiques et fonctionnelles du site, telles que son relief, sa végétation, son orientation, son accès, ses infrastructures existantes, etc. Cette étape nous a permis de recueillir des données tangibles sur le terrain et d'identifier les éléments à valoriser ou à intégrer dans le projet architectural.

Ces reconnaissances servent à définir clairement les objectifs du projet, en identifiant les besoins à satisfaire, les défis à relever et les aspirations à réaliser. De plus, elles aident à définir les concepts directeurs qui guideront la conception architecturale, en mettant en lumière les valeurs, les principes et les idées fondamentales qui caractérisent le projet.

Ainsi, l'analyse thématique et l'état des lieux du site d'intervention sont des étapes fondamentales qui fournissent une base solide pour la conception d'un projet architectural, en assurant sa pertinence, sa faisabilité et sa capacité à répondre aux besoins et aux attentes de ses utilisateurs et de son environnement.

Entité	Espaces	Surfaces	Nombres	Entité	Espaces	Surfaces	Nombres
Administrative	-Réception -bureau de directeur -Bureau de secrétaire -Scolarité -salle archives -Bureaux des enseignants - salle de réunion. -salles d'attente -Sanitaires	-12m ² -60m ² -30m ² -60m ² -25m ² -25à40m ² -80m ² -60m ² -30m ²	1 1 1 1 5 1 1/niveau 2/niveau	Recherche *Cycle de doctorat*	-salles de cours -salles de projections -bureaux -laboratoires de recherche Bibliothèque -salle de lecture -salle de lecture individuelle -Sanitaires	55m ² 60m ² 25m ² 55m ² 60m ² 155m ² 55m ² 30m ²	2 2 4 2 1 1 1 2/niv
Pédagogique	1er palier -Ateliers -salle maquette -salles TD -laboratoire TMC -matériau thèque -salle art graphique -salle informatique -salle de reprographie 2^{ème} palier -Ateliers -salles TD -salle maquette -salle de stockage matériel -salle de reprographie -matériau thèque -sanitaires	70à 85m ² 140m ² 30m ² 85m ² 70m ² 85m ² 25 postes 35 m ² 60m ² 60m ² 140m ² 25à 60m ² 60m ² 60m ² 30m ²	5 1 4 1 1 1 1 1 6 3 1 2 1 1 2/niveau	Animation urbaine	Commerce universitaire -Tirage de plans -Découpage laser -librairie -matériels informatique -matériels architecturale -cafétéria -Restaurants Entreprise de construction, d'architecture et d'urbanisme -Bureaux d'architecture -Bureaux de génie civil -service d'urbanisme -service des VRD -CTC -laboratoire-étude des sols - Bureau ordre des architectes		
Pédagogique commune	-Amphithéâtres 200places -vidéothèque -salle informatique -grande salle -salle de club scientifique -bureau de comité universitaire -cafétéria -salle de jeux Bibliothèque -salle de lecture	-210m ² -130m ² -50m ² -130m ² -60m ² -60m ² -60m ² -40m ² -170m ² -420m ²	2 1 1 1 1 1 1 1 1	Ateliers annexes	-atelier de sculpture -atelier art plastique -atelier de matériaux écologiques -atelier de peinture	40m ² 60m ² 60m ² 60 m ²	1 1 1 1
Espaces extérieurs	-parking -jardins -Espaces de détente			Locaux techniques	-chaufferie -Maintenance de mobilier -Entretien -Stockage papeterie.		

Chapitre IV :

Approche architecturale

« On ne s'efface pas devant l'existant on ne le massacre pas non, on est dans un rapport d'équilibre et d'hybridation entre les différentes époques »

Philippe Croisier

I- Introduction :

Le projet architectural ne se matérialise pas par hasard ; il résulte d'une réflexion approfondie, d'une méthodologie structurée et d'une stratégie globale intégrant des facteurs sociaux, urbanistiques et architecturaux. Dans notre cas, ce projet est le fruit d'une analyse urbaine minutieuse qui conduit à une thématique architecturale bien définie. L'enjeu est de concevoir un projet structurant, capable de répondre aux multiples défis du périmètre concerné. Concrètement, notre projet doit se distinguer par une identité forte, s'intégrer harmonieusement dans son environnement et contribuer activement aux nouvelles dynamiques du quartier de l'entrée Est de Tizi-Ouzou, tout en respectant le programme établi dans le chapitre précédent.

II- Choix du site d'intervention :

Le choix du site d'intervention pour le projet architectural s'est porté sur l'Ex-Habitat en raison de ses nombreux atouts, notamment :

a/ Les composantes du site :

- **Situation stratégique** : le site est situé à l'EST de Tizi Ouzou, ce qui en fait une porte d'entrée majeure pour la ville.
- **Point de convergence** : le site se trouve à un point de jonction important entre Tizi Ouzou et Tizirt via la RN72, facilitant les déplacements et les échanges.
- **Paysage remarquable** : le site bénéficie d'une composante paysagère importante, offrant un cadre naturel attractif et propice à l'intégration architecturale.
- **Présence d'un cours d'eau** : La proximité d'un cours d'eau un atout qui peut être exploité pour ajouter une dimension naturelle et esthétique au site, favorable à la création d'espaces verts et de zones de détente.

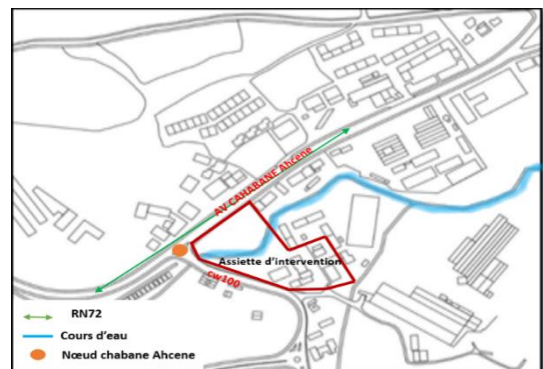


Figure 181 : carte de délimitation de l'ex habitat
source : carte TO traité par Auteurs.

b/ Le fonctionnement :

- **Ecole d'architecture régionale** : la création d'une école d'architecture régionale est envisagée pour remédier aux dysfonctionnements observés entre TAMDA, l'Habitat et Bastos, et pour renforcer la formation et l'innovation dans le domaine architectural.
- **Optimisation des ressources** : Utilisation efficace des ressources locales et optimisation des infrastructures existantes pour minimiser les coûts et l'impact environnemental.
- **Innovation pédagogique** : Développement d'un campus universitaire intégré avec des laboratoires de recherche, et des ateliers pratiques pour encourager l'innovation et l'expérimentation.
- **Interaction avec la communauté** : **Intégration** de l'école dans la communauté locale par des projets collaboratifs et des initiatives de développement local, renforçant ainsi les liens entre l'institution et son environnement immédiat.

III- Idéation :

Phase 01 : Matérialisation de la relation Ville /département ainsi Département/résidence universitaire : une solution pour la rupture

- Les axes principaux du projet sont orientés pour aligner les infrastructures avec les principales artères de la ville. Cette structuration facilite les déplacements et améliore la connectivité, tout en créant des repères visuels clairs qui lient le projet avec l'environnement urbain.

- Pour éviter la rupture entre le département d'architecture et la cité universitaire adjacente, plusieurs éléments sont mis en place pour assurer une transition harmonieuse et cohérente : jardins, escaliers, espaces de consommation, ...



Figure 182 : vue aérienne sur la parcelle d'intervention
source : photo Google earth traité par auteurs

Phase 02 : Extension du département d'architecture » Ex-Habitat » en intégrant avec l'existant.

Notre projet, axé sur l'extension du département d'architecture « Ex-Habitat », vise à éviter la démolition inutile en valorisant et réhabilitant le bâti existant. En réutilisant les structures déjà en place, nous préservons non seulement le patrimoine architectural mais également les ressources naturelles, réduisant ainsi notre empreinte carbone. La démolition de bâtiments entraîne une perte considérable de matériaux et d'énergie investis dans leur construction initiale. En optant pour la rénovation, nous capitalisons sur ces ressources déjà dépensées, minimisant les déchets de construction. De plus, cette approche permet de maintenir l'identité et l'histoire des quartiers, en conservant des éléments architecturaux significatifs tout en les adaptant aux besoins modernes.

IV- Conceptualisation :

a. Concepts liés au contexte :

La mémoire et l'identité du lieu : L'ex habitat est vecteur puissant de mémoire, de culture et d'identité. Il est le lieu où se croisent les histoires collectives. Préserver et valoriser ce lieu est essentiel pour maintenir le lien entre passé et présent, et pour enrichir la compréhension de notre héritage culturel et identitaire.

b. Concepts liés au thème :

L'alignement : Alignement du projet suivant un axe structurant.

Le parcours : Le parcours ; un fil perceptif qui met en relation les espaces, internes et externes, d'un bâtiment. Il s'agit d'un concept dynamique ; l'utilisateur occupe les espaces à travers son mouvement : sans parcours, l'espace n'est jamais perçu, ni vécu. Chaque parcours est unique et personnel, et pourtant, il définira l'expérience de l'utilisateur dans l'édifice.

Le patio /cour interne : un lieu privilégié des activités et du déroulement de la vie sociale au sein de notre projet, il permet la régulation thermique, la ventilation, l'éclairage naturel.

Le seuil d'entrée : le chez- soi, est assuré par le seuil d'entrée. L'association de l'intimité avec le projet est liée au rôle protecteur de ce dernier.

L'articulation : L'articulation au sein de notre projet architectural se fait à travers les parcours et la continuité visuelle pour créer un environnement harmonieux et fonctionnel. En intégrant des circulations fluides, des connexions visuelles cohérentes.

L'introversión : combiner l'intimité et la sérénité des cours intérieures avec une ouverture dynamique sur l'extérieur grâce à une interaction réfléchie avec l'environnement urbain. Cette dualité enrichit l'expérience des occupants et favorise une meilleure intégration dans le tissu urbain. En équilibrant ces deux aspects, on a créé un espace qui est à la fois un refuge personnel et un élément actif de la vie urbaine.

V- Schéma du principe :

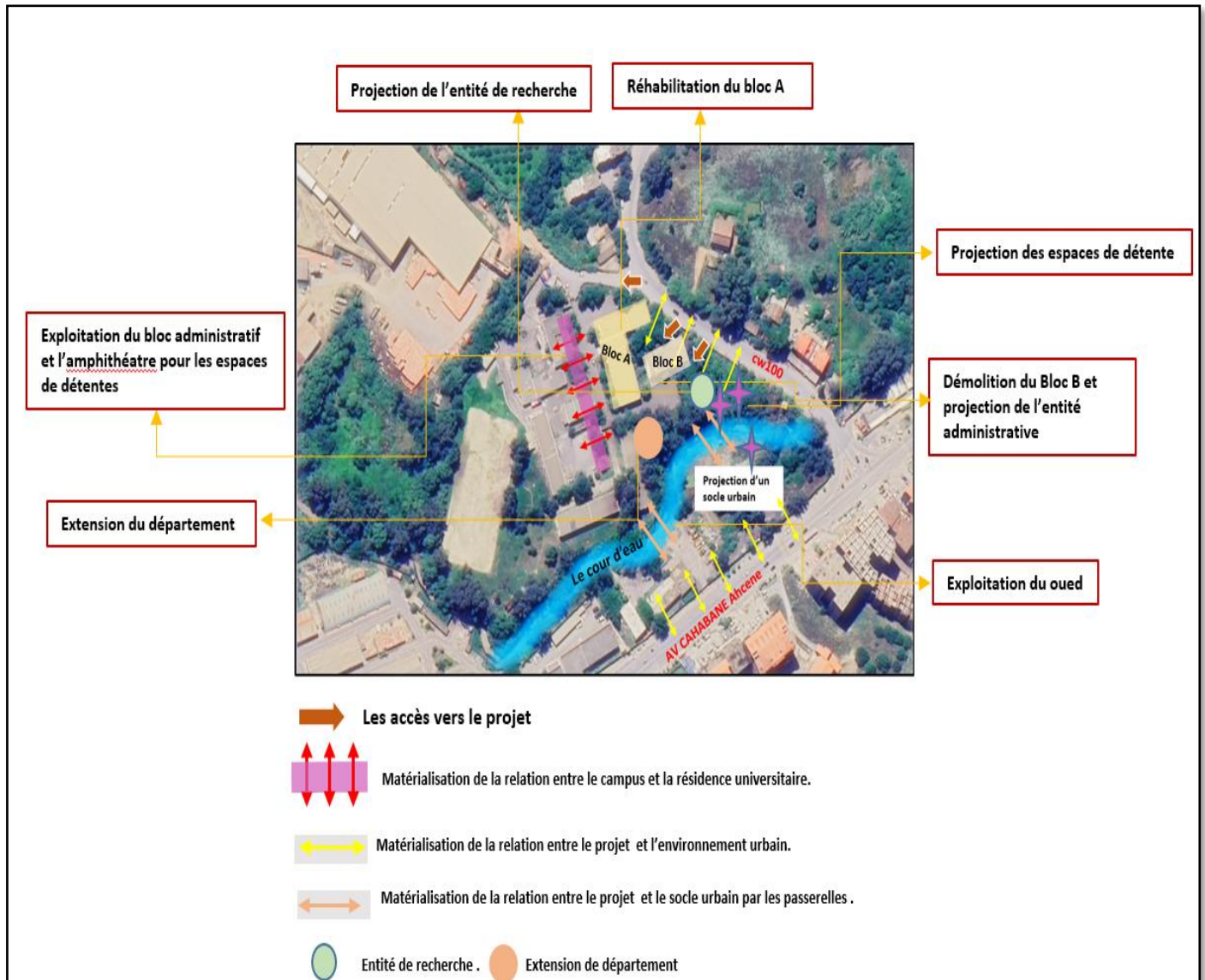


Figure 183 : schéma représente l'idéation sur la parcelle d'intervention source : Photo Google earth traité par auteurs

VI- Genèse du projet :

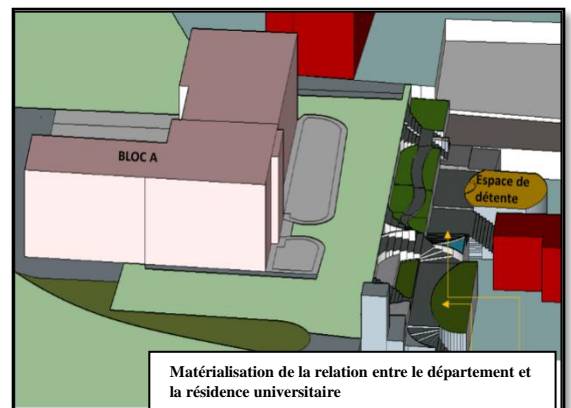
ETAPE 01 : Interventions sur le bâti existant

Comme première étape, nous avons entrepris deux opérations majeurs : **la réhabilitation** du BLOC A et la **démolition** de certaines entités notamment le Bloc B et le bloc administratif ainsi que la chaufferie.



Figure 184 : l'intervention sur le bâti existant.
Source : Auteurs

En parallèle, l'amphithéâtre a été reconverti en un espace de détente convivial.



Matérialisation de la relation entre le département et la résidence universitaire

Figure 185 : Matérialisation de la relation entre le département et la résidence.
Source : Auteurs.

ETAPE02 : Axes structurants et alignement

Axe A « axe d'alignement » : L'objectif de cet axe est de structurer le projet en l'alignant selon cet axe principal.

Nous avons structuré le projet avec deux autres axes pour former des patios, recréant ainsi les concepts du bâti existant tout en s'inspirant de l'architecture traditionnelle.

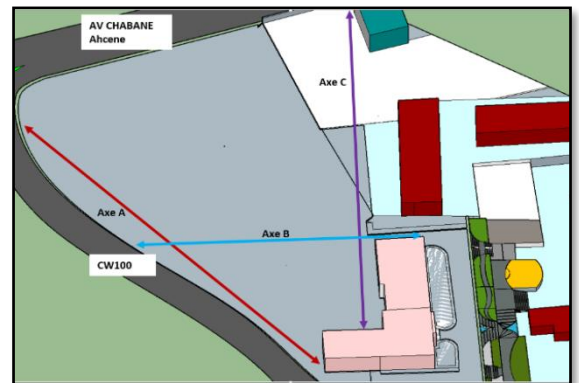


Figure 186 : les axes structurants du projet.
Source : Auteurs.

Axe B : Axe transversal orienté vers le chemin de wilaya 100.

Axe C : Axe longitudinal orienté vers l'avenue Chabane Ahcene.

ETAPE03 : le patio : espace de vie sociale

Pour favoriser une vie sociale et une interaction entre les étudiants de différents paliers au sein du département, les volumes du projet sont positionnés de manière réfléchi autour des patios. Ces espaces centraux ne sont pas seulement des éléments architecturaux, mais des cœurs de vie sociale, inspirés par la tradition des cours intérieures de l'architecture traditionnelle.

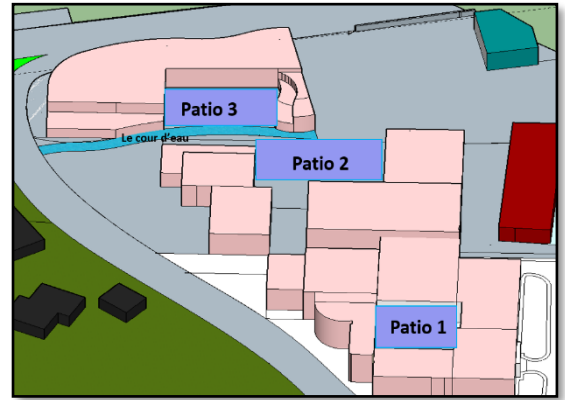


Figure 187 : étape d'intégration des patios
Source : Auteurs.

Le Patio 1 : Dans le souci de préserver la mémoire du lieu nous avons opté pour le maintien du patio existant « **patio1** » vu son importance dans l'histoire et le vécu de l'ex habitat. Cet élément emblématique a également inspiré notre conception de l'extension du département il a été utilisé comme élément de composition architecturale pour notre projet.

Les Patios 02 et 03 : le cours d'eau, un élément naturel existant dans le site a été intégré dans l'aménagement de notre projet il devient un élément structurant délimitant les 02 patios.

ETAPE 04 : le parcours : une relation entre l'architecture et le corps humain.

« Tout, et aussi en architecture, est question de circulation ». Le Corbusier

La « promenade architecturale » au sein de notre projet est assurée par les parcours internes/externes.

Ces trois concepts, le corps humain, le mouvement de l'utilisateur et le temps, donnent sens au parcours architectural. Et ils nous rappellent aussi la présence humaine indissociable de l'architecture. Une présence qui laisse toujours une trace.

Parcours 01 : Liaison entre l'extérieur et l'intérieur

Parcours 01 : établit une connexion fluide entre l'extérieur et l'intérieur du projet. Il offre une perception visuelle directe, soulignant la relation harmonieuse avec la résidence universitaire. Ce cheminement soigneusement conçu guide les usagers



Figure 188 : matérialisation du 1^{er} parcours.
Source : Auteurs.

à travers une transition naturelle et esthétique, tout en intégrant des vues stratégiques qui renforcent le lien avec l'environnement résidentiel adjacent

Parcours 02 : une résultante de la fragmentation et la continuité

Le deuxième parcours est le résultat de la fragmentation du volume, laquelle constitue une partie structurante du premier parcours. Cette fragmentation engendre une continuité visuelle des volumes adjacents, offrant ainsi une expérience fluide et cohérente à travers l'espace.

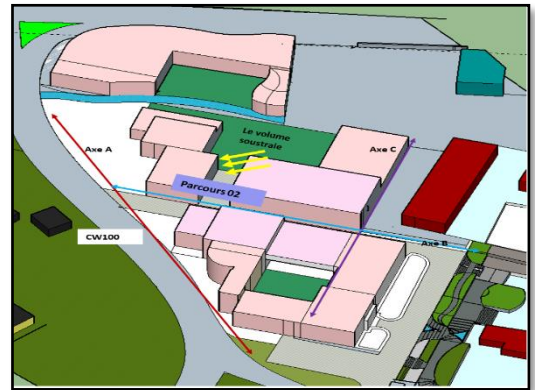


Figure 189 : Matérialisation du 2ème parcours.
Source : Auteurs.

ETAPE 05 : allègement du volume par les décrochements

Lors de cette étape, le projet est allégé grâce à l'introduction de décrochements. Ces décrochements fragmentent le volume principal en parties plus petites et plus légères, créant ainsi une perception de légèreté et de dynamisme. En plus de réduire la masse visuelle, ils permettent une meilleure intégration des volumes dans l'espace environnant et améliorent la continuité visuelle entre les différentes parties du projet.

ETAPE 06 : le seuil d'entrée : un filtre entre l'extérieur et l'intérieur

L'entrée du projet est marquée par un seuil distinctif, conçu en forme courbée pour créer un mouvement accueillant. Ce seuil se présente comme un filtre entre l'extérieur et l'intérieur invitant ainsi les usagers à pénétrer dans un espace protégé et personnel.



Figure 190 : Matérialisation du 2ème parcours.
Source : Auteurs.

VII- Descriptif du projet

Notre projet d'école d'architecture vise à créer un espace éducatif innovant, inspiré par les principes de durabilité, de fonctionnalité et de respect des traditions architecturales locales.

L'objectif est de fournir un environnement qui favorise l'apprentissage, la créativité et l'interaction sociale, tout en s'intégrant harmonieusement dans son contexte urbain et culturel.

Il est conçu dans le but de :

- Offrir une école ouverte sur l'urbain afin de créer des passerelles avec le monde professionnel, facilitant ainsi les échanges et les collaborations entre les étudiants et les praticiens de l'architecture.

- Remédier aux dysfonctionnements observés entre TAMDA, l'Habitat et Bastos, en renforçant la formation et l'innovation dans le domaine architectural.

L'architecture de l'école reflète à la fois la modernité et les traditions locales. Les matériaux utilisés, tels que : le bois et le béton, sont choisis pour leur durabilité et leur esthétique, créant une atmosphère chaleureuse et accueillante. Les façades intègrent des motifs et des textures inspirées de l'artisanat local, établissant un lien visuel avec le patrimoine culturel de la région.

Il est d'une superficie de : 9965m², implanté sur un terrain de 19000 m².

a. L'aspect formel :

L'entrée principale :

Le seuil d'entrée joue un double rôle d'intimité et d'accueil, marquant la transition entre l'extérieur et le cœur du projet. Il offre une première impression chaleureuse et accueillante tout en préservant l'intimité des espaces intérieurs.

Partie existante réhabilité :

La partie existante, développée en R+1, est dédiée spécialement à la pédagogie. Ces espaces modernisés sont conçus pour offrir un environnement d'apprentissage optimal. Un concept de coursives a été développé pour cette section, permettant de maintenir une connexion fluide avec l'extérieur, intégrant ainsi les espaces intérieurs et extérieurs de manière harmonieuse.

La partie extension :

Entité de recherche : Développée en R+1, cette section est conçue pour encourager l'innovation et la recherche dans le domaine de l'architecture.

Administration et blocs pédagogique : Ces espaces sont développés en R+2, offrant des zones distinctes pour la gestion administrative et l'enseignement.

Le volume articulateur :

Le volume articulateur, qui abrite une bibliothèque, se développe en double hauteur et est accessible depuis le patio. Il libère le sol, créant des espaces ouverts et fluides, et est soutenu

par des éléments métalliques. Cette bibliothèque joue un rôle central en tant que lieu de savoir et de rassemblement.

Les amphithéâtres :

Les amphithéâtres sont conçus pour optimiser le flux des étudiants, assurant une circulation fluide et efficace. De plus, leurs toitures inclinées offrent une surface idéale pour l'installation de panneaux solaires, contribuant ainsi à la production d'énergie renouvelable et à la durabilité environnementale du projet.

Entité d'animation urbaine :

L'entité d'animation urbaine, développée en R+2, assure une articulation harmonieuse entre la vie étudiante et le monde professionnel des architectes. Elle comprend des boutiques spécialisées dans le matériel d'architecture, l'impression, entreprises, bureaux d'études et d'autres services pertinents. En outre, cet espace abrite des zones de consommation, créant ainsi un environnement dynamique et intégré où les étudiants et les professionnels peuvent se rencontrer, échanger et collaborer.

b. L'aspect fonctionnel :

1. Accessibilité : Le projet est accessible par un accès piéton principal depuis le CW100, ainsi qu'un autre accès vers l'entité administrative également depuis le CW100. Les accès sont minimisés, mais conçus avec des proportions importantes afin de préserver le sens d'entrée valorisée tout en préservant le calme et l'intimité des parties pédagogiques.

Un accès mécanique est prévu depuis la voie de desserte menant au parking. Pour minimiser la circulation mécanique à l'intérieur du projet et assurer le confort acoustique, les parkings sont situés aux périphéries du département.

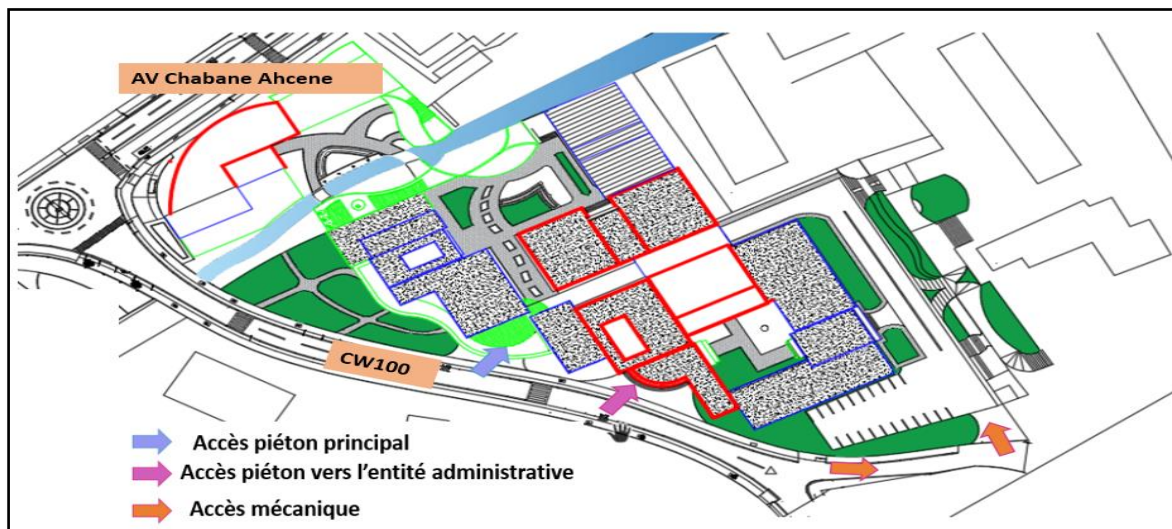


Figure 191 : L'accessibilité vers le projet

Source : Auteurs

2. Les espaces extérieurs ;

1. Le seuil d'entrée :

Le seuil d'entrée est conçu pour être une transition accueillante entre l'extérieur et l'intérieur définie pour tous les usagers du projet. Cet espace est soigneusement aménagé avec des éléments esthétiques. Il sert de point focal et de repère visuel pour les visiteurs, tout en procurant une première impression positive. La conception du seuil d'entrée vise à équilibrer l'accessibilité et la sécurité. Ces différents éléments des espaces extérieurs sont conçus pour créer un environnement harmonieux et fonctionnel, favorisant le bien-être et l'interaction entre le projet et son contexte.

2. Les patios :

Les patios sont conçus comme des oasis de rencontre au sein du projet. Ces espaces semi-ouverts permettent aux utilisateurs de profiter de l'extérieur tout en étant partiellement protégés. Les patios offrent un cadre idéal pour la relaxation, la lecture ou les discussions informelles. Leur disposition stratégique favorise la ventilation naturelle et l'entrée de la lumière, améliorant ainsi le bien-être des occupants.

3. Les espaces de détente :

Les espaces de détente au sein de notre projet sont spécialement aménagés pour offrir des zones de repos et de socialisation. Ils comprennent des bancs, des tables, entourés de plantes et d'arbres ainsi un cours d'eau qui créent une atmosphère apaisante. Ces espaces sont conçus pour encourager les interactions sociales et offrir aux étudiants et au personnel des lieux où ils peuvent se détendre entre les cours ou le travail. L'aménagement paysager soigné et l'ombre naturelle apportée par les arbres contribuent à un environnement serein et accueillant.

4. Les terrasses :

Les terrasses du projet sont conçues pour être des espaces extérieurs polyvalents et fonctionnels. Dotées de mobilier confortable et de vues dégagées, elles sont parfaites pour des activités variées, allant des réunions informelles à la pause-café. Les terrasses sont également équipées d'éléments de protection contre le soleil et les intempéries, comme des pergolas et des parasols, permettant leur utilisation tout au long de l'année. Leur conception encourage l'utilisation de l'extérieur comme une extension naturelle des espaces intérieurs.

5. Le jardin banquette :

Situé entre le département et la résidence universitaire, est conçu comme un espace intermédiaire accueillant et verdoyant, reliant harmonieusement les deux zones. Ce jardin linéaire est aménagé avec des banquettes intégrées, offrant des sièges confortables et invitant à la détente et à la rencontre.

VIII- L'organisation spatiale :

Le projet est réparti en 4 entités :

1. Deux entités pédagogiques : destinées aux étudiants du 1^{er} et 2^{ème} palier.
2. Une entité de recherche : destinée aux doctorants et enseignants chercheurs.
3. Une entité administrative.

1. Le bloc A :

Destiné à la pédagogie du 1^{er} palier, ce bloc a été conservé et réhabilité en raison de sa structure solide. Aucun changement ni renforcement n'a été nécessaire, respectant ainsi les principes du projet. Les espaces ont été réorganisés, décloisonnés et certains espaces réaffectés. Un principe de coursives a été intégré, et les halls d'entrée ainsi que les patios internes renforcent le lien essentiel entre les étudiants et la nature. La circulation verticale est centrale et dessert une mezzanine à chaque étage.

Le RDC comprend : les ateliers, les salles de cours, les sanitaires

Ainsi un Hall d'entrée qui est un espace de regroupement accueillant pour les étudiants, servant également de point de rencontre et de transition entre les différentes zones du bâtiment.

Le R+1 : est conçu pour des activités plus spécialisées.

Il comprend un atelier maquette, salle art graphique, laboratoire TMC, une materiauthèque, une salle de reprographie, ainsi une partie de la bibliothèque.

La circulation à l'étage s'organise autour d'une mezzanine, créant un espace ouvert et lumineux qui facilite le déplacement et encourage les interactions entre les étudiants.

2. Le bloc B :

Destiné à la pédagogie du 2^{ème} palier, ce nouveau bâtiment contient un volume articulateur avec le Bloc A, destiné à la bibliothèque. Cette bibliothèque est développée en double hauteur, libérant ainsi le sol et favorisant l'idée d'un atelier vertical, permettant une interaction entre les étudiants des différents paliers.

Le RDC comprend : les ateliers, les salles de cours, les sanitaires

Le R+1 comprend : des ateliers, un atelier maquette, la grande salle, une salle informatique

Cet étage se prolonge avec un volume articulateur pour un espace de bibliothèque en double hauteur.

Le R+2 comprend : une salle de conférence, salle pour le club sportif, salle de club scientifique, bureau de comité, salle de reprographie ainsi une salle pour stockage de matériel.

Au niveau des étages la circulation se fait autour du patio, avec des couloirs larges et bien éclairés. Cette disposition favorise la fluidité des déplacements et encourage les interactions entre les utilisateurs.

3. L'entité recherche :

L'entité de recherche, développée en R+1, est spécialement conçue pour les doctorants et les enseignants-chercheurs. Ce bâtiment moderne et fonctionnel offre un environnement propice à la recherche et à l'innovation.

Le RDC comprend : des laboratoires de recherche, des salles d'études, des salles de projection, et une bibliothèque, favorisant les échanges et le travail en équipe permettant aux chercheurs de travailler dans des conditions optimales.

Le R+1 : L'étage supérieur est dédié aux bureaux des enseignants-chercheurs et des doctorants. Il comprend des espaces de travail individuels et partagés, des salles de séminaire pour des présentations et des discussions académiques.

Au niveau des étages la circulation se fait autour du patio, avec des couloirs larges et bien éclairés. Cette disposition favorise la fluidité des déplacements et encourage les interactions entre les utilisateurs.

4. L'entité administrative :

L'entité administrative, développée en R+2, est conçue pour assurer une gestion efficace de l'ensemble du projet. Ce bâtiment fonctionnel facilite les opérations administratives tout en offrant un environnement de travail confortable pour le personnel.

Le RDC comprend : bureau d'accueil et d'orientation, les ateliers annexes « atelier d'art plastique, atelier de sculpture, atelier de peinture, atelier de matériaux écologique », les sanitaires ainsi une salle de stockage pour matériel.

Le R+1 est un étage dédié à l'administration comprend : un bureau d'accueil et de réception, la scolarité, les bureaux des enseignants ainsi un espace d'attente

Le R+2 dédié au : bureau de la secrétaire, bureau de directeur, une salle de réunion.

Au niveau des étages la circulation se fait autour du patio, avec des couloirs larges et bien éclairés. Cette disposition favorise la fluidité des déplacements et encourage les interactions entre les utilisateurs.

5. Les amphithéâtres :

Destinés aux cours magistraux et aux séminaires, équipés de sièges confortables, de systèmes de sonorisation et de projection de haute qualité. Ils sont Préparés pour accueillir des événements académiques et scientifiques majeurs.

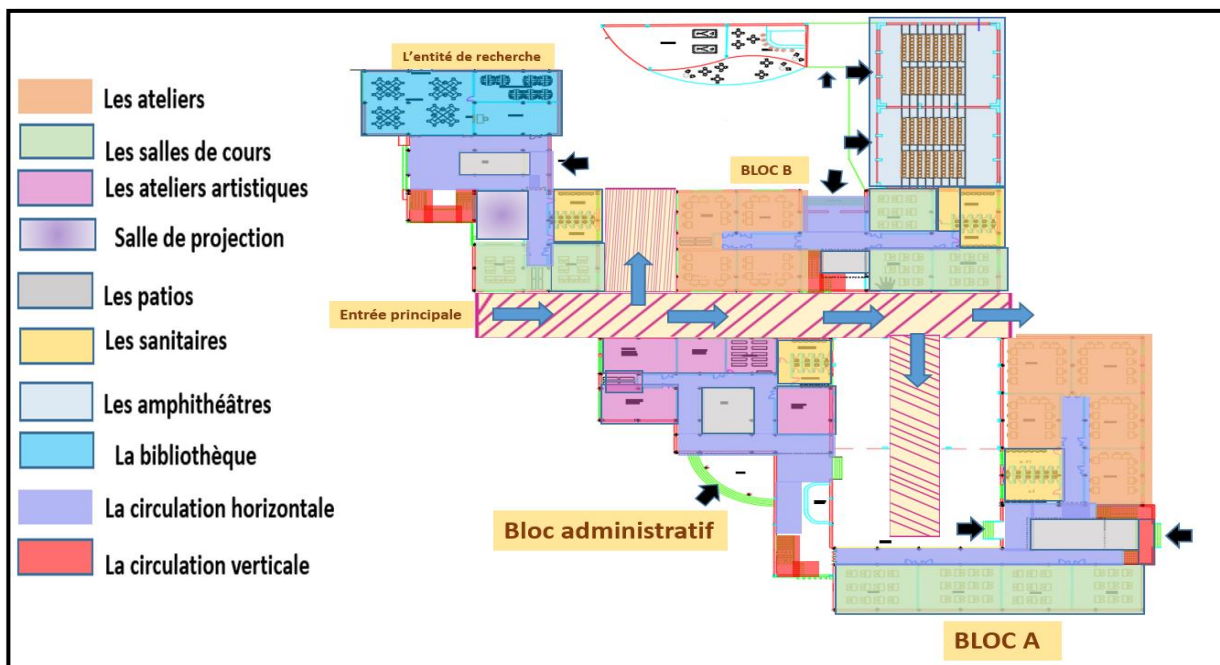


Figure 192 : plan RDC traité Source : Auteurs

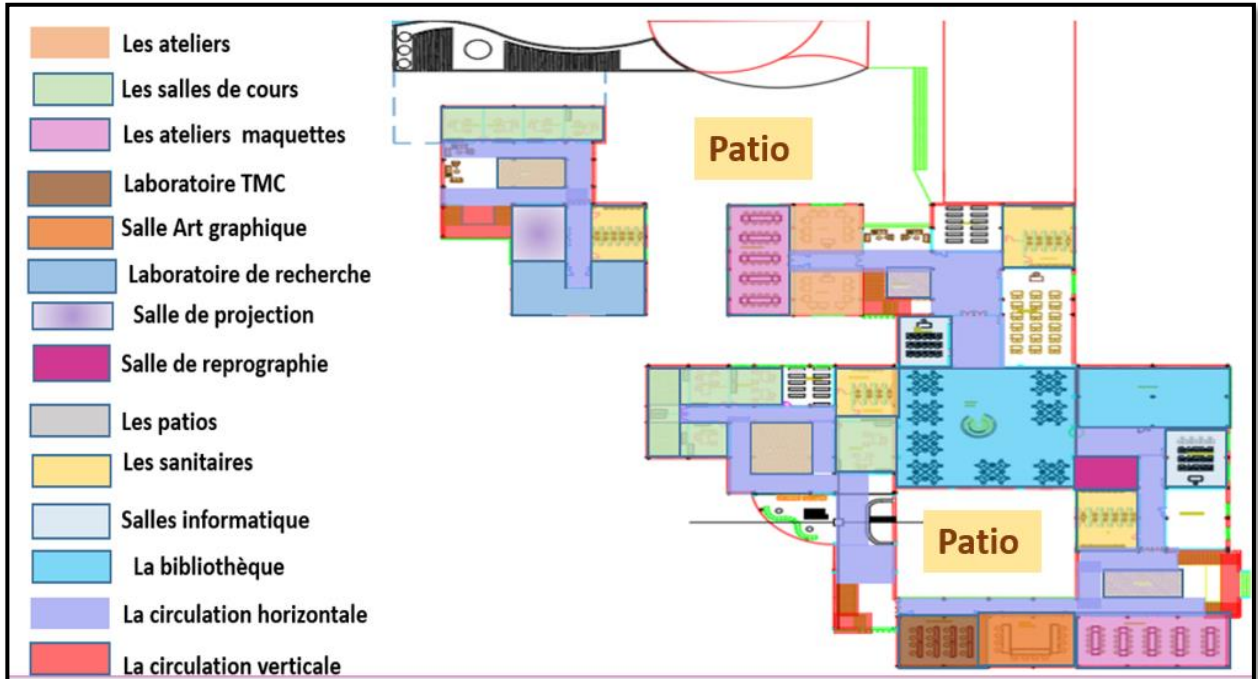


Figure 193 : plan R+1 traité Source : Auteurs.

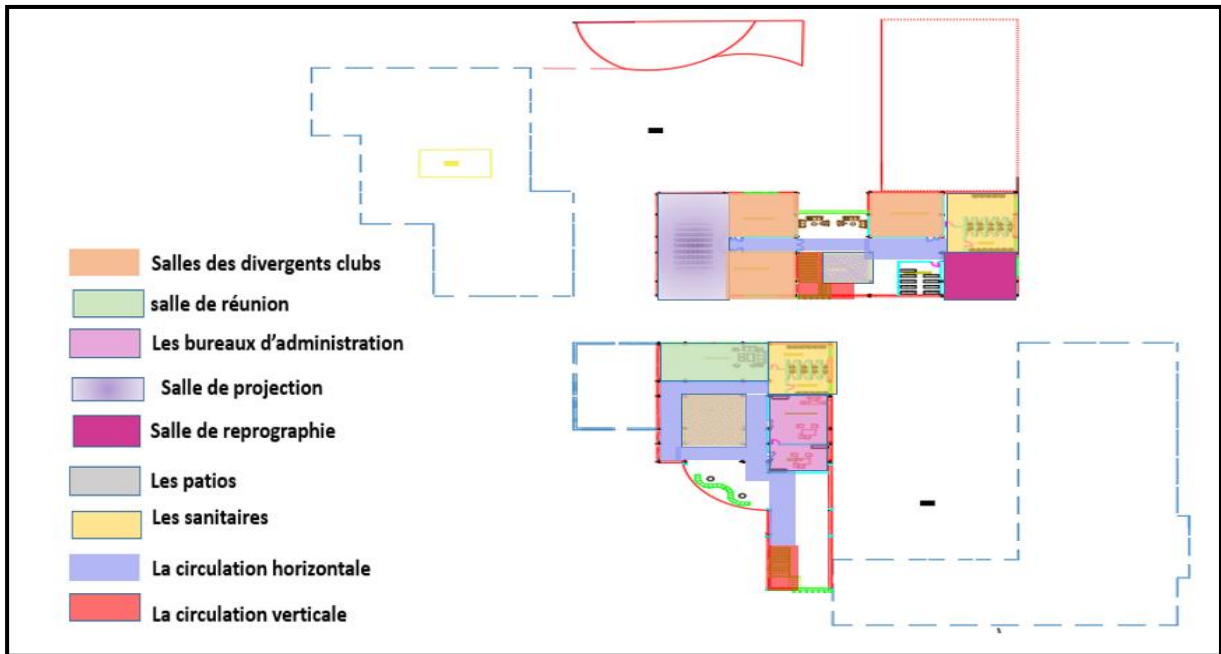


Figure 194 : plan R+2 traité par auteurs. Source : Auteurs

IX- Lecture des façades :

Les façades sont conçues pour s'ouvrir largement sur les patios, créant ainsi une interaction fluide et constante avec l'espace extérieur. En privilégiant un développement horizontal plutôt que vertical, le volume du bâtiment s'intègre harmonieusement dans le paysage, favorisant une connexion naturelle avec l'environnement. Cette approche permet également une meilleure répartition de la lumière naturelle et une ventilation optimisée à travers les espaces intérieurs.

Les entrées des différents blocs sont accentuées par des volumes dominants et accueillants, renforçant l'identité visuelle du bâtiment. Ces volumes, souvent en retrait ou en saillie, sont conçus pour attirer l'attention et guider naturellement les étudiants ou les visiteurs vers les points d'accès principaux. Ils sont architecturés de manière à être à la fois fonctionnels et esthétiques, avec des matériaux de qualité et des éléments de design qui créent une impression de grandeur et d'invitation.

Le choix des couleurs dans notre projet d'école d'architecture est crucial pour créer une atmosphère qui non seulement inspire les étudiants mais qui reflète également les valeurs et le patrimoine de l'architecture locale. En optant pour le gris, associé à des textures et des traitements en bois et en verre, pour atteindre un équilibre parfait entre modernité et tradition.

1. Le Gris : Symbole de Modernité et de Neutralité

2. Textures en Bois : Chaleur et Tradition

3. Traitements en Verre : Transparence et Légèreté

Les éléments métalliques qui soutiennent l'entité d'articulation ainsi que tous les éléments de structure apparents ne sont pas seulement fonctionnels, mais ils jouent également un rôle esthétique important. Ils procurent un sentiment de légèreté et de souplesse, tout en s'intégrant harmonieusement dans le design global. Leur apparence soignée et moderne contribue à l'esthétique générale de la structure, faisant en sorte que ces composants techniques deviennent aussi des éléments visuels attrayants.



Figure 195 : vue sur la façade principale. Source : Auteurs



Figure 196 : vue sur les patios. Source : Auteurs.



Figure 197 : vue sur le bloc A réhabilité et la relation avec la résidence. Source : Auteurs.

c. L'aspect technique :

Type de structure :

Le choix entre une structure en béton armé et une structure métallique dépend de nombreux facteurs spécifiques à notre projet.

a. Structure en béton armé :

Utilisation de la structure en béton armé dans la majorité du projet combinée à des dalles en corps creux pour offrir une solution robuste, durable et efficace et répondre aux exigences structurelles et de confort. Cette approche permet non seulement d'augmenter la résistance aux efforts de compression, mais aussi d'optimiser les performances thermiques et acoustiques, tout en facilitant une mise en œuvre rapide et économique

b. Structure métallique :

Utilisation de la structure métallique dans les parties où on a besoin des grandes portées.

Ainsi L'intégration d'une structure métallique avec des poteaux inclinés et un plancher collaborant dans le volume articulateur. Cette approche de combinaison de matériaux et de techniques permet de maximiser les avantages structurels, esthétiques et fonctionnels, tout en assurant une mise en œuvre efficace et durable.

c. Les joints :

c.1. Joint de dilatation :

Pour garantir la durabilité et la stabilité structurelle du projet, des joints de dilatation sont intégrés. Ces éléments essentiels permettent au bâtiment de se dilater et de se contracter en réponse aux variations thermiques, minimisant ainsi les risques de fissures et de dommages. En plus de leur fonction technique, les joints de dilatation sont discrètement incorporés dans le design, maintenant ainsi l'esthétique et la continuité visuelle du projet.

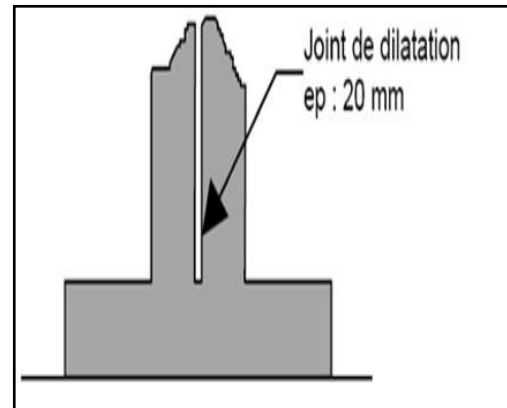


Figure 198 : joint de dilatation
Source : www.civilmania.com

c.2. Joint de rupture :

Pour assurer la sécurité et la résilience du projet face aux mouvements tectoniques, des joints sismiques sont intégrés dans la structure. Ces joints permettent aux différentes parties du bâtiment de se déplacer indépendamment lors d'un séisme, réduisant ainsi les contraintes et les risques de dommages. En plus de leur fonction de protection, les joints sismiques sont soigneusement conçus pour s'harmoniser avec l'esthétique globale du projet, garantissant à la fois la sécurité et la continuité visuelle.

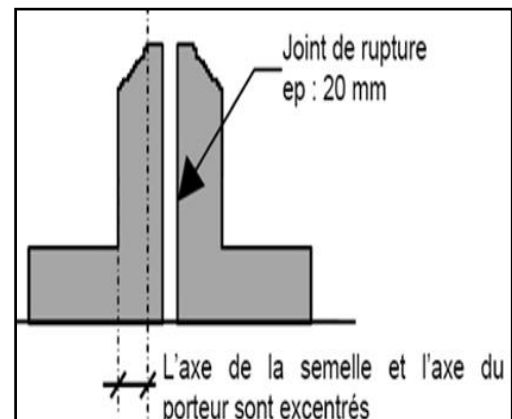


Figure 199 : joint de rupture.
Source : www.civilmania.com

Isolation acoustique :

Pour assurer une isolation acoustique efficace au sein de notre projet, nous avons choisi d'utiliser la laine minérale « laine de roche ». Ce matériau, réputé pour ses performances exceptionnelles en matière d'isolation thermique et phonique, est idéal pour créer un environnement propice à l'apprentissage et à la concentration.



Figure 200 : Fixation des panneaux de laine de roche.

Source : www.provaisier.es

La laine de roche sera utilisée pour isoler les différents types de parois et de planchers, réduisant ainsi la propagation des bruits entre les salles de cours, les ateliers, et les espaces de travail collaboratif. En intégrant ce matériau dans la construction, nous visons à offrir un cadre de travail serein et optimal pour les étudiants et les enseignants.

Cette solution permettra également de minimiser les nuisances sonores provenant de l'extérieur, garantissant une ambiance calme et propice à la réflexion créative indispensable dans une école d'architecture.

X- Conclusion générale :

Le travail établi met en lumière la réussite de la conjugaison entre les facteurs urbains et architecturaux dans le cadre d'un renouvellement urbain. Notre démarche s'inscrit dans une série de stratégies et d'actions visant à remédier aux problématiques urbaines spécifiques à notre périmètre, en se basant sur une analyse approfondie de l'état des lieux et des besoins des usagers.

Nos interventions, tant au niveau urbain qu'architectural, ont permis de réintégrer le périmètre dans la dynamique urbaine, en brisant sa marginalisation.

L'ouverture du département d'architecture sur la ville, la création d'espaces d'accompagnement, d'animation et de convivialité, ainsi que le dialogue avec la résidence universitaire, ont assuré une dynamique fonctionnelle et sociale intéressante. De plus, l'introduction de nouveaux modes de déplacement doux et écologiques a renforcé notre démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Le projet structurant majeur, à savoir la réhabilitation et l'extension de l'Ex-Habitat, a joué un rôle crucial dans la réaffirmation de l'image de l'entrée Est de Tizi-Ouzou. En ouvrant cet espace à l'urbain, en facilitant le dialogue avec la résidence universitaire et en préservant l'essence et la mémoire du lieu, nous avons contribué de manière significative à l'animation et à l'attractivité du périmètre.

Notre travail a réussi à apporter des réponses concrètes pour l'animation et l'intégration de l'entrée Est de Tizi-Ouzou dans la vie urbaine. Nous espérons que nos interventions urbaines et architecturales permettront d'améliorer durablement la qualité de vie des usagers et d'assurer leur confort, tout en renforçant l'identité et l'image de cette partie de la ville.

Bibliographie

Ouvrages

- Brahim ben Youcef ; Analyse urbaine éléments de méthodologie, office des publications universitaires.
- Gustavo Giovanonni, L'Urbanisme face aux villes anciennes, Editions du seuil, 1998.
- Jean Bastié et Bernard Dézert, L'espace urbain, Masson, Paris 1980.
- Leonardo Bénévolo, Histoire de la ville, édition parenthèses ,1983.
- Salah Selloum, Tizi Ouzou : Ma ville natale.
- pierre Delorme, la ville autrement.
- P. L. Cervellati R. Scannavini C.de Angelis, La nouvelle culture urbaine, Editions du seuil, 1981.

Revue et articles

- Alejandra Pumar Silveira Encadré par Armand Behar, Le parcours en architecture : Modes de représentation et de création, Mastère Création et Technologie Contemporaine.
- Charly Guibbaud, LA MAISON KABYLE, élément structurant de la société kabyle.
- Cours de Mme Abbas ; enseignante à USTHB
- Jocelyne Dubois-Maury, Chapitre 6 : La participation des propriétaires au renouvellement urbain, dans Cahiers du GRIDAUH 2004/2 (N°10), pages 81 à 98
- Pierre Bourdieu, La Maison Kabyle ou le Monde Renversé.
- Révision PDAU TIZI-OUZOU ,2008.
- Saïd Belguidoum, Najet Mouaziz, L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale, Dans Espaces et sociétés 2010/3 (n°143), pages 101 à 116.
- SAID DOUMANE ; Insaniyat n°54, « Tizi Ouzou : historique d'un col et son Urbanisation», décembre 2011, pp13-29.
- Tizi-Ouzou, naissance et développement d'une ville dans un espace montagnard de tradition rurale : étiologie d'un ratage urbain.
- Yves Jégouzo, La notion de renouvellement urbain, Dans Cahiers du GRIDAUH 2014/4 (N° 27), pages 13 à 24.

Mémoires

- Fares Med Aghiles, YEFSAH Juba ; Réhabilitation et extension du département D'architecture« Ex-Habitat », encadré par Mme MEZEGHRANE, Zahoua, UMMTO ,2020.
- Mémoire DEBIT Djamila IDDIR Thafath, encadrée par Mr Betrouni .O, UMMTO 2023.

Sites Web

- https://issuu.com/cobbmartin/docs/rapport_de_pfe_final
- <https://www.schweitzer-associes.com/single-project.php?albumID=8>
- [PPU BOULEVARD PIE-IX.PDF \(montreal.qc.ca\)](#).
- [Reconstruire la ville sur la ville : bâtir l'avenir en capitalisant sur le passé \(latribune.fr\)](#)

Annexes

Questionnaire

Dans le contexte de la préparation de notre mémoire de Master 2 en architecture, avec une orientation vers l'architecture urbaine et le renouvellement urbain, nous avons conçu un questionnaire destiné aux étudiants du département d'architecture. Ce questionnaire constituera un outil précieux dans la sélection de la conception de notre projet de fin d'étude. Par conséquent, nous présentons ci-dessous le sondage que nous avons élaboré.

1-Aimeriez-vous étudier dans :

Un campus pluridisciplinaire Un département propre à l'architecture

2-Aimeriez-vous participer dans des clubs scientifiques ?

Oui Non

3- Travaillez-vous seul ou en groupe ?

Individuellement En groupe

4- Quelles caractéristiques appréciez-vous le plus dans vos espaces d'apprentissage ?

Calme Dynamique Bonne ambiance

5-Est-ce que vous avez l'impression que le département est un environnement stimulant et enrichissant pour apprendre et travailler ?

Oui Non

6- Que pensez-vous du « Patio club »

Bonne initiative Pas vraiment

7- Êtes-vous inscrit dans le club ? Si non, pourquoi ?

8- Pouvez-vous préciser où vous avez rencontré les étudiants au sein de votre formation ?

Bibliothèque Atelier Patio
 Transport+ la Cité universitaire Amphi Club

9-Quels sont les changements que vous souhaiteriez voir apportés à la communication au sein du département ?

10- Quels sont les espaces et les infrastructures qui vous utilisés les plus ?

11- Comment percevez-vous la vie étudiante sur le campus ?

Bonne Mauvaise

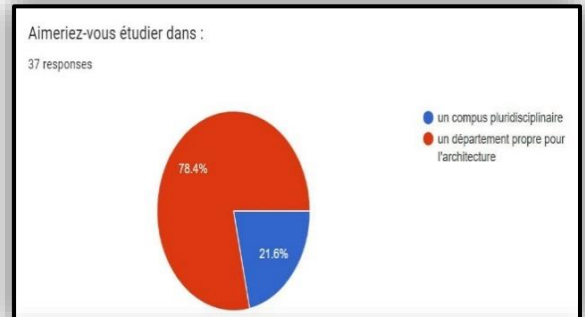
12-Combien d'heures par semaine travaillez-vous sur vos projets dans le département ?

5H 10 H +12H

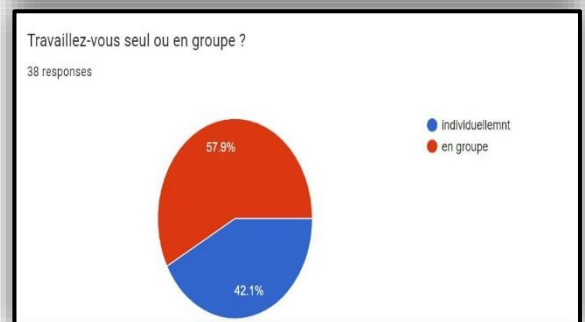
13-Quels sont les changements que vous souhaiteriez voir apportés au climat de travail au sein du département ?

V. Résultat de l'enquête : Nous avons interprété les résultats de notre enquête par la représentation graphique suivante :

Concernant les études en architecture 78.4% préfèrent étudier dans un département propre à l'architecture.



42.1% préfèrent travailler individuellement et 57.9% en groupe.



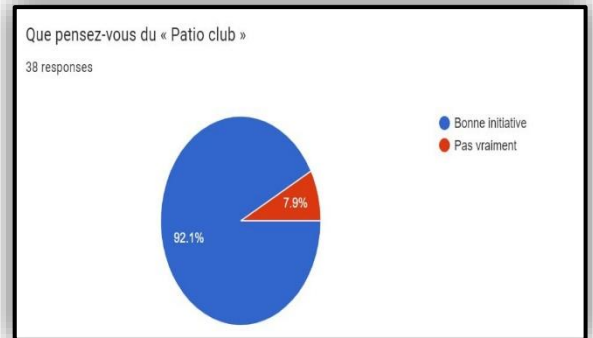
56.8% des étudiants préfèrent une bonne ambiance pour les salles d'apprentissage, 29.7% dans les salles calmes.



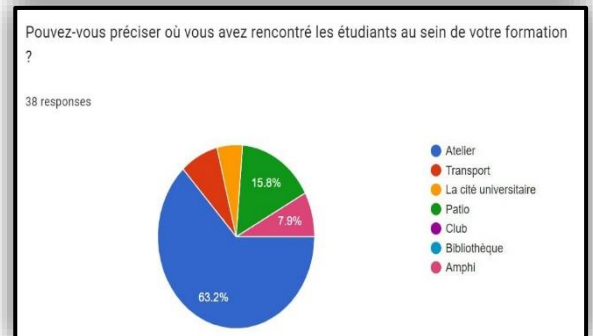
81.6% aiment participer dans les clubs scientifiques.



92.1% trouvent que l'idée du patio club est une bonne initiative.



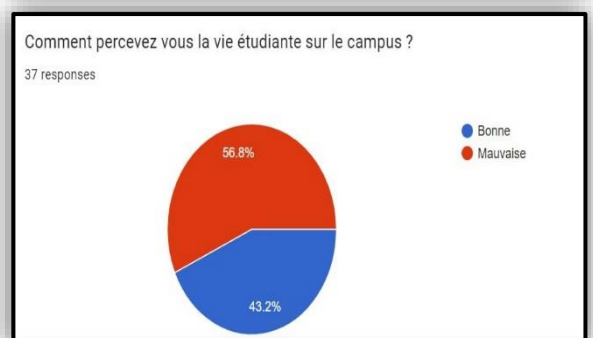
Les espaces de rencontre entre la majorité d'étudiants sont les ateliers et le patio.



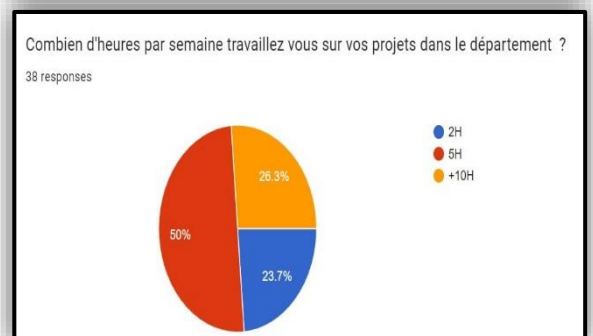
54.1% trouvent que le département n'est pas l'espace adéquat pour apprendre et travailler.

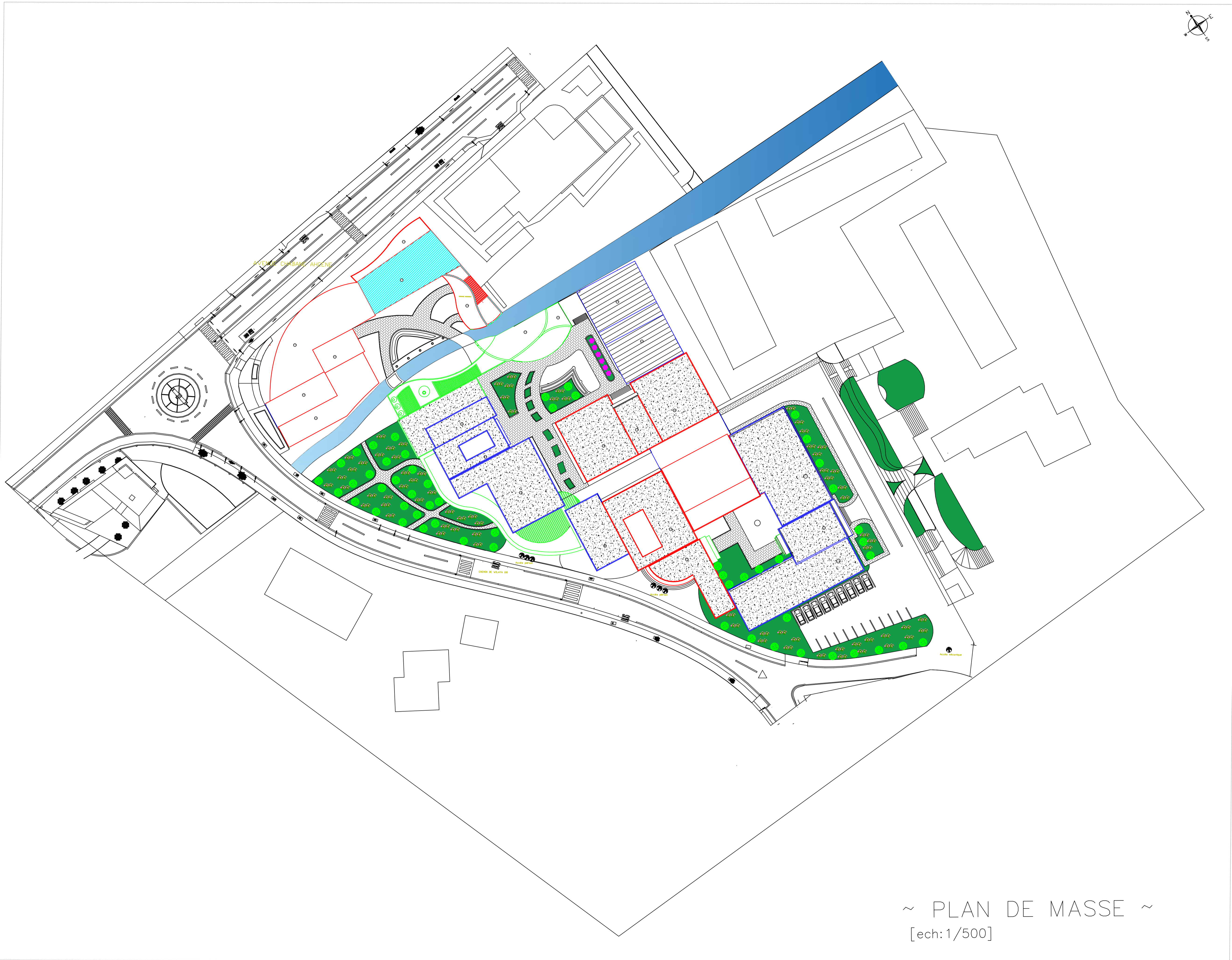


Vue le manque des moyens nécessaires aux étudiants, 56.8% trouvent que la vie étudiante au sein de département d'architecture est mauvaise.

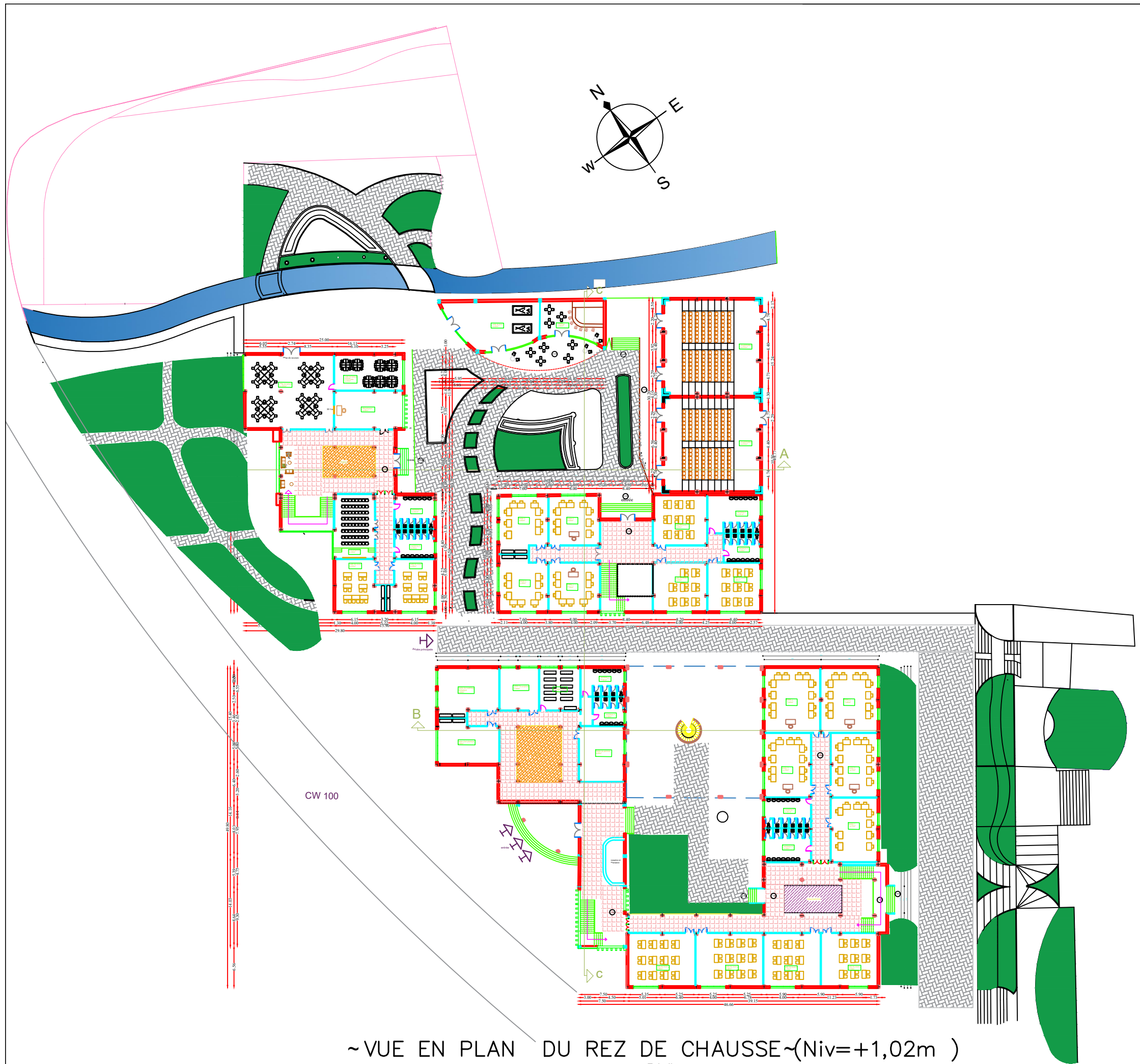


50 % d'étudiants travaillent plus de 5heures au département, uniquement 26.3% qui dépassent 10 heures par semaine.



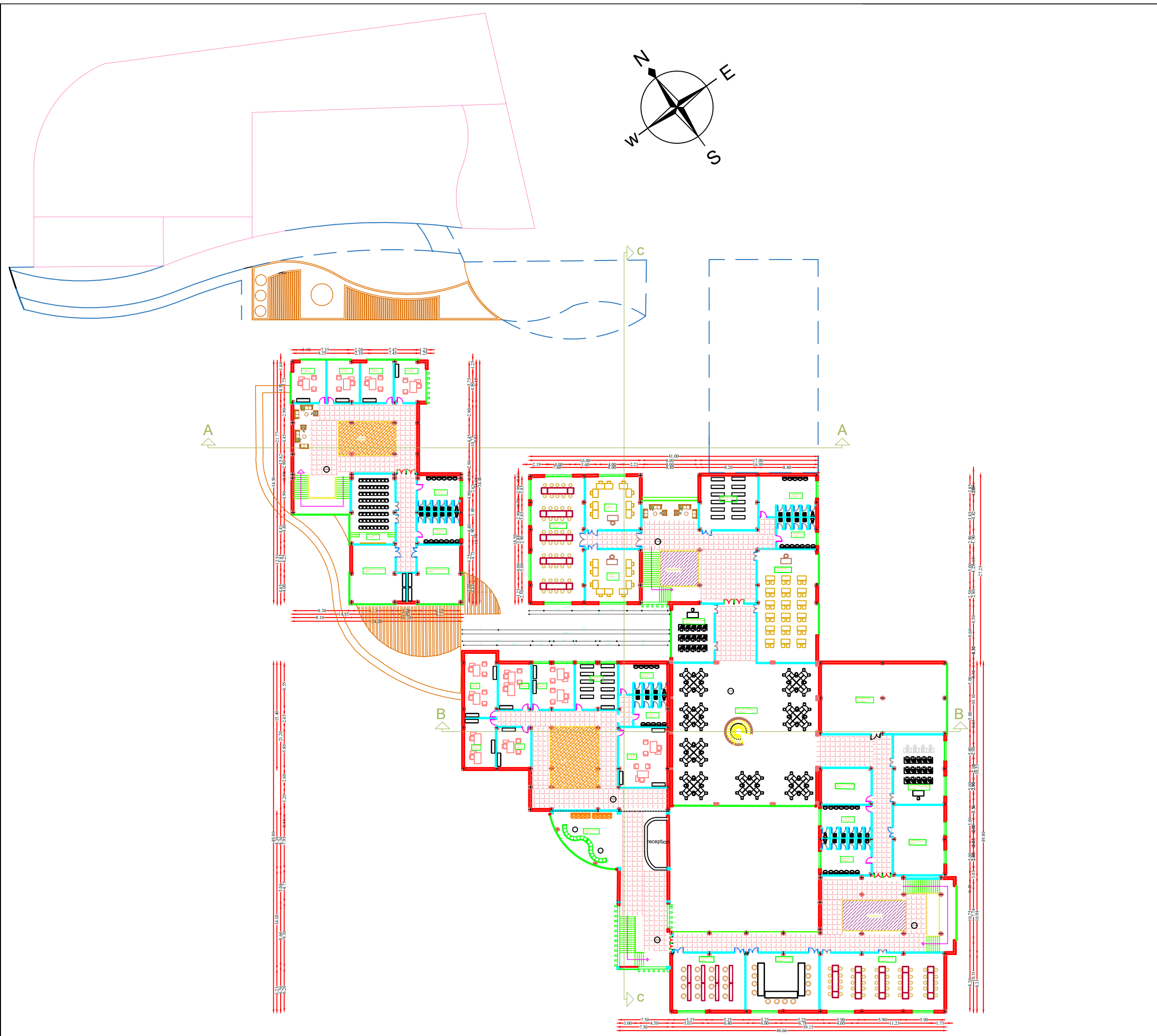


~ PLAN DE MASSE ~
[ech:1/500]



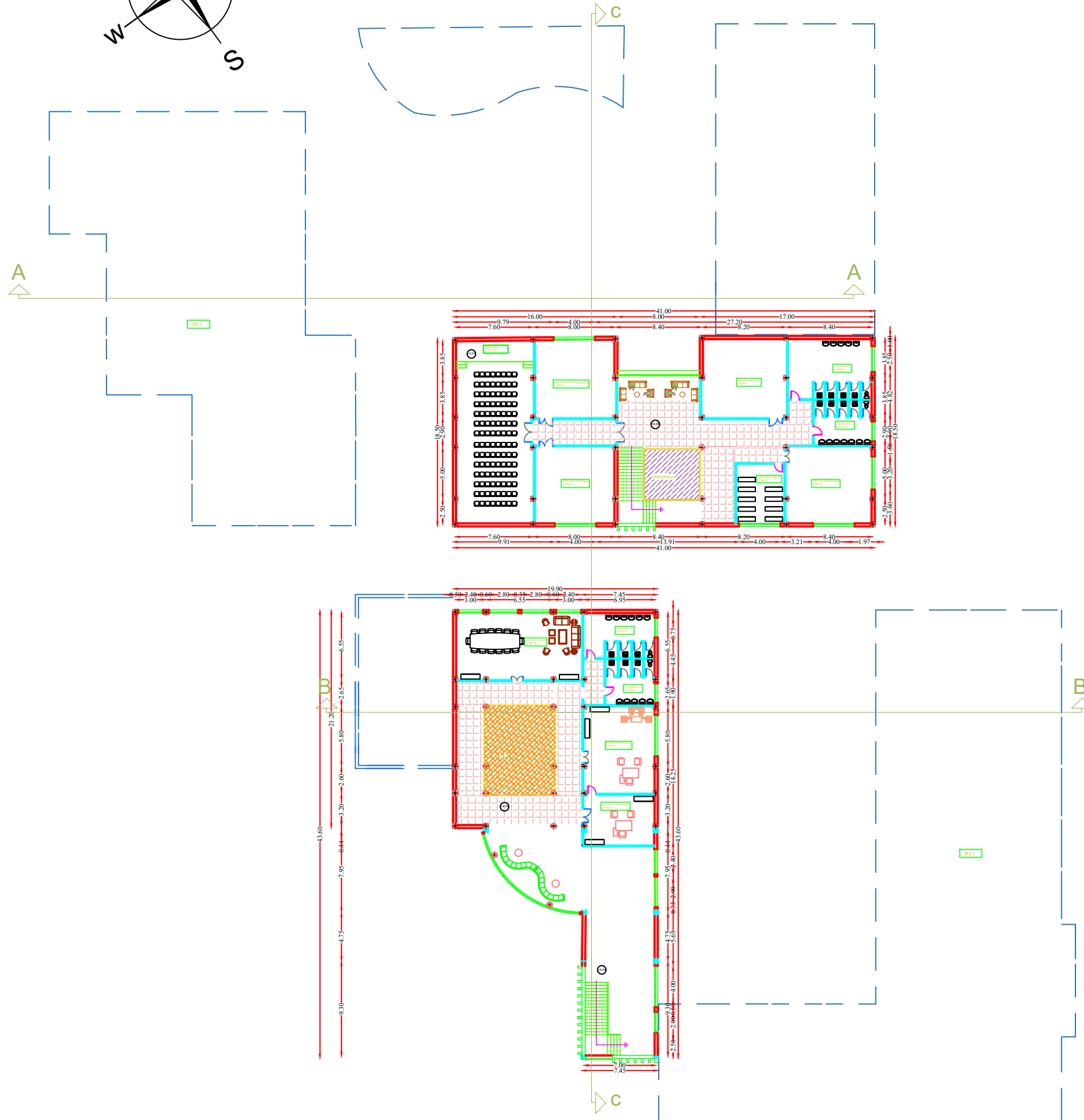
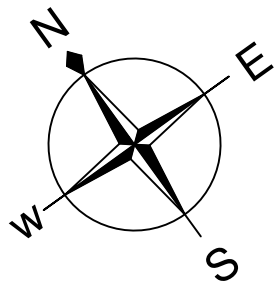
~ VUE EN PLAN DU REZ DE CHAUSSEE ~ (Niv=+1,02m)

Echelle 1/200



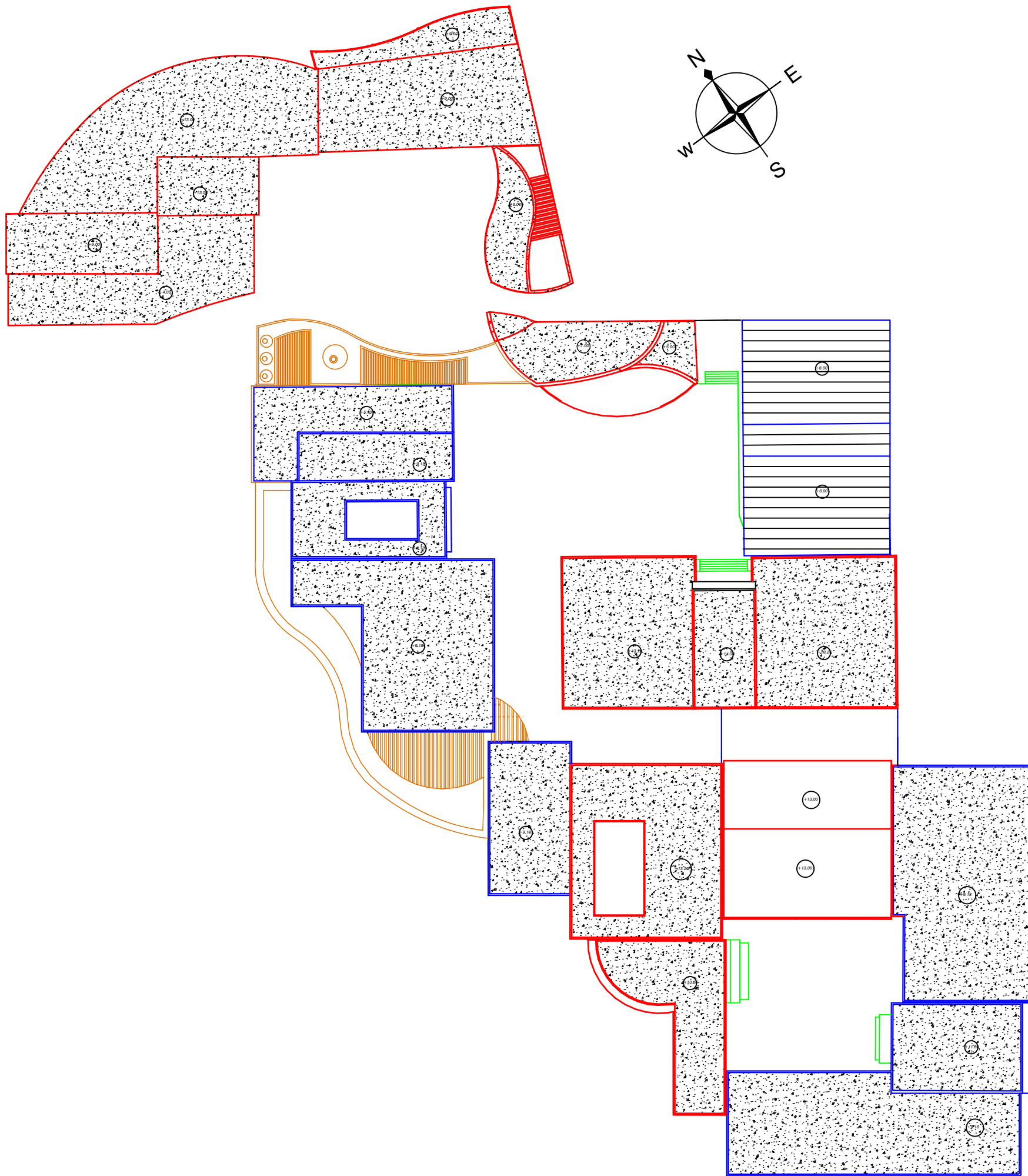
~ VUE EN PLAN DU 1er ETAGE ~ (Niv=+5,10m)

Echelle : 1/200

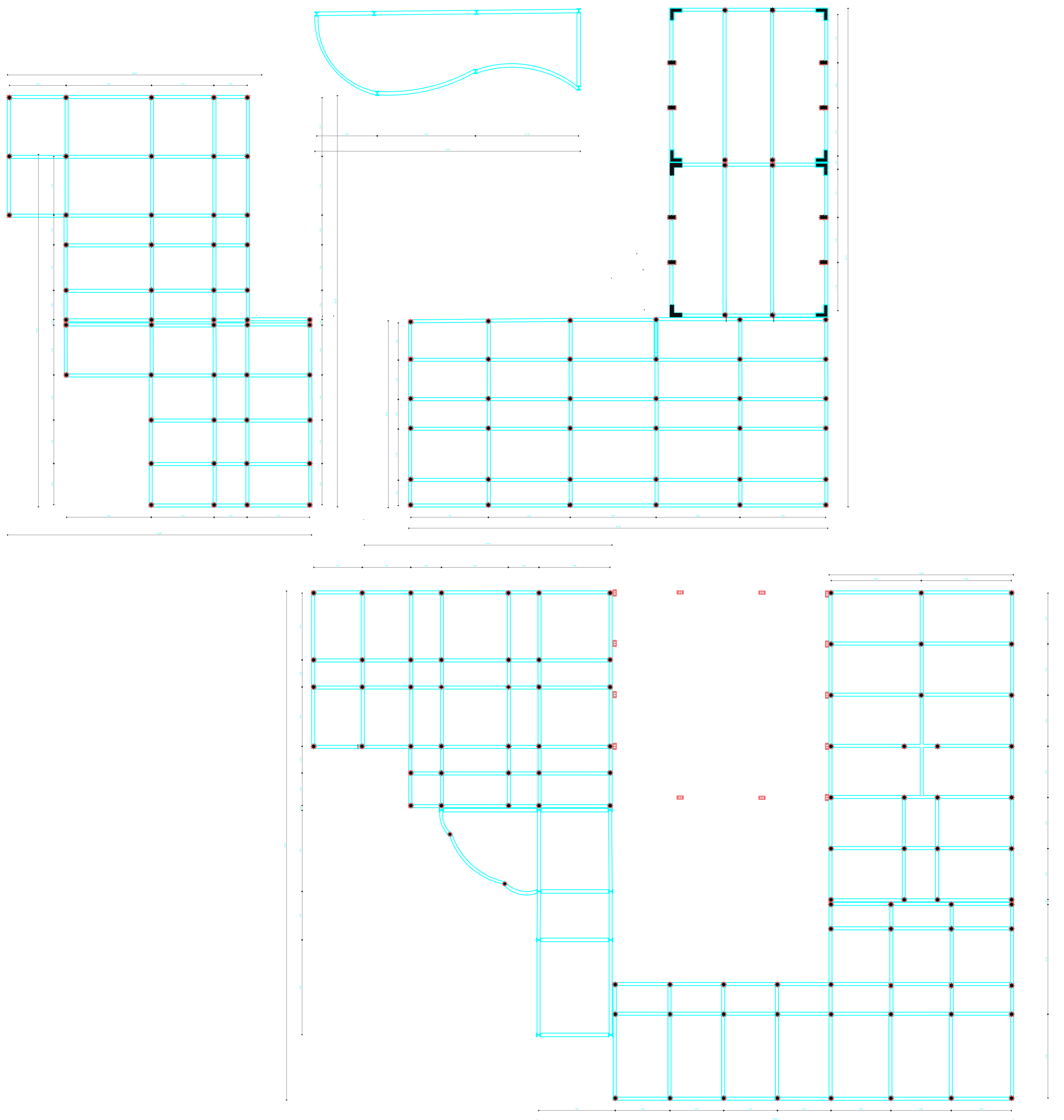


~ VUE EN PLAN DU 2ème ETAGE ~ (Niv=+9,18m)

Echelle :
1/200

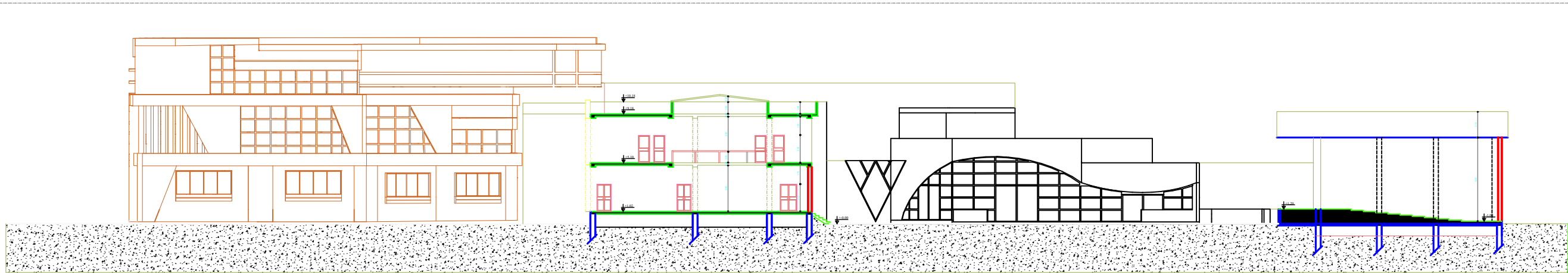


~PLAN DE TOITURE~
Echelle 1/200

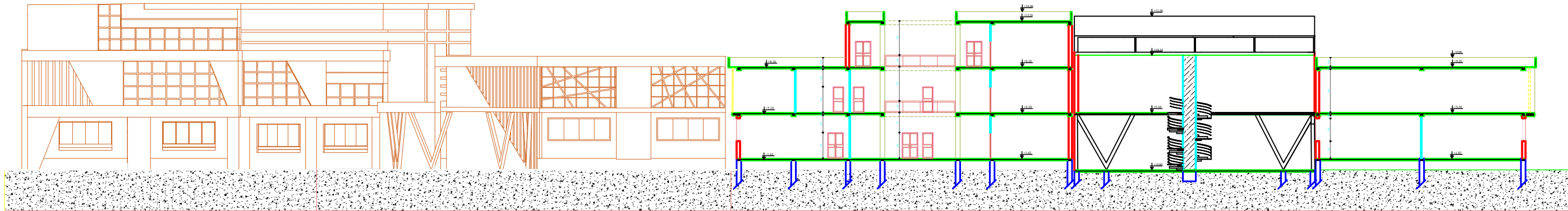


~ PLAN DE STRUCTURE

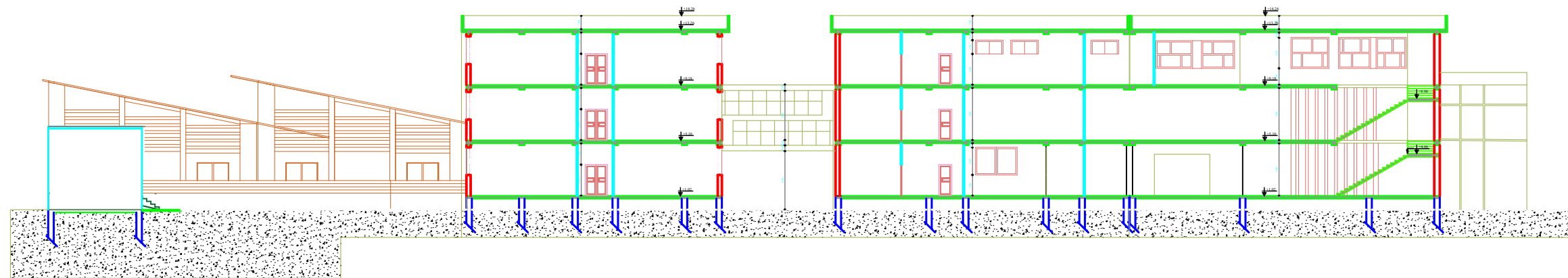
[ech: 1/200]



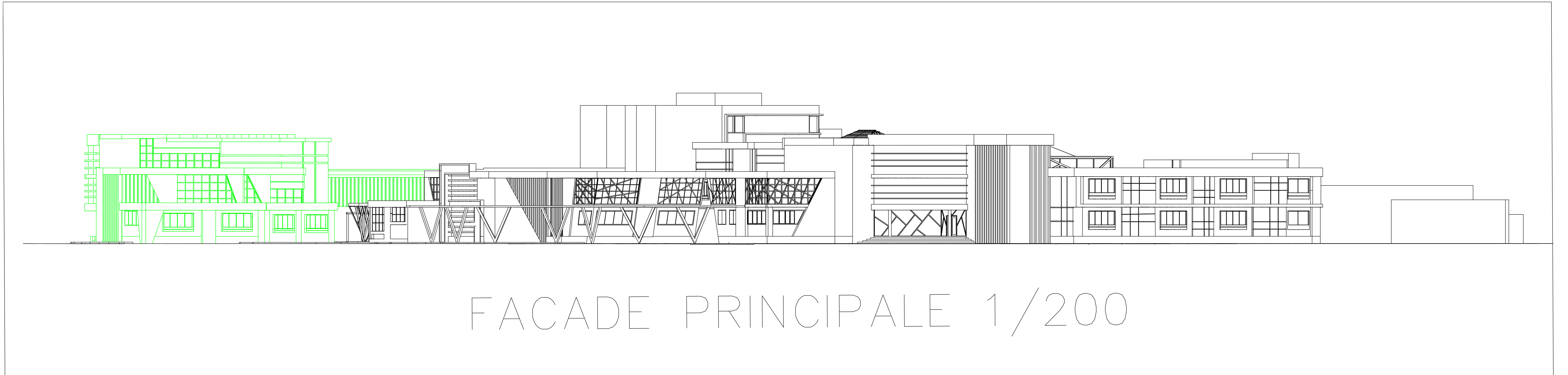
~ Coupe AA ~
[ech:1/200]



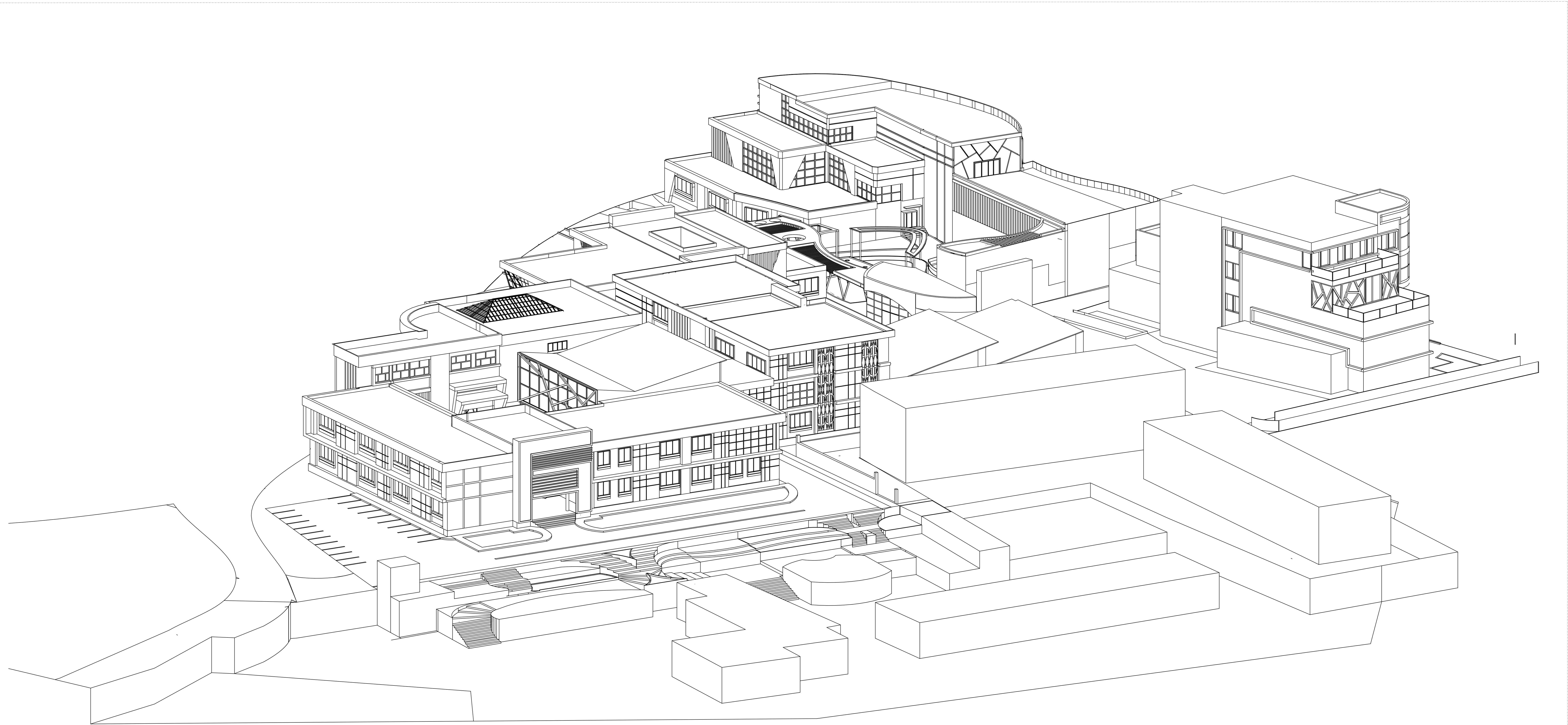
~ Coupe BB ~
[ech:1/200]



~ Coupe CC ~
[ech:1/200]



FACADE PRINCIPALE 1/200



~ VUE EN PERSPECTIVE ~

